L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

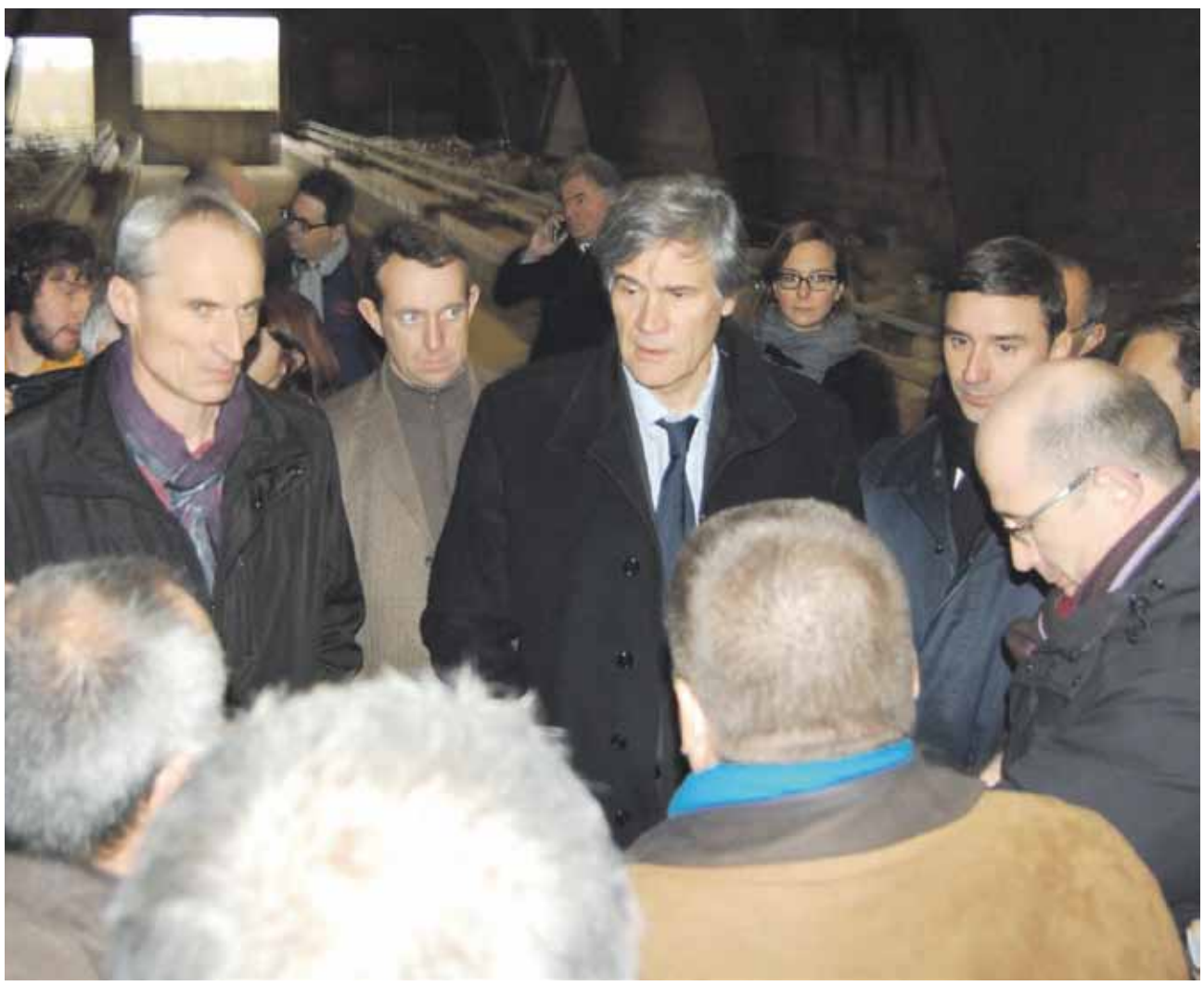
N° 1300 - VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2014 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Zones intermédiaires, MAE, IFT, viande, sols et Pac...

Stéphane Le Foll était attendu de pied ferme



La diversité des points abordés reflétait la complexité grandissante des questions agricoles et les multiples sujets d'inquiétude de la profession. En visite au congrès international de la Biodiversité et des Sols qui se déroulait à Dijon, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a dû faire quelques détours : à Hauteville-les Dijon sur une exploitation céréalière pour parler d'une MAE spécifique zones intermédiaires, tout en annonçant au secteur de la viande *«de prometteuses avancées»* et au Conseil régional, pour rassurer quant à la volonté de l'État de pallier les conséquences financières du retard pris par l'Europe dans la validation des programmes régionaux. Le discours se veut donc rassurant mais le cap de l'agroécologie est nettement réaffirmé comme seule alternative aux modèles actuels.

Page 4

Côte d'Or

› FDSEA et JA

Contrôles surprises



Nièvre

› Soirée élevage de la FDSEA

"Nous sommes au bout d'un système"



Yonne

› Capserval et 110 Bourgogne

Les AG de coopératives se poursuivent





TRIOLIET

La mélangeuse sur-mesure pour votre exploitation

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION



G. BUCHEZ

Secteurs: Autun - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
Nevers

TRIOLIET

03 86 20 17 38

METAL CONSTRUCTION

Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Sommaire

Côte d'Or

04 • Visite du ministre de l'Agriculture: Il se veut rassurant mais annonce des changements
05 • Action syndicale: Contrôles surprises
06 • Auxois-Morvan: L'énergie est dans le pré
07 • Bovins viande: L'épreuve des vêlages

Nièvre

08 • Soirée élevage de la FDSEA 58 à Châtillon-en-Bazois: «Si on n'a que le prix, on est mort !»
09 • La ferme du lycée de Challuy, site pilote: Expérimentation de la litière bocagère
10 • Jocelyn Kerleaux a pris son poste le 1er décembre: Un nouveau chef de service à la Chambre d'agriculture
11 • Fermes ouvertes: 2014 : Une très bonne année

Yonne

12 • Coopérative Capserval: Les surfaces en blé CRC® progressent
13 • FDSEA: Les administrateurs en conseil à la FNSEA
14 • Assemblée générale 110 Bourgogne: Un résultat d'un bon niveau dans un contexte perturbant
15 • Finale de jugement d'animaux: Ils seront trois à concourir à Paris

Bourgogne et ailleurs

18 • Vitagora: Le préfet découvre le pôle de compétitivité agro-alimentaire
19 • Assemblée générale de Bourgogne du Sud: Construire ensemble pour mieux s'adapter
20 • Chronique ovine: Un quart de la mortalité des agneaux est liée à un défaut de tétée du colostrum

Infos Services

21 • Firmes & machinisme
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Consommation

"Choc de simplification" pour la viande en barquette

Fruit d'un long travail de concertation, l'interprofession bovine (Interbev), a présenté de nouvelles dénominations pour les morceaux de viande vendus en libre-service dans les grandes surface. Objectif: supprimer des rayons des appellations aujourd'hui désuètes et incomprises des consommateurs.

Tende de tranche, mouvant, macreuse, flanchet… Ces noms ne sont pas familiers des consommateurs. Les professionnels de la viande l'ont bien compris. À partir du 13 décembre, ces dénominations de morceaux de viande bovine vont disparaître des rayons libre-service des grandes surfaces. Un arrêté pris en juillet par la Direction générale de la consommation (DGCCRF) impose une dénomination simplifiée. L'interprofession de la viande bovine (Interbev) a présenté, le 3 décembre, les nouvelles informations, plus simples et plus accessibles, qui apparaîtront sur les barquettes de viande de bœuf, de veau et d'agneau. Trois informations seront disponibles sur les morceaux : leur nom, leur potentiel de qualité (de une à trois étoiles) et leur destination culinaire (à griller, rôtir ou mijoter). Le but : simplifier l'information et éviter les déceptions en cuisine. *«Il y a un problème de lisibilité dans les rayons libre-service*, explique le président de l'interprofession de la viande bovine (Interbev), Dominique Langlois. *Chez le boucher, il suffit de demander un beau rôti ou un beau steak. Mais quand on est en libre-service, les dénominations ne sont pas très parlantes. Les consommateurs sont perdus»*. Les barquettes vont donc faire peau neuve. Les dénominations que les consommateurs connaissent bien (entrecôtes, gigots, rumstecks et faux-filets) demeurent. Mais les moins connues disparaissent et seront rassemblées sous des appellations plus parlantes (steak, escalope, rôti…). Derrière les étoiles, qui notent le potentiel de qualité, deux critères sont appréciés : la tendreté pour les morceaux à griller ou à rôtir, et le moelleux pour les pièces à mijoter. Ainsi *«la bavette de flanchet devient un steak - une étoile»*, explique le responsable du rayon boucherie du magasin Carrefour d'Ivry-sur-Seine. Aujourd'hui, 80 % de la viande bovine est vendue en grande surface. AP

PRI info

Côte d'Or Le Point Info Transmission vous accompagne

Le Point Info Transmission Association est l'un des premiers contacts à avoir pour préparer son projet de transmission, cessation et recherche d'associé. Il possible de prendre rendez vous sans aucun engagement par la suite et permet de lister les principales étapes, les interlocuteurs et le planning de votre projet. Parce que c'est une étape clé dans la carrière d'un exploitant, il est nécessaire d'anticiper 5 à 10 avant l'arrêt d'activité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38

Yonne Le Point Info Installation : votre premier contact

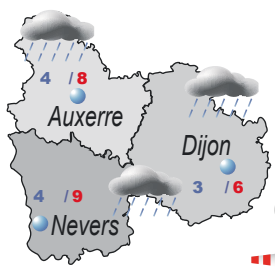
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 12 au 21 décembre

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 12 Décembre



Pluvieux
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 40 km/h

Ste Chantal
Soleil : 08:25 - 16:56
Lune : 23:06 - 11:56

Samedi 13 Décembre

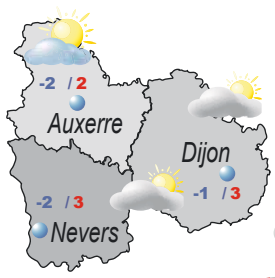


Perturbé
Des précipitations sont attendues et seront localement accompagnées de quelques flocons.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 4 à 6 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Lucie
Soleil : 08:26 - 16:56
Lune : N.C. - 12:22

Dimanche 14 Décembre



Nuageux
Le ciel sera nuageux mais le soleil fera tout de même quelques belles apparitions par endroits. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 2 à 4 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Odile
Soleil : 08:27 - 16:56
Lune : 00:06 - 12:47

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 au Mercredi 17 Décembre :
De nombreuses précipitations en perspective.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -3 à 6 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 18 au Dimanche 21 Décembre :
Les précipitations persisteront durant cette période et seront accompagnées de chutes de neige ce samedi.
Vents : Ouest à 40 km/h
T° mini. : 0 à 9 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

clin d'œil



Agroforesterie

Un élément structurant de l'agro-écologie

Deux journées viennent d'avoir lieu pour montrer l'importance que l'agroforesterie peut avoir. Visite.



Véronique Bargain

Jean-Robert Gachet a planté 330 arbres de 10 espèces : pommier, poirier, merisier, cormier, alisier, orme de Lutèce, châtaignier, érable champêtre, chêne pédonculé et rouvre. *«Pour favoriser l'agroforesterie, des aides de types MAE seraient indispensables»* estime-t-il.

Dans le cadre de la mise en place du projet agro-écologique, le ministère de l'Agriculture, avec l'APCA et les associations d'agroforesterie ont organisé deux journées nationales Agroforesterie, les 27 novembre et 1er décembre. La première journée a eu lieu à Jallais (49) sur l'exploitation de Jean-Robert Gachet.

Fin 2013, Jean-Robert Gachet (110 ha, 90 vaches laitières) a planté 330 arbres de dix espèces sur une parcelle de 11 ha cultivée en rotation maïs-blé-ray-grass. Le choix des espèces s'est fait selon le contexte pédo-climatique de la parcelle. Les arbres ont été installés à raison de 26 m entre lignes et 10 m entre arbres, pour ne pas gêner le travail de la parcelle. Après sous-solage, ils ont été plantés sur un paillage biodégradable, avec un tuteur et une protection anti-gibier. La plantation a nécessité un investissement de 6 000 €. Et pendant 5 ans, l'éleveur devra encore tailler les arbres pour orienter leur formation et entretenir le sol à leurs pieds. *«En 3 ans, 70 ha d'agroforesterie intra-parcellaire ont été créés en Maine-et-Loire avec l'aide du Conseil Général, explique Yves Gaborit, directeur de l'association Mission Bocage, qui œuvre depuis 20 ans au développement de l'arbre champêtre. Et 1 207 km de haies y ont été plantées depuis 2007»*. Pour encourager l'agroforesterie, le département a notamment misé sur la valorisation du bois énergie avec la création d'une SCIC qui collecte le bois, le sèche et le vend. En 2014-2015, l'objectif est de commercialiser 4 500 t de bois déchiqueté. Un soutien y est aussi apporté au niveau régional, avec un réseau de 120 structures agissant pour l'agroforesterie, des aides à la biodiversité et à la restauration des continuités écologiques, un soutien aux filières locales de valorisation du bois énergie et une ligne agroforesterie dans le plan Feader 2014-2020.

L'essentiel reste à faire

Depuis 25 ans, beaucoup de choses ont été faites en France sur l'agroforesterie. On connaît aujourd'hui les intérêts des haies et de l'agroforesterie en matière de fixation du carbone, biodiversité, mycorrhization bénéfique pour les cultures, augmentation de la rétention en eau, enrichissement du sol en matière organique, réduction du lessivage, effet brise-vent, protection contre l'érosion… *«Une exploitation de 100 ha en agroforesterie produit autant de biomasse qu'une exploitation de 140 ha en assolement agriculture-forêt séparées, assure Yves Gaborit. La production agricole reste constante pendant au moins la moitié de la vie de l'arbre s'il y a moins de 50 arbres/ha. Et à long terme, le gain économique en valeur actualisée atteint plus de 50 %»*. Pour autant, beaucoup reste à faire pour déployer l'agroforesterie. *«Il faut structurer la filière et qu'il y ait un interlocuteur agroforesterie dans chaque département»* estiment Odile Marcel, présidente de l'Association Française Arbres et Haies Champêtres et Alain Canet, président de l'Association Française d'Agroforesterie. Dans cet objectif, les deux associations nationales ont ainsi annoncé leur prochaine fusion. Des efforts doivent aussi être faits en matière de recherche. *«Actuellement, seuls le pommier et l'orme bénéficient de programmes de sélection, indique Frédérique Santi, de l'Inra d'Orléans. Pour les autres espèces, les plants sont issus de Matériel Forestier de Reproduction, parfois d'origine lointaine. Il y a un gros travail à faire en matière de sélection et d'adaptation aux conditions locales. Il faut aussi travailler sur l'installation des arbres. Les plus grands plants sur une planche de semis donneront toujours les arbres les plus hauts. Mais pourquoi par exemple ne pas planter 2-3 arbres à 1 m d'intervalle puis garder le plus beau au bout de 3-4 ans»*.

Clarifier les aides

Un autre axe encore sera de diffuser les connaissances sur l'agroforesterie. Enfin, il conviendra de clarifier les valorisations et aides possibles. *«Avec l'appui technique, un arbre revient à 20-22 euros, indique Yves Gaborit. Le dispositif national lié à la mesure européenne 222 donne droit à 70% d'aides minimum. Mais les dossiers sont très complexes et deux projets sur trois n'en bénéficient pas. Des aides provenant de fonds privés sont également possibles»*. Une simplification et une clarification des dispositifs seraient donc nécessaires. Et surtout la valorisation du bois doit être développée. *«La valorisation en bois d'oeuvre est possible, précise Yves Gaborit, même si elle n'est pas toujours facile pour un agriculteur isolé. Et surtout, il y a le bois énergie. En 2020, la France va manquer de 20 m t de bois énergie, ce qui ouvre des perspectives intéressantes pour l'agroforesterie. Une condition de la rentabilité pour les agriculteurs est toutefois la mécanisation qui doit être développée»*.

VÉRONIQUE BARGAIN

FERME AGROBOCAGÈRE

Le 27 novembre, les associations ont dévoilé un logo qui permettra d'identifier les exploitations engagées dans l'agroforesterie. La démarche, volontaire, sera validée par les acteurs du territoire.
Les agriculteurs auront le choix entre les termes *«exploitation»* et *«ferme»* et les qualificatifs *«agrobocagère»* et *«agroforestière»*.

▸Zoom

Auvergne: Valorisation en bois énergie et litière

En Auvergne, Mission Haies Auvergne travaille depuis 20 ans au développement des haies et de l'agroforesterie. À la différence d'autres régions, les collectivités n'apportent pas d'aide à la plantation (sauf en Puy-de-Dôme) et ont surtout misé sur l'animation. Et là aussi, la valorisation du bois est considérée comme le meilleur moyen de préserver durablement l'agroforesterie. *«La marge nette de l'atelier arbre d'une exploitation varie de 500 euros à 17 000 euros/an»* indique Sylvie Monnier, directrice de Mission Haies Auvergne. La valorisation repose sur la vente de bois aux collectivités et sur l'autoconsommation, dans les chaudières des maisons et bâtiments et comme litière pour les animaux. *«L'Auvergne importe de la paille»*, souligne Sylvie Monnier. L'utilisation du bois déchiqueté en litière extérieure, sur les aires d'attente des vaches, près des râteliers, est donc intéressante et permet de récupérer un *«fumier»* valorisable. 500 éleveurs l'utilisent aussi en stabulation, en sous-couche de 7 cm recouverte de paille. La litière est très portante, propre et sans odeur. Les aspects sanitaires sont améliorés et la fréquence de paillage est diminuée. » Depuis 20 ans, des plantations intra-parcellaires y ont aussi été développées. *«Il faut éviter de planter sur des sols superficiels et un suivi est indispensable. Mais les résultats sont bons, notamment en grandes cultures, pacage d'ovins, fauche et pour les parcours à volailles»*. Pour favoriser l'adaptation des arbres aux conditions locales, la région développe par ailleurs une filière *«Végétal Local»* à partir de la récolte de graines sauvages locales.

V. G.



Visite du ministre de l'Agriculture

Il se veut rassurant mais annonce des changements

Stéphane Le Foll, en Côte d'Or vendredi dernier, s'est rendu dans une exploitation du plateau, au congrès sur la biodiversité puis au Conseil régional de Bourgogne.



Stéphane Le Foll a de nouveau évoqué la MAE spécifique aux zones intermédiaires.

Ils attendaient ça depuis longtemps. Les Côte d'oriens ont accueilli le ministre de l'Agriculture sur leurs terres superficielles en zone intermédiaire, à Hauteville-lès-Dijon chez Bertrand Franet. Les représentants de la FDSEA, des JA et de la Chambre d'agriculture ont illustré la fragilité des systèmes locaux, la dégradation de la situation économique des exploitations et leurs inquiétudes liées à la Pac. Sur l'application de la MAE zone intermédiaire, le ministre a rappelé le travail de prospection mené depuis un an. Un nouvel IFT de référence plus proche de la réalité des exploitation devrait être recherché, afin de construire une mesure agro-environnementale tentant de répondre au mieux aux caractéristiques de cette zone à handicaps. Cet IFT se substituera à un précédent indice, issu d'une enquête Draaf de 2011, qui ne *«reflétait pas la situation»* et était *«inapplicable»* d'après la FDSEA, les JA et la Chambre d'agriculture. Un montant de 74€/ha pourra être accordé aux agriculteurs se situant 30% (IFT herbicide -20% et hors herbicide -35%) en dessous de l'IFT moyen. *«Des agriculteurs de ce secteur répondent déjà favorablement à ces critères demandés, les autres exploitants pourront s'en inspirer»* indique l'un des conseillers du ministre. Les agriculteurs auront jusqu'au 15 mai 2015 pour s'engager ou non dans cette MAE.



Fabrice Faivre, président de la FDSEA et Bertrand Franet, agriculteur à Hauteville-lès-Dijon.

Action syndicale *«viande»*

Les difficultés conjoncturelles ont elles aussi été abordées lors de cet entretien. Stéphane Le Foll a annoncé des possibilités d'allègements dans les échéanciers MSA. Sur les origines étrangères des viandes recensées la veille lors d'une action syndicale à Dijon, le ministre s'est voulu rassurant en évoquant de *«prometteuses»* avancées dans la démarche Viandes de France. Sur les progrès à réaliser dans la restauration collective, Stéphane Le Foll a évoqué une dynamique mise en place avec les maires de France lors de leur dernier congrès national. Une bonne connaissance des marchés locaux et une organisation adéquate devraient permettre aux collectivités d'avoir plus facilement accès à la viande française.

Une *«vraie révolution»*

Le ministre de l'Agriculture s'est rendu dans la foulée au Palais des congrès où se déroulait une conférence de l'Inra sur la biodiversité des sols. Stéphane Le Foll a axé son discours sur la notion d'agroécologie : *«la place des sols est essentielle en agriculture, elle occupe d'ailleurs une place de choix dans la mise en place de la prochaine Pac. Les modèles que nous connaissons depuis trente ou quarante ans ne sont pas capables de durer dans le temps : les rendements n'évoluent plus et nous connaissons un certain nombre de résistances face aux produits phytosanitaires. Devant ces limites, des évolutions pratiques sont absolument nécessaires. L'agroécologie implique un changement de logique et encourage l'utilisation des mécanismes naturels pour la production agricole. Un sol n'est pas simplement un support : ce complexe possède des vertus productives que nous devons utiliser pour limiter le recours aux intrants, molécules chimiques et autres apports extérieurs. Le sol doit être vu comme un outil de production. Les micro-organismes et les vers de terres travaillent gratuitement, nous avons tout intérêt de penser avec eux !»*. Le ministre parle alors de *«vraie révolution»* : *«ce processus prend du temps et nous voulons anticiper le plus possible pour donner un maximum de souplesse aux agriculteurs. Ces pratiques nous seront un jour imposées par la société si la dégradation des sols continue. L'Europe a vu 25% de ses sols se dégrader depuis 30 ans. Cet enjeu n'est pas uniquement agricole, il est aussi environnemental. Nous sommes à la recherche d'une double performance qui est le principe même de l'agroécologie»*.

Zoom sur le second pilier

Ce 5 décembre, le ministre de l'Agriculture a fait une troisième et dernière halte au Conseil régional de Bourgogne. Stéphane Le Foll a retracé les avancées des dossiers Pac et s'est réjoui des budgets alloués aux régions : *«notre première mission a été de définir des budgets à hauteur des enjeux agricoles et de développement rural»*. Toujours dans l'attente de validation des programmes au niveau européen, Stéphane Le Foll s'est encore voulu rassurant en rappelant que les négociations Pac *«prenaient toujours du temps»*, faisant référence aux différentes réformes : *«en 2007, il a fallu attendre le mois de juin pour avoir le quitus européen. Que tout le monde soit rassuré, l'État sera garant et prendra en charge le versement des aides aux régions dès le début d'année»*.

Aurélien Genest



Le ministre a salué les élèves du lycée de Quetigny, présents à la conférence de l'Inra sur les sols et la biodiversité. Une vraie mutation de l'agriculture a été dévoilée à cette occasion.



Au Conseil régional, en compagnie de François Patriat.

Action syndicale

Contrôles surprises

FDSEA et JA de Côte d'Or ont vérifié l'origine des viandes de deux enseignes de l'agglomération dijonnaise.

Seulement un tiers de viandes françaises dans les rayons : c'est le triste constat dressé par les manifestants du jeudi 4 décembre à Dijon. «Beaucoup trop de viandes étrangères à notre goût» souligne Fabrice Faivre, en relevant des importations d'Angleterre, d'Irlande, des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne et d'Autriche. Le président de la FDSEA s'insurge d'autant plus que les établissements visités alimentent les restaurants dijonnais et différentes collectivités. Gérard Berthaut, membre du conseil d'administration de la FDSEA, rappelle que la filière commence à stocker d'importants volumes depuis plus de deux mois : *«Notre viande n'arrive pas à être commercialisée et dans le même temps, ces boutiques là consacrent les deux tiers de leurs ventes à l'export, c'est tout simplement inadmissible»*. Le secrétaire général Samuel Maréchal, amer lui aussi de voir une si faible proportion de viande française, attendait avec impatience la rencontre du lendemain avec Stéphane Le Foll : *«Nous appuyions ici la démarche nationale de la FNSEA pour tenter de faire avancer les dossiers mais c'est certain, nous ne manquerons pas d'en toucher deux mots avec le ministre demain. La situation n'est plus acceptable, la preuve en est la forte mobilisation agricole d'aujourd'hui»*.



Les manifestants, devant l'enseigne Métro à Marsannay-la-Côte, avant de rejoindre Promo Cash à Dijon.


Les deux tiers des viandes avaient une origine étrangère.

«Pas les mêmes règles du jeu»

Parmi les manifestants, Mathieu Faivre, 19 ans, en cours d'installation dans le canton de Seurre : *«Notre pays devrait être autosuffisant en viande et là, on importe en grandes quantités, je ne comprends pas. Dans le même temps, les prix sont en chute libre, les aliments ne baissent pas et on arrive pas à sortir un revenu malgré tout le temps que l'on passe à travailler»*. Un autre de ses collègues manisfestants se disait *«dégoûté du métier» : «Ça fait quatre ans que je suis installé et autant d'années où il y a des problèmes. Le marché est engorgé vis-à-vis des veaux, j'ai eu de propositions hallucinantes par rapport à nos coûts de production. A l'étranger, il n'ont pas les mêmes normes que nous, il faudrait que tout le monde joue enfin le jeu»*. Nicolas Bachelet, secrétaire général des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, rebondissait sur ce dernier point: *«C'est bien là le problème, il faudrait qu'il y ait les mêmes règles du jeu pour tous, aussi bien en termes de bien-être animal qu'en normes environnementales. Beaucoup d'efforts sont réalisés en France mais ils ne sont pas récompensés»*. A l'issue de cette action syndicale, plus d'une demi-tonne de viandes étrangères ont été sorties des rayons puis distribuées dans la foulée aux Restos du Cœur. AURÉLIEN GENEST

Promotion

Les collégiens à la découverte des métiers de l'agriculture

La FDSEA de Côte d'Or propose à des classes de collège de découvrir l'agriculture et ses métiers grâce à des présentations en classe et à des visites d'exploitation.

Depuis le début d'année scolaire, 4 classes ont déjà bénéficié des ces journées de découverte. En cours, des quizz et des animations permettent de présenter aux élèves les différentes productions et les métiers qui en découlent. Puis les visites sont l'occasion d'échanger avec les exploitants sur leur métier, de côtoyer les animaux ou encore de comprendre comment poussent les légumes et les céréales. Des sorties sur le terrain qui retiennent l'attention des élèves, et pourquoi pas, leur donne envie d'en savoir un peu plus sur ce que peuvent leur offrir les métiers de l'agriculture.

FDSEA 21 – JENNIFER ASDRUBAL, ANIMATRICE EMPLOI







▸ Formations

Fertiliser et amender avec des produits organiques dans les systèmes de production

Mettre en place et gérer la fertilisation avec des produits organiques dans un système grandes cultures
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 5 janvier à Chatillon sur Seine ou 6 janvier 2015 à Quétigny
Contact : Damien Ronget (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76 – damien.ronget@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76 – pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

SCV : Vers la couverture permanente

Améliorer ma technique de semis direct sous couvert pour optimiser la conduite et la gestion de mon atelier cultural
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 13 janvier 2015 à Saint Seine l'Abbaye
Contact : Florent Sauvadet – 03 80 28 81 39 – florent.sauvadet@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76– pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Agriculture biologique : fertilisation en grandes cultures

Optimiser sa fertilisation en AB en utilisant tous les leviers agronomiques et organiques possibles
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 15 janvier 2015 à Créancey
Contact : Pierre Robin (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76 – pierre.robin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76 – pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Conduite d'un autoclave pour une stérilisation optimale

Maitriser la conduite de son autoclave pour optimiser la stérilisation de ses conserves et minimiser les risques sanitaires
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 21 janvier 2015 à Autun
Public concerné : Producteurs utilisant ou souhaitant utiliser un autoclave
Contact : Mathilde Schryve - 03 80 68 66 31 – mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Séverine Gautier (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 68 66 50 – severine.gautier@cote-dor.chambagri.fr

Auxois-Morvan

L'énergie est dans le pré

Une réunion présentant la méthanisation, le bois-énergie et le photovoltaïque vient de se tenir dans le canton de Précy-sous-Thil.


Charles Virely, agriculteur à Époisses, évoque le dossier dont il est en charge à la Chambre d'agriculture.

Tous les agriculteurs et maires du Pays de l'Auxois-Morvan avaient reçu une invitation. *«Voir ce qu'il est possible de faire sur les territoires en matière d'énergie était l'objectif de ce rendez-vous»* note Charles Virely, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. La méthanisation a occupé la plus grande partie de la réunion. *«C'est un sujet qui doit intéresser les exploitants et chaque Pays du département. L'agriculture a une véritable place à jouer dans ce domaine»* insiste l'homme de 38 ans. Malgré un contexte difficile, *«c'est le moment d'y penser et de réfléchir»* poursuit le Côte d'orien: *«ce sont des projets assez conséquents sur le plan financier mais rien n'empêche de les réaliser à plusieurs, bien au contraire. La méthanisation peut amener une stabilité dans les compléments de revenus. Cet atout n'a pas de prix dans l'économie actuelle, avec des cours des céréales et de la viande qui peuvent aller du simple au double»*. Charles Virely rappelle que 57% des animaux de Côte d'Or sont élevés dans l'Auxois-Morvan, caractéristique rendant le potentiel du secteur d'autant plus important : *«et le gouvernement envisage la création de 1500 nouveaux méthaniseurs d'ici 2020, des aides sont susceptibles de se développer»*.
Le responsable du dossier énergie à la Chambre d'agriculture évoque ensuite le photovoltaïque: *«sur ce point, les tarifs de rachat ont malheureusement baissé. Ils sont aujourd'hui à 13 centimes le kilowattheure alors que nous étions à une vingtaine de centimes il y a encore deux ans. Cela met à mal les nouveaux projets. La prudence est de mise mais je reste optimiste devant la volonté le gouvernement d'augmenter la part des énergies renouvelables. Il existe d'autres problèmes, notamment de raccordement, présentés lors de notre réunion par Jean-Pierre Fleury, mais tout laisse à penser que la situation va s'améliorer»*.

Le bois-énergie a lui aussi été abordé. *«De plus en plus de projets se mettent en place pour valoriser les plaquettes, les haies, les différents bois que l'on peut trouver au sein des propriétés communales»* retrace Charles Virely, *«il est important de prendre connaissance de ce type de valorisations. Certains copeaux peuvent être utilisés en chaufferie, d'autres peuvent servir comme litière et être réinjectés dans les parcelles en guise d'intrants. Cela a un coût, mais chacun est invité à faire la balance entre ses avantages et ses inconvénients. L'énergie a un rôle à jouer dans l'agriculture d'aujourd'hui et de demain»*.

Aurélien Genest

Perspectives

Quelle agriculture dans 100 ans ?

Cette question a été posée à environ 200 jeunes agriculteurs par courrier électronique.

Moins de 5% de réponses. Cela s'appelle un flop. Le petit questionnaire envoyé à l'aide du listing JA21 n'a pas connu le même succès que les sondages Terres de Bourgogne des mois précédents. Cet exercice était *«relativement difficile»* d'après l'une des réponses reçues : *«avoir une vision de l'agriculture dans 100 ans m'est impossible, je ne sais déjà pas à quoi ressemblera 2015»*. Interrogés sur le niveau des cours de la viande et des céréales, les JA ayant osé *«rentrer dans l'imaginaire»* pensent à une certaine stabilité : 150 € la tonne de blé et 4€/kg de viande en 2114. *«Ça n'augmente pas depuis des décennies, je crains fort que ça le reste dans le futur»* note un JA.
La réponse d'un de ses collègues souhaitant garder l'anonymat n'est pas très optimiste quant au futur de l'agriculture : *«Il y aura plus de 10 milliards d'habitants. La recherche scientifique aura mis au point de la nourriture synthétique car l'agriculture mondiale ne sera pas capable de produire en quantité suffisante. Les surfaces agricoles seront destinées à l'industrie des biocarburants, à la production de biomasse et de gaz pour les méthaniseurs afin de pallier la disparition du pétrole. Au mieux, notre département produira encore des produits alimentaires, mais pour un public de riches, pouvant encore manger une nourriture à l'ancienne. Nos zones n'étant pas compétitives pour produire à bas coûts pour l'industrie -eh oui, nous aurons toujours nos problèmes de potentiels de rendements et de zone intermédiaire dans 100 ans- , je verrais bien un exploitant pour 300 à 500 hectares. Au pire, les agriculteurs n'auront plus qu'un rôle d'entretien du paysage et n'auront plus qu'agriculteurs que le nom... Auquel cas ce sera un UTH pour 1000 ha...»*

Fête départementale

Un renfort à JAnne



Aévénement exceptionnel, disposition exceptionnelle. Virgile Gasiorowski vient de rejoindre le 42, rue de Mulhouse pour renforcer l'équipe organisatrice de la grande fête de l'agriculture 2015. Titulaire d'un Master en stratégie de communication, ce Dijonnais de 24 ans s'occupe de nombreux points techniques comme la logistique, la location de matériels, la restauration et bien sûr la communication : *«A ce titre, nous passons de nouveau le message aux JA du département : la ferme de JAnne sera une grande réussite si un maximum de monde s'implique. Notre équipe de bénévoles s'agrandit de jour en jour avec les assemblées cantonales JA. Il faut continuer et ne surtout pas hésiter à nous contacter !»* commente Virgile Gasiorowski. Renseignements : www.jeunesagriculteurs21.fr ou lafermedejanne@gmail.com.

Aurélien Genest

Bovins viande

L'épreuve des vêlages

Un éleveur du canton de Pouilly-en-Auxois aborde la mise bas dans son cheptel.



Jean-Marc Girard, le 3 décembre.

Ses vaches sont rentrées depuis le 15 novembre et ont commencé de vêler trois jours plus tard. *«J'en suis à 25 veaux aujourd'hui»* dénombre Jean-Marc Girard, éleveur à Thoisy-le-Désert. L'homme de 47 ans fait part d'un début de vêlages particulièrement difficile. En tête de liste : quatre animaux morts le 1er décembre, pour une raison indéterminée. «*C'est arrivé le même jour sur deux paires de jumeaux... Incroyable. Le revenu des éleveurs se fait en ce moment, alors quand il y a de la casse comme ça, c'est certain, ça fait mal*» commente le Côte d'orien. Ses ennuis ne s'arrêtent pas là puisque quatre vêlages ont nécessité l'intervention du vétérinaire pour une césarienne. La cause : une torsion de matrice sur génisses. *«Là encore, c'est un coup de malchance dû à un mauvais positionnement des veaux»* poursuit Jean-Marc Girard, qui rappelle que le coût de 230 €HT par opération ne se retrouve «*malheureusement pas sur le prix de vente de l'animal*».

Des naissances jusqu'à début mars

L'éleveur se réjouit tout de même de l'orientation de son cheptel ses dernières années, lui qui s'est procuré trois reproducteurs «*vêlages faciles*» à la station de Créancey depuis 2009 : «*les veaux sont plus petits et les résultats sont bien meilleurs. Je suis passé d'une moyenne de 10 à 3 césariennes par an, sur un total de 85 vêlages. J'espère que la suite des mises bas va bien se dérouler*». Limiter les charges et les déboires sont ses principaux objectifs, dans un contexte délicat financièrement. Jean-Marc Girard rappelle les difficultés économiques du moment : «*pour les broutards par exemple, c'est bien compliqué. Si mes premiers ont été vendus 17,3fr/kg le 1er septembre (2,66€/kg), les cours se sont bien effondrés depuis pour arriver aujourd'hui à 15 fr/kg (2,28€/kg). En dessous de 16f/kg (2,43€/kg) ça ne peut plus passer avec tous les frais d'alimentation que cette production engendre*». Une fois ses vêlages terminés, Jean-Marc Girard procédera aux agnelages dans sa troupe de 80 mères Charollaises qui l'occuperont durant l'intégralité du mois de février.

Aurélien Genest

Prévention

Un agriculteur averti en vaut deux

Alertagri21 permet à un exploitant d'être prévenu par SMS en cas de délit à proximité de chez lui.



La Chambre d'agriculture, la préfecture et le groupement de gendarmerie ont créé Alertagri21, dispositif d'alerte totalement gratuit permettant aux agriculteurs d'être informés dans les meilleurs délais de certains faits de délinquance. Des bulletins d'inscriptions sont arrivés dans les cours de ferme le 6 novembre et plus de 600 agriculteurs côte d'oriens ont déjà adhéré. Dans la pratique, un agriculteur adhérent constate ou est témoin d'un délit ou d'une tentative de délit à proximité de chez lui : il compose le 17. Les forces de l'ordre envoient alors un SMS sur le téléphone portable des adhérents géographiquement concernés. Ces messages visent à renforcer leur vigilance afin d'éviter une réitération des faits. Les exploitations agricoles restent des cibles de choix, dispersées sur un territoire étendu. L'an passé, le groupement de gendarmerie avait relevé une augmentation sensible des délits touchant le milieu rural, en particulier chez les exploitants agricoles, nécessitant la mise en œuvre d'une stratégie de prévention ciblée. Comment s'inscrire? Sur internet : www.alertagri21.fr ou par courrier à adresser à Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Réseau Alertagri21, 42 rue de Mulhouse, BP 37530, 21 075 Dijon Cédex. Contact : Ève Escande au 03 80 68 66 00 ou alertagri21@cote-dor.chambagri.fr

Aurélien Genest

Formation

Le chien de troupeau remontre son museau

Une nouvelle session de dressage est proposée le mois prochain à proximité de Pouilly-en-Auxois.

Le chien, fidèle compagnon de l'homme, on connaît. Ce n'est pas toujours le cas du chien capable de seconder son maître dans la conduite d'un troupeau. Le chien de berger à toujours fait partie de l'univers de l'exploitation d'élevage. Aujourd'hui, le chien de troupeau retrouve la place qu'il avait perdue pour remplacer le manque de main d'œuvre. Son utilité devient indispensable avec l'augmentation de la taille des exploitations et des effectifs des troupeaux. En temps de travail, le chien peut représenter l'équivalent d'un mi-temps et va permettre à l'éleveur de devenir plus autonome. Rassembler les animaux, les changer de parc, les conduire sur la route, les renter en bâtiment les embarquer dans un camion, les faire passer au pédiluve ou dans un couloir de contention… Toutes ces opérations sont possibles pour une seule personne assistée d'un chien efficace. «*J'aurais du mal de me passer de mon chien*» confie un éleveur qui conduit ses bovins en pâture, «*c'est un choix qui a été réfléchi et je ne suis pas déçu du résultat. Riche de cette expérience depuis quatre ans , je me demande encore pourquoi je n'ai pas commencé plus tôt*». L'acquisition d'un chien de troupeau représente un «*investissement*» à long terme, il faut mettre tous les atouts de son côté tant au niveau du choix du chiot, de son dressage que de sa conduite. Il est préférable de se procurer un chiot issu d'une lignée de travail reconnue, sans oublier le coup de cœur de l'éleveur.

Le dressage ne s'improvise pas

Éducation et dressage sont deux phases sont bien distinctes. L'éducation, constante et progressive, va préparer le chien à obéir. C'est à ce moment que va se forger la relation entre le chien et son maître (mise en place d'une hiérarchie claire, développement de la confiance du chien et de ses aptitudes naturelles, fixation des limites, reconnaissance des signaux de communication). Entre la première journée de formation consacrée aux ordres de base et les quatre suivantes, l'éleveur dispose de quatre semaines à chaque fois pour éduquer le chien qui va très bien enregistrer les ordres en prenant de l'âge. Le dressage ne commencera qu'à l'âge de six mois, mais pas avant, car le chiot est incapable d'enregistrer des ordres. Il est important que le maître fasse preuve de patience, de méthode et d'un minimum de discipline. L'intérêt du dressage est là : mettre en valeur les qualités du chien, corriger ses défauts et obtenir une réaction précise. Le dressage ne s'improvise pas d'où l'intérêt de suivre le stage d'initiation qui se déroulera sur cinq journées les 9 janvier, 13 février, 13 mars, 17 avril et 15 mai à proximité de Pouilly-en-Auxois. Le coût sera de 125 €. Contact : Jean-Marc Bidoire au 06 70 11 19 94, 03 80 68 66 58 ou seo21@orange.fr



Le stage d'initiation se déroulera à partir du 9 janvier. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Soirée élevage de la FDSEA 58 à Châtillon-en-Bazois

«Si on n'a que le prix, on est mort !»

La Maison des jeunes et de la culture de Châtillon-en-Bazois a, de nouveau, accueilli la soirée élevage de la FDSEA58, jeudi 5 décembre au soir. Un débat riche et controversé a nourri les échanges entre les représentants des éleveurs, certains éleveurs eux-mêmes.



Malgré les réactions de la salle et les recadrages de Pierre Vaugarny et Emmanuel Bernard pour la FNB, les représentants de Carrefour et Mac Donald's ont surtout insisté sur leurs logiques commerciales et industrielles respectives.

Noël approche mais, pour le monde de l'élevage, il serait vain et chimérique de se mettre à croire au Père du même nom. Et jeudi dernier, les responsables de Carrefour et Mac Donald's, invités à venir débattre à Châtillon-en-Bazois pour la traditionnelle soirée *«élevage»* de la FDSEA 58, se sont bien gardés de jouer les petits lutins. Quelles que soient les manifestations d'empathie des uns et les revendications ou pressions plus ou moins amicales des autres, un prix du kilo de viande à 5 euros n'est sans doute pas pour demain. Cela étant posé, le tour de table de la semaine dernière a au moins eu le mérite de faire se causer des mondes à la fois si interdépendants et en même temps -ce n'est pas un paradoxe- si lointains l'un de l'autre. Le fil conducteur des échanges a tourné autour de la dimension entrepreneuriale. Parfois, avec forces détails abscons, les dirigeants de Carrefour et Mac Donald's ont évoqué les hausses et les baisses des prix et des marchés, des dents de scies qui paraissent plus ou moins maîtrisables et dont l'impact n'est pas toujours répercuté sur leurs clients. Au grand dam de ces autres chefs d'entreprises, agricoles ceux-là, que sont les éleveurs, qui voudraient bien parfois faire reposer la hausse de certaines de leurs charges, les plus volatiles, sur leurs clients. La grande distribution et la restauration hors foyer sont si souvent pointées du doigt pour ne pas tenir compte des impératifs économiques de leurs fournisseurs... Et l'argument du prix payé par le consommateur final ne tient pas la route, selon les éleveurs qui, eux-mêmes consommateurs, observent régulièrement la hausse de leur viande dans leurs centres commerciaux de proximité alors que leurs comptes en banque ne daignent pas s'épaissir. Cruel euphémisme... *«La consommation diminue... Les producteurs n'en peuvent plus... La recherche permanente du centime de moins nous oblige aujourd'hui à constater un recul de la qualité. Nous sommes au bout d'un système»* a alerté, à la tribune, sous des applaudissements nourris, Emmanuel Bernard, le président de la section bovine de la FDSEA 58, organisateur de la soirée. Ce sont de 150 à 300 euros de moins par animal et par éleveur qui se perdent depuis le début de la baisse des cours. Des pistes de salut doivent donc être explorées : tous les intervenants en ont convenu, avec les mêmes mots, mais pas avec les mêmes logiques, les mêmes approches ni les mêmes contraintes.

Segmentation et relance de la consommation

Trois mots-clés ont donc animé les réflexions des intervenants : la segmentation, la contractualisation et l'export... Sur le premier, destiné à relancer la demande intérieure, Pierre Vaugarny, le secrétaire général de la FNB, a souligné que *«sur beaucoup d'étals, c'est un joyeux b....l! Tout est à côté de tout et personne ne s'y retrouve... Nous devons travailler à la remise en avant de nos races à viande et la segmentation est certainement le moyen pour y parvenir!»* Ce à quoi Gérard Clavière, le directeur boucherie du groupe Carrefour a répondu que *«la réforme de la dénomination des morceaux, engagée depuis 6 ans, a une importance majeure»*. Et ce n'est pas tout. Pour relancer la consommation, il faut aussi être innovant, selon celui qui a cité deux exemples de ce que propose son enseigne. A côté des rayons traditionnels, des steaks hachés et des produits de coeur de gamme - *«où se situe notre vache charolaise»*, Carrefour propose aussi, maintenant, des *«viandes maturées durant 6 semaines avec la société Puygrenier. C'est du très haut de gamme mais cela prouve que nous pouvons aussi vendre de la viande cher»* a-t-il énoncé. Un éleveur, dans la salle, s'est tout de même demandé ce que voulait dire le terme *«cher»* car, se basant sur sa propre situation, a accusé la grande distribution et la restauration hors foyer de ne pas tenir compte des prix de revient : *«Mon père vendait ses vaches 26 francs le kilo dans les années 80, aujourd'hui je peine à vendre ma vache autour de 4 euros»* a simplement constaté Jérôme Deboux, en Gaec avec son frère et sa belle-soeur à Chagny, et dont l'exemple n'est pas une exception parmi les professionnels présents jeudi. Vice-président des achats de Mac Donald's Europe, Willy Brette a embrayé en expliquant que la segmentation implique des incompatibilités entre les débouchés. En clair il ne peut pas acheter la même vache, pour ses *«steaks hachés 100% muscle sans gras»* (ndlr : soit 70% de l'activité de la chaîne de fast-foods) que celle dont a besoin le responsable de Carrefour. Et donc, reproduits entre différentes enseignes et débouchés, ces orientations créent une dépression -voire une dépréciation?- sur le marché. Etre innovant encore, selon Gérard Clavière, c'est aussi proposer aux consommateurs des morceaux de viande en lamelles avec des légumes en lamelles aussi, pour la cuisine au wok. *«Les étudiants en raffolent et nous développons ce genre de produits à grande vitesse»* a-t-il remarqué. Sauf que là, la valorisation des races à viande et de leurs producteurs passe tout de même au deuxième plan derrière la recherche de valeur ajoutée de l'enseigne. *«Nous ne sommes pas altruistes. J'ai un patron qui me le dit souvent»* a-t-il reconnu.

Contractualisation et export

Quant à la contractualisation, si les volumes ne sont pas à la hausse et que les éleveurs doivent assurer la sécurité de leurs exploitations, elle a abouti à un constat de semi-échec. *«Mac'Do est l'entreprise qui en fait le plus depuis 10 ans en France. Cela représente 20 000 bêtes. Quand on s'assoit pour trouver des éleveurs prêts à prendre des animaux pour 18 mois, on n'en trouve pas beaucoup»* a regretté Willy Brette. *«Cela nécessite de changer de monde et cela ne peut pas marcher si vous n'indexez pas vos prix sur la volatilité des charges des éleveurs. Vous vendrez au même prix ou plus cher dans trois ans mais les effets ciseaux que supportent les producteurs, vous devrez les prendre en compte dans votre mécanique»* lui a rétorqué Emmanuel Bernard. Ce qui a suscité la réaction du directeur de Carrefour : *«Nous, nos prix de vente ont baissé de 1 à 2 euros depuis l'an dernier puisque nous n'avons pas répercuté la hausse des cours ni la baisse depuis»*. Et Emmanuel Bernard de rebondir : *«à force de na pas avoir de revenu, donc de trésorerie, comment voulez-vous que nous puissions nous adapter à d'éventuels changements ? On pourra nous proposer des contrats, mais nous n'aurons pas les moyens d'y aller. Pourquoi nous n'aurions pas droit nous aussi à la hausse des prix alors que tout le monde (*ndlr: économique*) profite des hausses?»* Et le responsable de la FNB a digressé sur les deux leviers pour faire repartir le marché : *«l'export et la consommation intérieure»*, qui, selon lui, doivent s'appuyer sur *«la mobilisation de tous les acteurs de la filière»*. C'est d'ailleurs ce qui ressortait du travail mené par Interbev et l'Institut de l'élevage, dont Isabelle Tisserand puis Caroline Monniot avaient dévoilé les démarches, juste avant le débat. *«Nous, la contractualisation, on y croit. Il faut aussi parler des éleveurs qui resignent 6 ou 7 ans de suite et on veut encore y croire»* a insisté Willy Brette. Et sur l'export, *«60% de la population mondiale rêve d'accéder à nos produits, les classes moyennes se développent. Essayons. Et racontons une histoire autour de nos productions. Si on n'a que le prix, on est mort !»* a conclu Emmanuel Bernard.

EMMANUEL COULOMBEIX



Emmanuel Bernard désigné président de la Commission «*Commerce extérieur*» d'Interbev

L'éleveur de Cercy-la-Tour, déjà secrétaire général adjoint de la Fédération nationale bovine (FNB), vient d'ajouter une corde à son arc. Depuis le 20 novembre dernier, il est le nouveau président de la Commission *«Commerce extérieur»* d'Interbev, l'interprofession des viandes et du bétail en France. *«Cette nouvelle mission comporte deux objectifs différents»* explique Emmanuel Bernard : *«le premier consiste, en Europe intracommunautaire, à participer à des salons, rencontres et autres rendez-vous établis depuis des années par Interbev avec des pays-phares tels que l'Italie mais aussi en Grèce, Allemagne, Portugal, Espagne». «Le deuxième objectif englobe des destinations hors frontières communautaires, et sont le plus souvent bilatérales. Il s'agit de promouvoir et de commercialiser soit de la viande, soit du vif, soit les deux, en fait de l'animal sevré jusqu'au reproducteur. On rentre souvent dans ces pays par le biais de génisses laitières, comme au Maghreb, mais il y a aussi des pays qui veulent engraisser, constituer des troupeaux (Pays de l'Est, Kazakhstan, Biélorussie...) et où il existe des précédents. Nous constatons d'ailleurs une hausse de la demande, notamment au Maghreb et en Russie... Et nous l'encourageons. Il est clair que la dimension du temps est difficile à gérer ici pour les éleveurs qui n'ont pas de revenus, mais leur salut passe par le développement de circuits d'exportation, en confortant la qualité et la sécurité. Notre production est la meilleure du monde . Avec les relais que sont les Pouvoirs publics et nos partenaires nous avons le devoir de bâtir un véritable réseau».

La ferme du lycée de Challuy, site pilote

Expérimentation de la litière bocagère

La ferme du lycée agricole de Challuy fait partie des trois sites pilotes retenus dans la Nièvre, par la Cuma Terr'eau, la Chambre d'agriculture et la fédération des Cuma, pour expérimenter d'ici trois ans l'utilisation de la litière bois pour les bovins charolais.



La réunion de lancement du projet a eu lieu en présence des jeunes le 25 novembre au lycée.

Pour Stéphanie Moulin, enseignante en agronomie-phytotechnie-gestion au Legta de Challuy, *«de par ses rôles multiples, la haie fait partie intégrante de nos exploitations. De simple limite, elle peut devenir un atout qui va de la protection des animaux d'élevage à la limitation de l'érosion, à l'abri faunistique et floristique et jusqu'à la production de bois litière pour le chauffage ou la litière»*. Et c'est donc logiquement que, dans le cadre de leurs études, près de 130 élèves de l'établissement sont mobilisés dans un projet d'expérimentation au sein même de l'exploitation du lycée. Comme ses deux autres semblables choisies comme sites pilotes dans le cadre du projet Casdar *«agroécologique»*, celle-ci va participer durant trois ans à la réalisation d'une étude sur la litière bocagère, de sa mise en place jusqu'aux études de sol après épandage

Une réunion de lancement, en présence des jeunes, a eu lieu au lycée le 25 novembre dernier, afin de préciser les objectifs et les implications du projet.

Chercher l'autonomie en litière

Le déclic, c'est la relative faiblesse de la paille produite sur le *«Domaine neuf»* (ndlr : du nom de l'exploitation du lycée) qui l'a donné. *«La paille couvre de justesse ses besoins et notre principal objectif est d'accéder à une relative autonomie en litière»* souligne l'enseignante. Très peu pourvu de haies, le lycée a eu l'idée d'en replanter pour devenir autonome d'ici quelques années. Et le potentiel est prometteur puisque 12 kilomètres de barbelés, dont une grande partie nue, entourent le domaine. Normalement, c'est une vingtaine d'élèves issus de différentes classes du secondaire qui donneront le «la», en janvier, pour la plantation des premiers arbres. Ils s'appuieront sur le plan de gestion bocager réalisé par les BTS ACSE première année en collaboration avec la Chambre d'agriculture, document présenté le 25 novembre, qui constate l'état de la ressource pour en déduire les travaux, aménagements et prélèvements que l'exploitant doit opérer *«pour répondre à ces objectifs de valorisation du patrimoine boisé sans mettre en péril la ressource»*. Les différentes étapes du projet impliqueront la participation, à chacune, des étudiants du lycée, par exemple les 1ère années ACSE et les BTS productions animales pour les mesures du diagnostic de la biodiversité, cet hiver, les BTS PA 2è année pour le choix des arbres à couper... Le deuxième objectif, suite aux plantations, est *«d'accentuer le bien-être des animaux sur les prairies»*, sans perdre de vue celui de *«l'entretien du linéaire de haies»*.

Des essais de litière concrets

Pour le moment, le projet n'en est qu'au début, selon Stéphanie Moulin qui témoigne *«de la réussite de la participation des élèves, qui devrait se poursuivre durant les deux années de l'expérimentation»*. D'autant que les premières coupes, sur les haies déjà en place, pourraient intervenir dès les mois de janvier ou février 2015 (ndlr : en fonction de la venue du grappin coupeur de la Cuma hydraulique Berry-Nivernais mis à la disposition de la Cuma Terr'eau) et la première transformation en plaquettes à partir d'avril ou mai. D'ores et déjà, l'utilisation de la litière bocagère n'est pas qu'un objectif virtuel. Elle a été mise en application dans les stabulations du Domaine neuf. Grâce à l'apport de bois d'un agriculteur voisin du lycée, *«des plaquettes ont permis le paillage de 2 cases de 7 vaches»* précise Stéphanie Moulin. Et des mesures sont faites par les élèves en stages sur l'exploitation, tant sur le suivi des températures et du salissement de la litière que du comportement des animaux. Ce n'est qu'un avant-goût puisque, dans une phase de croisière, la ferme aurait besoin de 106 m^3 apparent de plaquettes (MAP sec) pour couvrir toute la stabulation avec une sous-couche de deux fois 8 cm et le paillage en superficie (ndlr : et à condition que cette technique puisse se faire de façon durable). Pour le lycée, en tout cas, l'investissement est économique puisqu'à part la prestation de service pour la coupe et le déchiquetage, il est nul. Et l'enseignante liste les gains espérés : *«quantitatif puisque moins de paille implique moins de cultures ; technique avec une autre réflexion sur la rotation des cultures et introduction d'autres cultures que les céréales à paille, avec une litière plus saine et une moindre humidité donc moins de maladie ; enfin environnemental car l'entretien et la gestion des haies sont différents»*. Concilier la double performance économique et environnementale : tel était bien l'objectif de l'appel à projets agroécologiques du ministère de l'agriculture et de la reconnaissance de ce celui porté par la Cuma Terr'Eau au début de l'année. Challuy y prend désormais toute sa part.

EMMANUEL COULOMBEIX

Déléguer les abattages de bois avec le grappin-coupeur

Selon Benjamin Pinel, l'animateur de la Fédération Cuma Bourgogne - Antenne Nièvre, *«le partenariat entre la Cuma hydraulique Berry-Nivernais et la Cuma Terr'eau, concernant l'abattage mécanisé, prend forme»*. Un grappin-coupeur en action, apporté par la première, avait été utilisé en démonstrations lors de la journée sur la valorisation du bois bocager en litière, le 9 septembre dernier, à Moulins-Engilbert. Et la Fédération des Cuma annonce qu'une première tournée est prévue dans la Nièvre à la fin du mois de janvier 2015. *«Une dizaine d'agriculteurs sont déjà inscrits»* précise l'animateur qui veut convaincre d'autres exploitants du département : *«le prix de facturation n'est pas encore déterminé exactement mais devrait se situer autour des 100-120 euros/HE»* promet-il. Le tarif définitif sera communiqué ultérieurement mais il faut déjà prévoir une souscription au capital social de la Cuma Terr'eau pour pouvoir avoir accès à ses prestations. Informations et réservations du grappin-coupeur auprès de Benjamin Pinel au 03 86 93 40 25 ou par mail à benjamin.pinel@cuma.fr.

▶ *Agenda*

14/12 Finale de jugement de bétail

Les JA de la Nièvre organisent leur finale départementale annuelle de jugement de bétail, dimanche 14 octobre prochain, dans l'élevage de la SCEA Melaye-Sennepin à La Celle-sur-Nièvre.
Contact : JA 58 au 03 86 93 40 91.

16/12 AG du GDA Bourgogne nivernaise

Le Groupement de développement agricole (GDA) Bourgogne nivernaise tiendra son assemblée générale annuelle mardi 16 décembre, à partir de 9h, à la salle de la mairie de Mesves-sur-Loire. Programme : de 9h15 à 11h, Ouverture par le président Eric Lauseur, nouvelle organisation du GDA et activité des conseillers techniques, point sur l'expérimentation 2014-2015, rapport financier, harmonisation des cotisations des GDA/ CETA, élection des nouveaux administrateurs ; puis de 11h à midi, intervention de Youna Girault sur la PAC 2015-2019 (explications des nouveautés, conditionnalité sur l'ide verte, dernières actualités ; et enfin un repas (sur réservation avant le 5 décembre). Contact : GDA Bourgogne nivernaise au 03 86 93 40 60, au 06 08 62 85 30.

25/12 Cantonale de jugement de bétail à Saint-Péreuse

Les JA du canton de Château-Chinon organisent leur concours cantonal de jugement de bétail, samedi 20 décembre à partir de 14h à l'EARL Bazot Jean-Louis et Gabrielle à Saint-Péreuse (au bourg). Seuls les bovins seront en lice. Les concurrents peuvent s'inscrire dès 13h30. Les prix seront remis vers 17h30 et les JA ponctueront la journée d'une soirée tartiflette, à partir de 20h, à la salle des fêtes. Repas : 12 euros et réservation recommandée auprès de Cédric Bernier au 06 26 28 50 23.

13 et 14/01/15 Instants santé à Parigny-les-Vaux

La MSA Bourgogne propose ses Instants santé aux adhérents du canton de Pougues-les-Eaux, du 13 au 14 janvier 2015, à la salle polyvalente (le bourg) de Parigny-les-Vaux.

20, 21 et 22/01/15 Instants santé à Prémery

La MSA Bourgogne propose ses Instants santé aux adhérents du canton de Prémery, du 20 au 22 janvier 2015, à la salle sociale (2, rue A. Croizat) de Prémery.

Jocelyn Kerleaux a pris son poste le 1er décembre

Un nouveau chef de service à la Chambre d'agriculture de la Nièvre

Joël Caniou faisant valoir ses droits à la retraite le 24 décembre prochain, un nouveau chef du service Installation/formation/entreprises/espace rural a été recruté par la Chambre d'agriculture. Jocelyn Kerleaux est entré en fonction le 1er décembre pour trois semaines de tuilage.

Comme son nom ne l'indique pas, Jocelyn Kerleaux est originaire de la région de Lyon, même s'il confirme aussi son ascendance bretonne. Il vient de prendre sa nouvelle affectation, le 1er décembre, au sein de la Chambre d'agriculture, où il remplacera Joël Caniou, à partir du 24 décembre, à la tête du service Installation/formation/entreprise/espace rural, ce dernier partant officiellement en retraite à cette date. Jocelyn Kerleaux arrive d'Aquitaine, où il vient de conduire durant un an une mission pour la mise en place d'une agence de la biodiversité pour le compte du Conseil régional. Marié et père de deux enfants, ce quadragénaire (né en 1969) a toutefois connu un parcours professionnel très imprégné par le milieu agricole, en grande partie dans la région Auvergne. Excepté une expérience de deux ans en tant que commercial de terrain pour le compte d'une SARL d'installation de centrales photovoltaïques, créée par des agriculteurs, il a en effet passé quinze ans, entre 1994 et 2011, dans les organisations professionnelles agricoles auvergnates, d'abord à la Chambre régionale d'agriculture où il était ingénieur d'études en économie des exploitations, ensuite comme directeur adjoint de l'Adasea du Puy-de-Dôme, et enfin en tant que directeur du syndicat UDSEA 63.

«Valeur ajoutée à la ferme départementale»

«Le poste dans la Nièvre était ouvert et j'ai vu passer l'offre, à laquelle j'ai répondu. Ma principale motivation était de revenir dans le champ d'action des OPA et des métiers de l'agriculture, ce qui est mon cœur de métier et ce que j'aime faire» explique le nouveau chef de service qui *«ne connaît pas la Nièvre dans un cadre professionnel»*. Cependant, *«ce n'est pas pour moi un problème puisque mon passé dans le Massif Central et mes connaissances d'une agriculture diversifiée, dans le Puy-de-Dôme, entre une zone céréalière importante et un grand bassin d'élevage avec des productions de qualité et diversifiées m'en donnent une bonne approche»* estime-t-il. Il précise aussitôt : *«les spécificités de la Nièvre avec des exploitations restructurées de grande dimension et une problématique en terme de transmission, de reprise et d'installation, témoignent du souci de mettre de la valeur ajoutée dans l'agriculture départementale»*. Le système dominant en broutards allaitants connaît les mêmes vulnérabilités ici qu'en Auvergne, où l'élevage Salers et la production laitière pour la transformation dans les 5 fromages d'appellation contrôlée dénotent toutefois d'une plus grande diversification.

«Maintien du service rendu»

Pour l'instant, le nouveau chef de service qui n'aime rien tant que *«les plaisirs simples de la vie, et s'impliquer dans la vie de famille»* se consacre à fond à son nouveau poste que *«je découvre, en même temps que le service et les équipes. Je vois qu'il y a un fonctionnement de la vingtaine de salariés déjà bien en place et ma première impression est que çà tourne bien avec une bonne organisation et des gens compétents»* résume le successeur de Joël Caniou. Pour lui, *«l'enjeu c'est de maintenir la qualité du service rendu aux agriculteurs nivernais et être en capacité d'adaptation permanente aux évolutions réglementaires, économiques et environnementales»*... Et de faire profession de foi: *«l'important pour la Chambre, c'est d'accompagner l'exploitation dans les grandes étapes de sa vie, de l'installation à la transmission. Si nous sommes bons là-dessus, nous devenons incontournables sur le terrain»* prévoit Jocelyn Kerleaux. *«D'autant que, dans une vie, un agriculteur ne s'installe qu'une fois et ne change pas de productions quinze fois. Nous devons donc être là !»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



Originaire de Rhône-Alpes avec des racines bretonnes, Jocelyn Kerleaux a passé quinze ans dans les OPA de la région Auvergne.

En bref

Blismes. Encore un contrôle sous tension



Jeudi 4 décembre, un nouveau contrôle de l'ASP de Dijon s'est fait sous l'étroite surveillance d'une vingtaine d'adhérents de la FDSEA et des JA du canton de Château-Chinon. Il s'agissait cette fois-ci d'un contrôle chez Danièle et Gilles Jeanguyot, exploitants co-gérants de l'EARL de Meuleau, à Blismes. L'objet de la visite de l'agent de l'ASP était ciblé sur les MTL JA, Danièle Jeanguyot ayant bénéficié d'un emprunt à 1% pour l'achat d'un téléscopique. C'est donc logiquement que les collègues du couple d'éleveurs ont donc décidé de lever et bloquer provisoirement le véhicule de l'ASP avec l'objet du contrôle. L'EARL avait déjà été contrôlée il y a un an par la DDT sur des facturations acquitées sur des bâtiments. C'est ce qui a suscité l'étonnement et la contestation des représentants du réseau FDSEA/JA cantonal. Michel Prévotat et Cédric Bernier, leurs représentants cantonaux, ont engagé avec l'agent un dialogue courtois, après que celui-ci ait pu accomplir sa mission, mais avant son départ, symboliquement, sa voiture a été soulevée par le chariot élévateur, le temps d'une prise de photo. Les responsables syndicaux demandent à l'administration qu'il n'y ait *«plus de contrôle sur leurs exploitations tant que le revenu ne s'améliorera pas»*.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Charolais de Bourgogne

Des courriers-types d'oppostion

Comme Régis Taupin, président de Charolais de Bourgogne, l'avait annoncé lors de la dernière session de la Chambre d'agriculture, la Procédure nationale d'opposition (PNO) concernant la reconnaissance de l'IGP *«Charolais de Bourgogne»* est ouverte jusqu'au 13 janvier prochain. Une réunion spécifique aux 27 adhérents de la marque associative et à leurs collègues éleveurs de 24 communes du Sud-Nivernais, s'est tenue à Cercy-la-Tour, vendredi 5 décembre au matin. Objet de la mobilisation de la Chambre d'agriculture, dont Eric Bertrand, son président, avait fait le déplacement : imaginer les voies de recours contre le cahier des charges actuel du projet d'IGP qui prévoit de les exclure du signe officiel, parce que l'Inao refuse une superposition de territoire avec l'actuelle IGP *«Charolais du Bourbonnais»*. Du coup, les adhérents qui le veulent, peuvent désormais faire connaître leur contestation devant l'Inao, d'autant qu'une triple superposition (avec en plus l'AOP *«Boeuf de Charolles»*) a finalement été admise par l'INAO sur une quarantaine de communes de Saône-et-Loire. Pour que les Nivernais ne soient pas lésés, l'association Charolais de Bourgogne, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, leur propose donc de rédiger une *«demande d'opposition au cahier des charges Charolais de Bourgogne»*. Un courrier-type a été rédigé par les responsables à l'intention de ces 10% d'éleveurs de la zone géographique bourguignonne qui ne veulent pas l'avoir dans le baba. *«Suite à la parution au Jorf de l'arrêté relatif à l'ouverture d'une procédure nationale d'opposition pour la demande de reconnaissance en IGP de la dénomination Charolais de Bourgogne, j'ai découvert que mon exploitation n'est pas dans la zone de production. Aussi, je demande des explications concernant cette exclusion et sa réhabilitation»* introduit le courrier-type. Le texte ainsi qu'un formulaire de contestation sont disponibles auprès de Charolais de Bourgogne (Martine Marquet, 3 rue du Golf, 21800 Quétigny, téléphone : 06 80 17 30 02 ou mail : mmarquet@sl.chambagri.fr) ou de la Chambre d'agriculture. Vendredi, les présidents des deux structures, les techniciens de l'association et de la Chambre, ont insisté sur l'urgence à faire les démarches rapidement. En cas de prise en compte par l'Inao, la somme des contestations individuelles et collective (la Chambre enverra aussi un dossier) aboutira peut-être à une commission d'enquête qui proposera, éventuellement, une nouvelle PNO de 15 jours, cette fois-ci en février. Et il faudra que tout soit calé à ce moment-là *«pour avoir une lueur d'espoir de réhabilitation à la Commission Inao de la mi-mai»*, selon Régis Taupin. Sinon, l'examen de l'intégration des 24 communes en question pourrait attendre septembre ou octobre 2015, ce qui retarderait -encore- d'autant l'obtention -tellement attendue- de l'IGP...

E.C.



Fermes ouvertes

2014 : Une très bonne année

Comme chaque année, la FDSEA 58 a proposé à toutes les classes de primaire et maternelle du département des visites à la ferme. Bilan d'une année qui a encore connu un franc succès.



Les enfants attentifs durant une visite

En partenariat avec l'Inspection Académique et le Crédit Agricole, la FDSEA organise cette opération afin de faire découvrir le monde agricole au plus grand nombre d'élèves qui représentent la génération future.

C'est près de 500 enfants qui ont participé à cette opération en 2014. Ils ont généreusement été accueillis par une vingtaine d'agriculteurs du réseau syndical de la FDSEA 58.

A la découverte du milieu agricole

Elèves comme enseignants ont été ravis de pouvoir aller à la rencontre des agriculteurs et de découvrir leurs fermes. Les visites ont été préparées en amont, des supports pédagogiques ayant été distribués préalablement : le «*livre du maître*» ainsi que le «*livre de l'élève*» de la FNSEA, qui leur ont permis d'avoir une première approche du métier d'exploitant agricole.

Guidés par les exploitants, les élèves ont vu les cultures, les animaux mais aussi les engins agricoles. Des moments de partage et d'échanges qui interpellent les enfants et leur font prendre conscience d'où vient ce qu'ils trouvent dans leurs assiettes au quotidien.

Une opération reconnue de tous, et qui sera renouvelée dès 2015 !

RL – FDSEA 58

Point de vue

Nos politiques ont perdu la tête



Pierre Bobin,
président cantonal FDSEA de Montsauche-les-Settons

Oui, Mesdames et Messieurs les élus, ce qui est enfermé dans votre cerveau est pollué, je parle bien entendu des textes que vous avez voté cet automne dans la loi d'avenir.

- 4300 € de taxe pour remettre en état une friche alors que l'agriculteur a pour seul but de faire de la restructuration de son parcellaire. Dans le Morvan, il n'y a pas eu de remembrement, nous n'avons pas coûté un seul centime à l'Etat. Alors qu'on devrait nous aider financièrement à éviter que le paysage se referme, on nous met une fois de plus à l'épreuve des taxes.
- Dix centimètres, c'est la profondeur des fossés imposée pour assainir nos prés humides. Toutes ces lois idiotes sont votées à l'assemblée nationale et au sénat sans se préoccuper comment l'agriculteur peut les mettre en place sur le terrain.

Si vous avez envie de vous occuper du libre écoulement de l'eau, occupez-vous donc des inondations récentes dans le midi de la France, des surfaces bétonnées dans les villes, des rivières pas entretenues mais comme tout ça vous fait peur, et face aux vrais problèmes, vous êtes menteurs, aveugles, sourds et muets.

Je vous rappelle que le revenu 2013/2014 en élevage allaitant se situe entre 4000 et 7000 € par UTAF et par an (source CER du 24/11/14). Alors Mesdames et Messieurs les politiques, ce montant ressemble à votre salaire mensuel de base. Comment faut-il s'y prendre pour vous expliquer qu'il existe des rats des villes et des rats des champs ?

Les contrôles dans le département, l'alerte rouge sera maintenue en place tant que les administrations compétentes ne sont pas prêtes à accepter nos propositions, nous résisterons.

A ce jour, le temps des discussions qui n'aboutissent à rien est révolu, des actions expéditives et muscelées seront décidées, les paysans sont des gens qui travaillent, productifs et pour quel revenu ? Alors je demande aux donneurs de leçons de se remettre en question et si vous le souhaitez, prenez de longues vacances, les paysans organisent leur résistance.

Le préfet aux champs.

Visite aux grandes cultures et aux sapins

Comme il s'y était engagé en arrivant dans le département, Jean-Pierre Condemine, le nouveau préfet de la Nièvre, débute ses premières visites aux exploitations et infrastructures agricoles nivernaises. Mercredi 3 décembre, il a passé la journée, d'abord au chevet des grandes cultures puisqu'il a été reçu et à la société coopérative Axereal de Pouilly-sur-Loire et sur l'exploitation céréalière de François Cholet à Saint-Martin sur Nohain, ensuite à celui des sapins de Noël, puisqu'il a visité l'exploitation de sapins «*La Fragneau*» à Moux-en-Morvan dans l'après-midi. Aucune ferme d'élevage n'était au programme du représentant de l'État, mercredi dernier, mais ce n'est que partie remise. Sur son agenda à venir, Jean-Pierre Condemine a d'ores et déjà coché la date du dimanche 14 décembre, où il est attendu par les JA de la Nièvre, à la SCEA Melaye Sennepin de La Celle-sur-Nièvre, dans le cadre de leur finale départementale de jugement de bétail.

Rectificatif.

Françoise Fleury n'est pas Françoise Joly

Les adhérents de la Fédération des CUMA auront corrigé d'eux-mêmes. Dans notre article de la semaine dernière (N°1299) consacré à Sylvette Bernard, la nouvelle animatrice, nous avons écrit, par erreur, qu'elle rejoignait Benjamin Pinel et Françoise Joly dans le bureau du 1er étage de la Chambre d'agriculture. Il faillait bien sûr comprendre Françoise Fleury. Toutes nos excuses à l'intéressée.



DAFP MATERIEL AGRICOLE

TOUCY Route de Joigny	**03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud	**03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron	**03 86 44 24 16**

et ses agents

Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**

Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

▸ Formations

Formation gestion et valorisation de vos fourrages

Le Sedarb vous propose une formation sur la gestion et la valorisation de vos fourrages : choix des espèces fourragères et des techniques d'entretien des prairies, récolte et mode de conservation des fourrages, évaluation de leur qualité (au-delà de l'analyse de laboratoire) et valorisation dans les rations. Deux sessions sont prévues : les mercredis 17 decembre et 14 janvier à Auxerre, ainsi que les mardis 16 décembre et 13 janvier à Bierre les Semur (21). cette formation est gratuite pour les personnes à jour de leur cotisation VIVEA (autres cas, nous consulter).
Contact et renseignements : Aurélie Billon, technicienne polyculture élevage au Sedarb, au 03 86 72 92 20, aurelie.billon@sedarb.org

Prochaines formations Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse

Lundi 15 et mardi 16 décembre: Décideur (Travaux et services ZNA)
Lundi 15, mardi 16, jeudi 18 décembre : Opérateur (Travaux et services ZNA)
Tests : Certiphyto toutes catégories, sur rendez-vous
Financement Vivea ou FAFSEA pour les formations agricoles (au sens large)
Pour plus d'informations et inscriptions, contacter Edith Mazeron ou Clarisse Bernard au 03 86 94 60 20

Les Maec «Systèmes»: une opportunité à saisir? (Grandes cultures et monogastriques)

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2,5 jours les 15 janvier, 11 février et 17 avril, afin de vous accompagner dans la lecture du cahier des charges des Maec «*systèmes*» monogastrique et grandes cultures et l'évaluation de la faisabilité technique du déploiement de ce cahier des charges sur votre exploitation
Lieu : Auxerre - Public : agriculteurs céréaliers et/ou possédant un élevage de monogastriques
Contact : Thiphaine trousson au 03 86 94 22 21
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



Coopérative Capserval

Les surfaces en blé CRC® progressent

L'assemblée générale de Capserval, qui s'est tenue le 28 novembre dernier à Sens, a permis de faire le point sur la collecte du dernier exercice, marquée par une progression des surfaces en blé CRC®, fer de lance de la coopérative.

C'est par un bilan de la récolte 2013, qu'a débuté l'assemblée générale. Elle se solde par un volume de 145 762 tonnes, en retrait de 5 % par rapport à l'année précédente. Un chiffre légèrement inférieur à la moyenne des neuf dernières années, conséquence d'un faible potentiel et de conditions climatiques défavorables, particulièrement pour le colza et le maïs. La qualité est correcte dans son ensemble, mais le taux de protéines en blé se détériore avec une moyenne à 11 %, obligeant la coopérative à réaliser des assemblages pour répondre aux marchés. Un cru moyen en colza, avec un rendement parfois inférieur à 25 q/ha et une moyenne à 27 q/ha. L'année 2013 aura vu également la première collecte en bio pour Capserval, sur les silos de Sergine et Cerisiers, dans le cadre du partenariat mené avec la Cocebi. Pour ce qui est du groupe Capserval dans sa globalité, la collecte s'élève à 194 055 tonnes, en retrait de 6 %, avec une baisse de 16 % en colza et de 12 % pour le maïs, seul le blé est en progression à + 3%. Les perspectives 2014 semblent plus favorables en terme de quantité et on se dirige vers une collecte estimée à 220 000 tonnes.

Des surfaces en blé CRC® qui progressent

Sur le plan de la commercialisation, la collecte de blé se scinde en deux parties : pour 34 % en blé 1 et pour 66 % en blé CRC® (Culture raisonnée Contrôlée), dont 18 % dédiés à la filière «*Babyfood*». Pour Jean-Luc Billard, directeur de la coopérative, «*il est nécessaire de continuer à développer cette production, gage d'un débouché sécurisé pour nos adhérents et un axe majeur pour notre coopérative…*» Les surfaces en CRC® ont progressé en 2013, pour atteindre 7102 ha, en dépit d'une production en légère régression à 47 500 t et se partagent en deux catégories : blé panifiable et blé pour l'alimentation infantile. Les deux tiers du blé classé panifiable alimentent le marché de la meunerie, avec une farine destinée en grande partie aux baguettes de tradition française certifiées label rouge, souligne Jean-Luc Billard : «*il faut retenir que 78 % de nos blés ont été livrés chez des meuniers installés dans un rayon de 150 km, nous sommes une coopérative tournée vers le marché intérieur…*» Concernant le réseau «*babyfood*», 64 % des blés classés sont destinées à l'export, dont 46 % pour l'Italie, qui reste, avec la Belgique (18 % des exportations), les deux marchés historiques pour Capserval, mais avec 36 % des destinations, le marché français est en pleine progression.

Une fois de plus, la dernière campagne de commercialisation aura été marquée par une extrême volatilité des prix, rappelle le directeur général de la coopérative : «*si le prix moyen en blé pour cet exercice a été de 185,52 €/t, la volatilité est bien une réalité depuis 2006, puisque l'écart type est de plus de 110 €/t, ce qui représente une variation du chiffre d'affaires d'environ 770 €/ha, en plus ou en moins, d'une année sur l'autre. D'où l'importance pour les adhérents, de bien choisir leur stratégie de mise en marché…*»


Etienne Henriot et Jean-Luc Billard, président et directeur général de Capserval

Libérer l'entreprise agricole

Dans son discours, le président de la coopérative, Étienne Henriot est revenu notamment sur la crise que traverse le pays et les freins que rencontrent l'activité agricole : «*Alors qu'il nous faudrait exploiter tout le potentiel d'expression de la richesse de nos territoires, qu'il soit d'ordre alimentaire énergétique ou alimentaire, nous produisons des lois : loi d'avenir agricole, loi sur la transition énergétique etc., qui, lorsqu'elles abordent les questions concernant l'agriculture, ne précisent pas l'ambition qui devrait être celle d'un grand pays à vocation agricole…*». Rappelant les enjeux environnementaux majeurs et une attente sociétale forte en la matière, le président de Capserval en fixe les jalons : «*l'agriculture doit se placer au premier rang des acteurs, non seulement concernés, mais aussi comme contribution de solutions. Nous pouvons à la fois contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire, au développement de la chimie verte, mais aussi à la durabilité environnementale. Pour tout cela, il faut libérer l'innovation, libérer l'entreprise agricole et permettre le développement de nos filières, afin que nous participions pleinement au redressement du pays…*»

Des tracteurs roulant à l'hydrogène

L'innovation justement, il en a été beaucoup question, avec l'invité du jour, Jean-Paul Hebrard, rédacteur en chef de TV Agri, venu évoquer les nouvelles technologies dans le domaine agricole, avec pour enjeu, une production plus grande de céréales par UTH, afin d'assurer la sécurité alimentaire d'une population estimée à 9 milliards d'individus à l'horizon 2050. Certaines innovations, à l'image du GPS, sont désormais monnaie courante et les capteurs embarqués, de plus en plus présents, dans le cadre de «*l'intelligence farming*». «*aujourd'hui déjà, un drone équipé d'un matériel autorisant des prises de vues dans certaines longueurs d'ondes vous permet de mesurer les besoins en azote des cultures et d'en transférer les données sur les consoles des tracteurs pour qu'ils puissent moduler directement les doses d'engrais appropriées…*» Autre innovation, les mesures en 3D : «*permettant, comme en viticulture, de mesurer le volume de la feuille et adapter la pulvérisation au cas par cas, pour une véritable chirurgie fine de la vigne…*» Le matériel n'est pas en reste et si la limite actuelle des tracteurs ne dépasse pas les 500 cv, «*Michelin travaille déjà sur des pneus pouvant équiper des moteurs de 1000 cv..*» Reste le problème de les faire circuler sur le réseau routier et le parcellaire ! Des troupeaux de tracteurs sont aussi en projet : «*sans cabine, guidés par ondes radio par l'opérateur sur son tracteur…*» Pour Jean-Paul Hebrard, «*c'est sans nul doute l'énergie électrique qui arrivera le plus vite dans vos fermes, capable d'alimenter certains organes satellites du moteur et génératrice d'économie de carburant non négligeables…*» Tracteur fonctionnant au méthane, piles à combustible…, le rêve est en marche. Reste à fabriquer de l'hydrogène propre : «*le problème est qu'on ne sait fabriquer de l'hydrogène qu'à partir du pétrole et l'intérêt écologique n'est pas évident. Aujourd'hui, la recherche porte sur le moyen de récupérer dans le cadre de la photosynthèse, non plus des sucres complexes, mais des composés hydrogénés, à partir de catalyseurs meilleur marché. Et celui qui demain saura faire ça, sera le roi du pétrole…!*»


Dans l'assistance, de nombreux responsables d'OPA et de coopératives céréalières partenaires.

Dominique Bernerd

FDSEA 89

Les administrateurs en conseil à la FNSEA

Le dernier conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne s'est tenu dans les locaux de la FNSEA à Paris. L'occasion pour les administrateurs du syndicat de rencontrer les responsables nationaux et de faire le point sur les nombreux dossiers d'actualité.



De gauche à droite : Catherine Lion, directrice de la FNSEA, Francis Letellier, président de la FDSEA 89 et Xavier Beulin, président de la FNSEA

Pour un conseil d'administration qui a accueilli plusieurs nouveaux responsables il y a quelques mois, il est toujours intéressant d'aller dans *«la grande maison»*. Cela donne l'occasion de voir les équipes qui font vivre l'antenne nationale de notre syndicalisme, mais aussi de profiter de leurs compétences. C'est pourquoi le conseil de la FDSEA 89 a alterné des interventions de représentants de la FNSEA et des travaux sur l'action de la FDSEA 89.

Catherine Lion (directrice générale), Xavier Beulin, Dominique Barraut, Claude Soudé et Henri Brichart (respectivement directeur du service Économie et membre du bureau de la FNSEA en charge des négociations PAC) ont donné un aperçu de l'ampleur du travail mené à Paris et dans les instances européennes pour porter nos revendications *«françaises»*. Ce conseil intervenant dans une période syndicale assez intense, les administrateurs ont échangé avec Dominique Barraut sur le positionnement de la FNSEA et les moyens de répondre aux attentes exprimées par les agriculteurs et viticulteurs qui se sont mobilisés le 5 novembre dernier. Pour l'instant le travail est toujours en cours pour obtenir satisfaction sur les revendications portées. Il a d'ailleurs été décidé à Paris de mener une action de blocage de la DDT et de la DDCSPP le 2 décembre pour rappeler qu'il y a urgence pour l'administration à apporter des réponses.

L'autre partie du conseil a été consacrée à un travail sur l'organisation de la FDSEA 89 et les orientations à donner à son action. Après les résultats positifs de la campagne de présentation de la FDSEA auprès d'agriculteurs ou de viticulteurs non adhérents, une réflexion devait être menée sur le lien au terrain, les services apportés aux adhérents, le suivi de projets à l'échelle des cantons. Philippe Loussot, en charge des formations à la FNSEA, a encadré les réflexions et a généré des échanges riches entre les participants. Les réflexions sont loin d'être terminées. Les travaux amorcés devront être repris lors de prochaines réunions du Bureau de la FDSEA et du Conseil, mais des lignes sont tracées. Avec à la clef des idées pour les réunions cantonales qui débutent cette semaine… Alors venez participer à cette nouvelle dynamique !

FDSEA 89

«Qui a pu pondre un truc pareil…!»

Le président de la *«Grande Maison»*, Xavier Beulin, a rencontré lors de la première journée, les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne présents, évoquant notamment avec eux, plusieurs sujets d'actualité

Représentativité des corps constitués :
« On vit une situation extrêmement délicate sur le plan de la démocratie et de la vie républicaine dans ce pays. Il n'est pas acceptable que ce que l'on appelle les corps constitués, dont nous faisons partie, soient moins entendus que le sont des groupes qui naissent, vivent et meurent aussi vite que les sujets apparaissent et disparaissent… là aussi, pour le dire autrement, on voit bien que sur de nombreux sujets, ils sont devenus aujourd'hui, un mode d'expression extrêmement puissant, un mode d'influence réel et on les écoute avec une oreille attentive… »

Le compte pénibilité :
« Ce n'est pas qu'on le refuse sur le fond. Tout le monde reconnaît qu'il y a des métiers plus ou moins exposés, plus ou moins à risque. Mais la mécanique et l'usine à gaz qui sont en train de se mettre en place pour valider et mettre en évidence cette pénibilité, c'est complètement ahurissant ! On se dit, mais qui a pu pondre un truc pareil !
De plus, quand vous regardez le gouvernement actuel, à l'exception peut-être du ministre de l'Intérieur, qui a travaillé un peu dans le privé, tous les autres ne savent pas ce qu'est une fiche de paie… ! En tous cas, ils n'en ont jamais pratiqué, passant du bac en fac, de la fac à l'ENA, de l'ENA à Sciences-Po et à leur Cabinet. Je ne dis pas qu'ils sont plus mauvais ou meilleurs que d'autres, simplement, ils ne sont pas dans la vraie vie… »

La réglementation :
«Comment peu-on admettre aujourd'hui, qu'on soit passé en moins de quinze ans, à une situation où quasiment le quotidien du paysan n'est plus réglé par le climat,le sol, l'animal, la plante, mais uniquement par des décrets… Travaille-t-on moins bien avec moins de réglementation ? J'ai la faiblesse de croire le contraire : moins on en mettra et plus on responsabilisera les uns et les autres… Nous sommes dans une obligation de moyens où l'on décrète à Paris ou Bruxelles, ce qui est bon ou pas. Pour un contrôleur, c'est facile : vous avez fait, c'est bien, vous avez pas fait, pénalités ! Contrôler un objectif c'est beaucoup plus compliqué et c'est là que nous avons un problème…»

La Grande Distribution :
«Aujourd'hui, la Grande Distribution est entre les mains de 4 centrales d'achat qui vont concentrer 91% des produits alimentaires, alors qu'en face, nous sommes 400 000 paysans, pour 12 000 entreprises de transformation ! Comment voulez-vous qu'on ait un rapport équilibré et équitable ? Le seul moyen de s'en sortir est de passer du discours aux actes, en agissant notamment au niveau de la restauration collective, qu'on aménage les cahiers des charges et les appels d'offre, pour donner un vrai guide aux élus et leur dire que si le prix est peut-être important, il n'est pas le seul à l'être…»

Conférence environnementale et transition énergétique :
«Transport, bâtiment, logement, mobilité, industrie… Pourquoi encore une fois, focaliser sur l'agriculture ? Je vous signale quand même qu'une fois fait le bilan, l'agriculture est le seul secteur ayant le plus contribué au Grenelle de l'environnement… le logement, c'est que dalle, quoiqu'on nous en dise, notamment en secteur privé, alors qu'il y aurait tant à faire en matière d'isolation… Même chose pour le transport : il suffit de regarder autour de nous, qui sommes de grands utilisateurs de fret, avec une dégradation du rail, au profit de quoi ? De la route… Si la route est plus intéressante écologiquement que le ferroviaire ou le fluvial, il faut qu'on m'explique !»

Vos concessionnaires

FENDT

et l'ensemble de leurs collaborateurs vous souhaitent une excellente année 2015



fendt.fr

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

▸ Formations

22/01 Améliorer l'ambiance de mon bâtiment d'élevage
Formation d'1 journée organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 16 décembre
Objectifs : savoir établir un état des lieux de sa situation, être capable d'analyser les écarts entre le prévu et la réalisé, évaluer ses marges de progrès, se doter d'un outil de suivi et construire un plan d'actions
Lieu : Auxerre - Public : jeunes agriculteurs ayant au moins 1 an d'exercice comptable
Contact : Emeline Richard au 03 86 94 28 41
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

16/12 Piloter mon entreprise sur mes premières années d'installation
Formation d'1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 16 décembre
Objectifs : être capable d'identifier et de mesurer les problèmes d'ambiance dans ses bâtiments, identifier les solutions les plus appropriées pour y remédier
Lieu : Venoy - Public : Eleveurs
Contact : Guillaume Durand au 03 86 94 22 27
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

08/01 Evaluer mon exploitation
Formation d'1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne jeudi 8 janvier
Objectifs : faire l'inventaire des différentes méthodes d'évaluation et s'approprier celle qui répond le mieux à ses attentes ou à sa situation particulière
Lieu : Auxerre - Public : agriculteurs en phase de transmission, création de société, cession de part, transmission par succession
Contact : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Appliquer les médecines alternatives en aviculture
Formation sur 2 jours organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 13 et mercredi 14 janvier
Objectifs : Mieux connaître et savoir utiliser des techniques alternatives pour la prévention et le traitement des pathologies les plus courantes chez les volailles.
Lieu : Auxerre - Public : Eleveurs de volailles de chair et de poules pondeuses, en sytème conventionnel ou en agriculture biologique
Contact : Alice Demolder-Bilhot au 03 86 94 26 33
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

▸ Formations

Piloter mon entreprise sur mes premières années d'installation

Formation d'1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 16 décembre
Objectifs : être capable d'identifier et de mesurer les problèmes d'ambiance dans ses bâtiments, identifier les solutions les plus appropriées pour y remédier Lieu : Venoy - Public : Eleveurs
Contact : Guillaume Durand au 03 86 94 22 27
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Évaluer mon exploitation

Formation d'1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne jeudi 8 janvier
Objectifs : faire l'inventaire des différentes méthodes d'évaluation et s'approprier celle qui répond le mieux à ses attentes ou à sa situation particulière Lieu : Auxerre - Public : agriculteurs en phase de transmission, création de société, cession de part, transmission par succession
Contact : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Bas volume : bien utiliser les adjuvants

Mercredi 21 janvier, venez vous perfectionner dans l'utilisation des adjuvants : des experts de l'adjuvantation vous aideront à identifier les grandes familles d'adjuvants disponibles sur le marché, leurs propriétés et les résultats attendus. la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose cette formation d'1 jour afin de vous permettre de carcatériser les situations de pulvérisation et les olutions qui s'offrent à vous Lieu : Auxerre - Public : agriculteurs céréaliers
Contact : Gaëlle de Nardo au 03 86 64 45 65
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Assemblée générale 110 Bourgogne

Un résultat d'un bon niveau dans un contexte perturbant

110 Bourgogne a réuni ses adhérents en assemblée générale à Auxerre. La coopérative, a vu son résultat impacté par les mauvaises performances de la campagne 2013-2014, mais s'en tire la tête haute, grâce à ses compétences propres et à celles de ses partenaires, notamment pour la commercialisation des grains.



Gérard Delagneau et Robert Bilbot... un dernier tour de piste des coopératives pour Robert Bilbot, qui tirera bientôt sa révérence et grâce auquel l'esprit coopératif soufflera longtemps encore sur l'union Cérévia.

C'est dans les années difficiles que le modèle coopératif prouve sa solidité. Les précédentes campagnes confirment malheureusement ce constat car, comme le souligne le directeur général de 110 Bourgogne, «*il est toujours aussi compliqué d'être agriculteur sur les plateaux de Bourgogne*». Les producteurs de grandes cultures viennent de traverser quatre années difficiles, marquées «*par de fortes fluctuations*», sur les rendements comme sur les prix, le tout aggravé par le contexte «*d'un marché chaotique sous influence des événements politiques et économiques*». En dépit de cette situation et des difficultés rencontrées sur la collecte qui ont mobilisé toutes les compétences techniques de la coopérative, 110 Bourgogne a réussi la performance de dégager du résultat, ainsi que ses filiales. Le résultat net de 1 236 000 euros, en baisse par rapport à l'exercice précédent, «*reste d'un bon niveau, en dépit d'une baisse des volumes et des baisses de prix*». Même constat pour le bilan du groupe qui s'établit en repli par rapport à l'exercice précédent, mais reste positif à 1 762 000 euros. Les fonds propres de la coopérative continuent leur progression et se consolident à 49 millions d'euros.

«Ne plus perdre une part de marché»

Parmi les faits marquants de l'année, «*l'excellent travail des salariés sur les grains*», comme l'indique le directeur général, a permis d'optimiser les expéditions et donc de répondre au mieux à la demande dans un contexte de commercialisation particulièrement tendu. Très impliquée dans la démarche RSE (responsabilité sociale et environnementale) «*qui s'inscrit naturellement dans son fonctionnement*», 110 Bourgogne assume son engagement «*en tant qu'acteur économique et responsable*». «*5ème entreprise icaunaise, la coopérative s'affirme d'ailleurs comme un acteur économique majeur au service de la ruralité*», rappelle Gérard Delagneau, son président. Conscient des difficultés rencontrées par les adhérents, le conseil d'administration a décidé de redistribuer 66% du résultat aux coopérateurs.

Face à un contexte géopolitique perturbé et à une concurrence exacerbée sur les marchés des céréales, où la France a perdu des points, «*l'objectif est bien maintenant de ne plus perdre de parts de marché*» insiste Gérard Delagneau. La politique de partenariat engagée au sein des unions, répond à cet objectif. L'union Seine-Yonne pour les appros et le développement agronomique, représente «*une vitrine de l'agriculture d'aujourd'hui pour demain*». L'union AREA, poursuit son développement avec l'arrivée d'Eurea (Loire et Haute-Loire), et se voit conforter dans sa position de première centrale d'appro en France. Et Cérévia bien sûr, un outil au service des coopératives adhérentes pour l'optimisation et la mutualisation du travail du grain, qui a mis toutes ses compétences et connaissance des marchés et filières au service de la difficile commercialisation de la collecte 2014, en blé notamment.

«Merci Robert...»

A l'occasion de cette assemblée générale, 110 Bourgogne, a donné un grand coup de chapeau à Robert Bilbot, actuel directeur général de Cérévia, qui passera le flambeau début 2015 à son successeur Laurent Vittoz. Dans son intervention, Robert Bilbot est revenu sur la genèse d'une construction en commun «*d'un outil aujourd'hui en ordre de marche qui doit maintenir le point d'équilibre entre la financiarisation des marchés et la nécessité d'entretenir au plus près la relation client*». Comment maintenir des relations de proximité dans un environnement de plus en plus dématérialisé ? C'est tout l'enjeu d'un modèle qui a montré sa solidité au plus fort de la tourmente de 2014 pour les traders. Même ligne pour Roland Vittoz qui a fait le parallèle avec le modèle coopératif, dans une remarque en forme profession de foi «*il ne faut pas oublier que le socle du métier c'est l'adhérent*» et à l'autre bout de la chaîne de valeur, «*ont doit satisfaire aussi le client et ses exigences*».

Partenariat, union, investissements durables... au service des adhérents et du développement du groupe au travers des filiales 110 Vigne, Nati Vert et Soréal, tels sont les engagements des responsables de la coopérative 110 Bourgogne, avec deux mots clé soulignés par le président, Gérard Delagneau «*Tous ensemble...*», car la coopérative «*c'est notre entreprise*».

ANNE-MARIE KLEIN

▸ Repères

Les chiffres clés

437 116 tonnes de collecte (dont 56% de blé, 28% d'orge et 9% de colza).
52 000 quintaux de production de semences à la station de Châtillon sur Seine (+10%).
48 980 K€ de CA en approvisionnement (dont 44% engrais et 33% produits des cultures).
17 545 K€ de CA HT pour Nati Vert (Gamm Vert).
4 775 K€ de CA HT pour 110 Vignes (dont 42% produits de protection de la vigne et 31% viti-viniculture).
3 668 K€ d'investissement pour 2013-2014.
Résultat net coopérative : 1236 K€.
Résultat net groupe : 1762 K€.
Fonds propres : 49 M€.



Michel Godet : inverser la spirale de l'échec


Michel Godet, un économiste qui n'a pas hésité à se livrer à un véritable «*one man show*» pour capter son auditoire...

C'est sur le ton de la dérision, que Michel Godet, économiste qui a forgé ses convictions à l'épreuve des cabinets ministériels, a décidé de secouer «*le pays le plus pessimiste du monde*». Dans une Europe qui vieillit («*trop de cheveux gris et une croissance molle*»), la France multiplie les exceptions «*à la Française*» («*alors qu'on n'a jamais raison tout seul*»), elle se tire une balle dans le pied avec un principe de précaution qui décourage toute initiative innovante, engrange les déficits structurels, collectionne les succès technologiques comme les échecs commerciaux et perd des parts de marché même dans ses domaines d'excellence comme l'agroalimentaire... Un constat sans concession qui porterait au pessimisme, sauf à rappeler «*que les facteurs de développement*» et donc les raisons d'espérer «*sont endogènes. Le mal est en nous, mais les solutions aussi*». Pour éviter le déclin annoncé, «*il faut remettre la productivité au goût du jour*» , «*la France et les Français au travail*» et stopper net l'inflation administrative («*le code du travail, on jette tout et on recommence sur une feuille blanche*», «*le service public oui, mais sans la fonction publique*»). C'est tentant et plein de bon sens mais quant à y arriver, ce n'est plus une simple question d'adaptation, c'est une révolution qu'il faudrait déclencher. Et chacun sait que les Français sont toujours prêt à se révolter, mais pour conserver leur avantages et privilèges particuliers... Le changement c'est pour les autres ! Heureusement, Michel Godet a su discerner aussi «*la France des bonnes nouvelles*», seulement, pour en savoir plus, il faudra se référer à son livre, en espérant comme certains participants le remarquaient, qu'il donne en prime le mode d'emploi, car des «*y a qu'à... faut qu'on*» cela n'a jamais suffi pour réussir une révolution.

Finale de jugement d'animaux

Ils seront trois à concourir à Paris

Le 29 novembre dernier, les Jeunes Agriculteurs du canton de Toucy ont organisé la finale départementale de jugement d'animaux, en vue de sélectionner les vainqueurs qui iront défendre les couleurs de l'Yonne lors du 124ème Concours Général Agricole à Paris, en février prochain, durant le Salon de l'agriculture. L'épreuve s'est tenue sur l'EARL de la Jaunière, à Moulins sur Ouanne, chez Sébastien Fouquet.



Les gagnants de la finale cantonale de Toucy le matin : Emilien Chesnet, Aurélie Rapin et Valentin Maillot. Au premier plan, l'organisateur du jugement de bétail, Gwénael Laz, responsable des JA de Toucy



Les 3 sélectionnés pour le Concours général agricole au SIA en 2015 : Caroline Jay, 1ère en catégorie «Prim'Holstein», Ludivine Puissant, arrivée 2ème, en catégorie «charolais» et Thomas Clériot, arrivé 1er

Le matin, s'est déroulée l'épreuve cantonale de sélection, avec sept candidats en lice, tous du canton de Toucy. Une épreuve remportée par Emilien Chesnet, Aurélie Rapin et Valentin Maillot. L'après-midi, ils étaient une vingtaine à se présenter à la finale départementale, venus des cantons d'Avallon et de Toucy, mais également de la MFR de Villevallier, et du lycée La Brosse, qui à lui seul comptait sept élèves de terminale et de première parmi les participants. Avec à l'arrivée un beau tir groupé pour le lycée agricole d'Auxerre Venoy, qui place à la première place du concours, en catégorie *«Prim'Holstein»*, Caroline Jay, élève de terminale protections animales et en catégorie *«Charolais»*, Thomas Cleriot, ancien Brossard, aujourd'hui en BTS à Charolles, suivis à la seconde place du podium, par Ludivine Puissant, élève de terminale. Ils se rendront en février prochain à Paris, pour la finale nationale de jugement de bétail. Félicitations à tous et rendez-vous Porte de Versailles, avec peut-être un nouveau titre à la clé !

Concours des exploitations et fermes fleuries



Gratuit et ouvert à toutes les communes et à leurs habitants, le Concours départemental des Villes, Villages et Maisons Fleuris s'est donné pour objectif de récompenser les actions menées en faveur du fleurissement et de l'embellissement du cadre de vie, par les collectivités locales, les particuliers, ainsi que les acteurs touristiques (hôteliers, restaurateurs, campings, sites…). De façon générale, sont primés aujourd'hui, tous les efforts contribuant à créer un environnement favorable à l'accueil et au séjour des habitants comme des touristes. Selon la catégorie de fleurissement noté, plusieurs critères sont notés par les jurys : harmonie générale et qualité de la composition, qualité des fleurs, volume du fleurissement, arbres et arbustes, cadre de vie et développement durable. Ce dernier critère prenant en notamment en compte la gestion de l'eau utilisée, ainsi que l'utilisation raisonnée de produits chimiques. Cette année, pas moins de 110 communes inscrites, soit le tiers environ de toutes les communes icaunaises, ainsi que 400 fleurissements communaux et particuliers. Les jurys au nombre de 5 ont sillonné le département du 17 au 22 juillet dernier et le palmarès a été divulgué vendredi 28 novembre, à Migennes, devant plusieurs centaines de personnes.
En catégorie « Fermes, exploitations agricoles ou viticoles fleuries », ce sont Mr et Mme Alain Jacquemier, à Butteaux, qui ont décroché le 1er prix, ex-aequo, avec Mr et Mme Max Milachon à Villebougis. Le 3e prix étant décerné à Mme Annie Meny à Sainte-Colombe-sur-Loing et le 4e, à Mme Nicole Lorphelin à Noyers sur Serein.
Ont obtenu les félicitations du jury : Mme Ghislaine Boname, à Villiers sur Tholon, Mrs Edmond et Franck Chalmeau à Chitry-le-Fort, Mr et Mme Claude Chanoine à Piffonds, Mr et mme Pierre Denis à Champcevrais, Mr Etienne Dizien à Champcevrais, Mr et Mme Robert Fromont à Perrigny, Mme Claudette Gibier à Germigny, Mr Bernard Michaut à Beine, Mr Bernard Montagne à Villiers sur Tholon, Mr et Mme Michel Savereau à Mailly la Ville et Mme Eliane Thomas à Quincerot

Noël avant l'heure avec Groupama



Le président Renoux, entouré des représentantes de l'association Maxime Plus, Ophélie Massenet et Martine Papanicola.

La Fédération départementale de Groupama Paris Val de Loire a joué les *«Père-Noël»* avant l'heure, en remettant coup sur coup deux chèques d'une valeur totale de 1400 €, à deux associations icaunaises. Mardi 2 décembre, un premier chèque de 700 € était remis aux représentants de l'association Maxime Plus, qui vient en aide depuis plusieurs années aux enfants atteints de cancer ou de leucémie. Vendredi dernier, c'était au tour de l'association Hippocampe, de se voir remettre dans les locaux de l'Alefpa, à Gurgy, un chèque du même montant. Cette association s'est donnée pour vocation de favoriser les échanges, l'information et la sensibilisation aux pratiques d'accompagnement, de relation d'aide, de soin et de thérapie avec les équidés, pour des enfants atteints entre autres, d'autisme. Ces chèques ont pu être remis, grâce à aux fonds collectés à l'issue des différentes assemblées générales des Caisses Locales, durant toute l'année 2014. Fonds alimentés en reversant la somme d'1 € par personne présente aux assemblées.
Les cérémonies de remise de chèques se sont déroulées en présence de Philippe Renoux, Président de la fédération départementale et Vice-président de Groupama Paris Val de Loire.

▸ Agenda

Moisson du souvenir à Villiers Saint Benoit

Exposition "La moisson du souvenir, 1914-2014" : documents et objets des habitants de Puisaye, collectés par le musée, qui évoquent la vie quotidienne pendant la Première Guerre mondiale sur le front comme à l'arrière. Du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18

Les sons pendant la Grande Guerre à Saint-Fargeau

Le musée de l'Aventure du Son à Saint-Fargeau, consacre une exposition aux "Transmissions, sons et chansons pendant la Grande Guerre". Ce parcours initiatique à travers le temps et le territoire, repose sur l'histoire de deux jeunes poyaudins, acteurs et témoins de la première guerre mondiale. Tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 6 €, 3 € pour les moins de 16 ans



Bourgogne Notre Région

BIEN-VIVRE : 2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL

Plus d'informations dans votre magazine gratuit, disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 15 décembre

et sur **www.region-bourgogne.fr**



"Le conseil régional investit pour l'amélioration de l'habitat en ville et à la campagne."

Entretien avec **François Patriat,**
Président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne Notre Région :

L'assemblée régionale a adopté, le 24 novembre dernier, un Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT). Quelle est son ambition ?

François Patriat : L'aménagement du territoire est une des principales compétences du conseil régional. Le SRADDT définit nos orientations stratégiques pour les 10 à 15 prochaines années. Il doit permettre la mise en place de politiques coordonnées qui visent, d'une part, à ce que chaque Bourguignon puisse trouver, quel que soit le territoire où il vit, solidarité et développement. D'autre part, il doit permettre à la Bourgogne d'attirer de nouvelles populations et de nouvelles activités. Ceci, tout en tenant compte des enjeux liés à la transition énergétique et à la préservation de notre environnement.

Quels sont les enjeux pour les politiques régionales ?

Le SRADDT prévoit, entre autres, de renforcer le rôle métropolitain de Dijon pour que notre territoire puisse d'une part gagner en visibilité, et d'autre part servir de pivot à un arc urbain qui s'étend du nord de la Franche-Comté jusqu'à Mâcon en passant par Beaune, Chalon-sur-Saône et l'agglomération du Creusot-Montceau-les-Mines. Nous avons intégré à ce Schéma une réflexion particulière sur les relations avec la Franche-Comté. Par ailleurs, il est indispensable de renforcer le rôle des villes petites et moyennes, de développer leurs coopérations, tout en préservant les échanges avec les territoires ruraux.

Le SRADDT contient un volet habitat. Que fait la région dans ce domaine ?

Le conseil régional a largement investi pour l'amélioration de l'habitat, en ville ou à la campagne, que ce soit dans le cadre des conventions de rénovation urbaine ou des programmes Cœurs de villages+, Eco villages ou Villages avenir. Le logement est un enjeu majeur pour notre territoire tant sur le plan économique que social et environnemental.

La politique régionale est un levier pour favoriser le bien-vivre.

La région accompagne une quinzaine d'agglomérations sur des projets urbains et sociaux. Ces deux volets sont indissociables pour améliorer la situation dans les quartiers. Par son action, la région facilite aussi l'accès à la culture, aux loisirs, à la santé, à l'emploi, et contribue à la création d'espaces de vie agréables.

Cette politique bénéficie-t-elle aux territoires ruraux ?

Oui, avec la politique des « Cœurs de villages » dont près de la moitié des communes bourguignonnes a bénéficié, la région participe au maintien d'une vie sociale et d'une activité économique dans les territoires ruraux. Elle incite à la création de logements locatifs, à la mise en valeur du cadre de vie par l'aménagement des espaces publics et de locaux à usage collectif ou à vocation commerciale ou artisanale. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine n°33

Bourgogne
Conseil régional

Sobriété énergétique des bâtiments : double avantage pour les Bourguignons

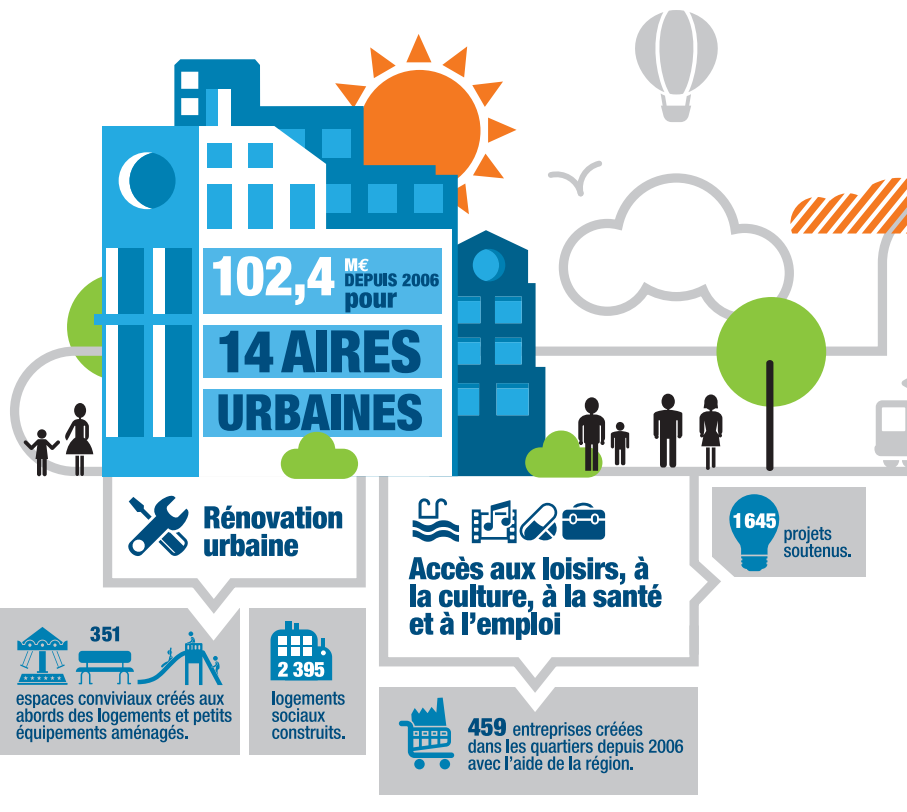


La région est très attachée à la sobriété énergétique des logements dont elle cofinance la construction dans les villes ainsi qu'à la qualité des équipements urbains qu'elle subventionne. Depuis 2005, la région a investi plus de 90 millions d'euros pour la construction des logements et l'aménagement des espaces conviviaux à leurs abords. Une aide qui prend la forme d'une convention pluriannuelle signée entre la région et 11 villes ou agglomérations bourguignonnes porteuses d'un projet de rénovation urbaine. La région a ainsi accompagné la construction de 2 395 logements économes en énergie. Avec un double objectif : alléger les factures de chauffage et limiter l'empreinte écologique des habitations. ■

Entreprendre : un coup de pouce dans les quartiers



Le programme d'aide à la création dans les quartiers (PACQ), initié par la région, s'adresse aux résidents des 35 quartiers prioritaires de Bourgogne prêts à devenir leur propre patron. Conseils pratiques, coup de pouce financier : le PACQ est un outil complet qui permet aux porteurs de projet de lancer et pérenniser leur entreprise dans de bonnes conditions. Au-delà des 3 000 euros octroyés aux créateurs, la région leur propose un accompagnement administratif et un suivi personnalisé avant, pendant et après la mise en route du projet. Le conseil régional aide ainsi les habitants à parvenir à leur indépendance économique, tout en créant des dynamiques positives dans les quartiers. ■



Commerce et artisanat : une aide à la modernisation

La région accompagne le développement des commerces dans les territoires ruraux. L'opération collective de modernisation du commerce et des services apporte aux commerçants de proximité et aux artisans une aide à l'investissement et à l'animation. La région contribue ainsi à dynamiser les territoires ruraux pour lutter contre la désertification commerciale et permet aux petites entreprises d'adapter leur matériel aux normes en vigueur. Elle contribue à développer de nouvelles activités et à renforcer l'attractivité territoriale. ■



Des projets pour améliorer la vie des quartiers

Afin d'améliorer la vie des habitants les plus en difficulté, la région accompagne, depuis 2007, des projets favorisant l'accès aux loisirs et à la culture, à la santé et à l'emploi dans les quartiers urbains, via des conventions de cohésion sociale signées avec 11 communes ou intercommunalités. Par ailleurs, elle finance depuis 2006 des projets via le FAP (Fonds d'aide aux projets). Ce dispositif s'adresse aux particuliers et aux associations dont le projet vise à améliorer la vie d'un quartier et à créer du lien social. Le FAP a ainsi permis de financer, par exemple, la réalisation d'un livre sur la mémoire d'un quartier, des ateliers artistiques parents-enfants, un travail journalistique avec des jeunes sur la défense des droits de l'homme… ■



Logements, espaces publics : des villages plus attractifs



Les zones rurales en Bourgogne représentent les 2/3 de sa superficie mais sont très peu habitées (33 % de la population y vit). Pénurie de logements, centres-bourgs délaissés… Le conseil régional s'en préoccupe depuis de nombreuses années. En témoigne la réussite des opérations Cœurs de villages+, Eco villages et Villages avenir. La région soutient la réhabilitation du patrimoine ancien des communes de moins de 3 500 habitants pour y créer des logements locatifs, des locaux de commerce et d'artisanat. Elle finance aussi la mise en valeur des espaces publics. Son aide profite aux habitants mais aussi aux artisans locaux, à qui ont été confiés les nombreux chantiers. ■

Santé, services publics : redynamiser les territoires

La région cofinance des projets d'équipements publics, dans les domaines de la santé et de la petite enfance notamment. De moins en moins de professionnels de santé exercent en zones rurales, et savoir les conserver ou les attirer, est une question cruciale pour les communes. Depuis 2003, la région a soutenu la création de 40 maisons de santé pluridisciplinaires. Elles regroupent des professionnels afin de faciliter l'accès aux soins des patients en milieu rural et de rendre attractives les conditions d'exercice pour les professionnels, en créant une véritable équipe médicale. ■



Que fait la région pour les territoires ?

Vitagora

Le préfet découvre le pôle de compétitivité agroalimentaire

Éric Delzant, a assisté la semaine dernière à une présentation du développement et des enjeux de Vitagora.



Pierre Guez directeur général de Dijon Céréales et président de Vitagora, Valérie Vuillemot, Directrice Générale Dijon Céréales Meunerie et Eric Delzant, Préfet de Bourgogne.

Vitagora, pôle de compétitivité tri-régional (Bourgogne, Franche-Comté et Île-de-France), regroupe un réseau de 190 adhérents - grandes entreprises, PME, laboratoires de recherche publics ou privés et acteurs de formation. Classé *«très performant»* par l'étude d'évaluation des pôles de compétitivité en 2012, Vitagora a pour mission de favoriser la croissance de ses adhérents par le développement de produits et services innovants, afin d'attaquer des marchés alimentaires à haute valeur ajoutée, en France et à l'export.

A ce jour, le pôle a labellisé un total de 140 projets de R&D collaboratifs. Ces projets représentent des investissements de plus de 200 millions d'euros et visent la création de chiffres d'affaires additionnels de 900 millions d'euros et 370 emplois au sein des entreprises partenaires des projets.

Cinq entreprises témoignent

En présence d'Eric Delzant, préfet de Bourgogne, et sur invitation de Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales et président de Vitagora, cinq entreprises, des PME innovantes aux grands groupes industriels, ont expliqué le pourquoi de leur adhésion au pôle de compétitivité Vitagora. Parmi les retombées directes et indirectes de leur implication dans le pôle de compétitivité, elles ont cité l'effet de catalyseur et d'accélérateur du pôle pour faire émerger des projets d'innovation entre acteurs de son réseau, que ce soit entre industriels et chercheurs, entre PME et grands groupes, ou même entre acteurs de filières très éloignées. Les intervenants étaient également unanimes sur l'intérêt que présentait leur participation à des projets d'innovation collaboratifs, permettant à certains de démontrer leur savoir-faire, de gagner en légitimité et en visibilité, mais aussi de monter en compétences, facteur-clé pour instaurer une culture d'innovation au sein de l'entreprise. Le rendez-vous s'est conclu par la présentation des retombées concrètes d'une démarche de structuration de la filière blé-farine-pain, initiée par Vitagora, avec une visite guidée du Moulin Decollogne à Aiserey et une dégustation du pain G-Nutrition, issu de Farine +, le premier projet de recherche et de développement labellisé par Vitagora.

Commentaires

Patrice Arbault (président de Nexidia) : *«Quelles sont les perspectives d'une TPE telle que Nexidia au sein d'un pôle de compétitivité ? La première chose est la valeur du réseau : rencontrer de grands donneurs d'ordre et avoir des contrats directement avec ces sociétés. La seconde, c'est de participer à des projets et de démontrer notre savoir-faire. La troisième chose, c'est d'y participer dans une voie d'internationalisation, de développement de la société et de recherche de capitaux»*.

Thierry Coutureau (responsable recherche pour le Groupe Seb) : *«Nous nous sommes appuyés sur Vitagora pour être mis en relation avec un grand réseau afin d'acquérir très rapidement des compétences dans de nombreux domaines, nécessaires pour monter des projets collaboratifs. Ceci a permis de rattraper du retard et même de prendre des longueurs d'avance, notamment dans les domaines de la cuisson du riz et du digital appliqué à la cuisine. Sans Vitagora, nous serions beaucoup moins avancés à ce jour»*.

Michel Paindavoine (directeur de Global Sensing Technologies) : *«Nous avons monté notre premier projet FUI, Neuro-DSP en 2013. Sans Vitagora, nous n'aurons jamais pu monter ce projet. Le pôle nous a permis de nouer des liens avec des partenaires locaux, PME et grands groupes. Deux nouveaux projets FUI auxquels nous participons s'apprêtent à être lancés : Iris+ et Damav. Cette fois-ci, le pôle nous a permis d'être mis en relation avec des partenaires situés sur l'ensemble du territoire national et au sein de diverses filières industrielles : les Laboratoires Goémar en Bretagne, Orange en Ile-de-France, ou même Airbus et Novadem, deux entreprises de la filière aérospatiale situées dans le Sud de la France»*.

Arnaud Sabatier, PDG de Salaisons Sabatier : *«Participer aux projets Emac et Valeco² nous a ouvert des perspectives de développement auxquelles on ne s'attendait pas : par exemple, faire monter en compétences notre entreprise par l'embauche d'ingénieurs. Le manque d'encadrement dans les PME est en effet une grosse problématique. Participer à des projets permet de répondre à cette problématique, à la fois au niveau de la R&D mais aussi sur le plan commercial, puisqu'il faut savoir vendre nos innovations»*.

Valérie Vuillemot (directrice Générale de Dijon Céréales Meunerie) : *«Le projet FUI Farine+, ce n'est pas un seul produit mais un ensemble d'avancées technologiques au profit de la filière blé-farine-pain. Il s'agit aussi d'une ouverture vers de nouveaux marchés, dont les marchés de la Silver Economie, voire même des marchés qui restent à créer»*.



Assemblée générale de Bourgogne du Sud

Construire ensemble pour mieux s'adapter

La coopérative Bourgogne du Sud a tenu son assemblée générale à Chalon-sur-Saône, à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle : la coopérative a décidé d'une redistribution à hauteur 84% de son résultat aux adhérents. Une façon de montrer que la coopération conserve tout son sens et de vraies valeurs de solidarité.



La table ronde avait pour thème l'adaptation aux turbulences des marchés

Deux années à subir les vents contraires du climat, la volatilité des cours, les retournements de marchés, le tout dans une conjoncture géopolitique des plus instables... ont plongé plus d'un céréalier, éleveur ou viticulteur, adhérent à la coopérative Bourgogne du Sud, dans les tourments. Juste retour des choses et de la confiance, les responsables et les élus de la coopérative chalonnaise ont voté la redistribution de 84% du résultat bénéficiaire de 4,1 M€ sur 2013-2014, aux adhérents ; les 16% restant étant mis en réserve. Cette décision tout à fait exceptionnelle ne comblera pas tous les vides de trésoreries, mais répond au moins à l'urgence, alors la détérioration des comptes adhérents à 121 jours s'accentue. La coopérative réussit quand même le tour de force de sortir bénéficiaire d'un exercice plutôt «*compliqué*». «*C'est le plus de ce que l'on pouvait faire pour aider nos adhérents*» confirme le directeur général, Michel Duvernois.

Une construction en commun au service de l'adhérent

«*La coopération est née dans le marasme de la crise économique au siècle dernier et elle n'a fait que se renforcer dans les périodes critiques*» constate le président, Didier Laurency, qui ajoute que «*la ligne créances adhérents se dégrade nettement pour retrouver son niveau le plus bas des années 1992, date de la première Pac*»... Et 2014 n'arrange rien, au contraire. C'est en choisissant l'union au travers des activités de Cérévia, d'Area, de Sercomex, de Granit... C'est en pariant sur la complémentarité et l'action collective, coopérative et donc forcément solidaire, que Bourgogne du Sud a pu faire face et s'inscrire dans une dynamique gagnante.

Ces «*partenariats multiples*» aboutissent à une construction commune, plus forte et donc plus armée pour répondre aux attentes multiformes des marchés et développer les outils logistiques et commerciaux nécessaires.

Dernier projet d'association en date, Bourgogne du Sud a décidé de s'associer avec Dijon Céréales dans le projet d'ouverture d'un second magasin en France sous l'enseigne Frais d'Ici, initié par l'union nationale In Vivo. Ce projet devrait se concrétiser en 2015 avec l'ouverture d'une surface de vente significative à Marsannay-la-Côte, en Côte d'Or.

Prévenir, anticiper pour ne pas subir

Car l'important, comme le rappelle Didier Laurency, «*c'est de prévenir demain et de ne pas subir, de continuer inlassablement ce combat pour la valeur ajoutée et un retour de marge acceptable pour nos productions*». C'est tout l'intérêt de construire et d'imaginer ensemble. «*Plus fort ensemble*»... L'expression s'est imposée comme le maître mot de cette assemblée générale. Au travers du discours du président de Bourgogne du Sud, comme lors des débats sur le thème «*S'adapter aux turbulences des marchés*». L'interventions de Robert Bilbot, directeur général de Cérévia (sur le départ en 2015) qui présentait son successeur, Laurent Vittoz et celle de Jean-Philippe Everling de Granit, sont toutes allées dans ce sens. Face à la volatilité, à la concurrence, à la nécessité de toujours s'adapter... on est toujours «*plus fort ensemble*».

Robert Bilbot a aussi décrit Cérévia comme «*une boîte à outils*» énumérant au moment de passer la main à son successeur, les deux défis majeurs qu'il faudra toujours relever : d'une part «*conserver le management de l'adhérent. Il faut atteindre une taille économique puissante, mais sans jamais perdre de vue l'intérêt de l'adhérent*», d'autre part, «*relever le défi de la compétence*». Le temps «*des bâtisseurs de silos*» est passé, «*une nouvelle ère commence qui demande de nouvelles compétences*», mais sans perdre de vue la nécessité «*de garder le contact avec le client*».

AMK

Bourgogne du Sud en chiffres

Chiffre d'affaires du groupe Bourgogne du Sud : 235 M€

Grandes cultures

461 813 tonnes livrées par 1500 adhérents, issues de 95 000 ha de grandes cultures. 420 000 tonnes de capacité de stockage, dont 6 silos portuaires sur la Saône. 10 000 tonnes de capacité sur Fos-sur-Mer.

Viticulture

21 millions de chiffre d'affaires réalisés avec 1300 viticulteurs. 12 dépôts viticoles du Sud de Dijon au Nord de Mâcon. 3 plateformes logistiques : produits pour la santé des plantes à Beaune. Matières sèches à Savigny-les-Beaune et engrais. Palisssage à Ciel. 17 agents relation vigne, dont 3 spécialisés sur les métiers de la cave.

Élevage

16,4 M€ de chiffre d'affaires. 39 500 tonnes d'aliments du bétail. 700 élevages approvisionnés. 7 techniciens spécialisés. 1 laboratoire d'analyses des fourrages à Verdun-sur-le-Doubs.



Philippe, Président de la Fédération des Caisses locales Groupama de l'Yonne

Pour nous assureur généraliste et leader sur le marché agricole la grêle c'est un énorme pépin! Les cultures, les serres mais également les toitures des maisons ou bâtiments professionnels ainsi que les voitures de chacun sont touchées. C'est dans ces coups durs qu'on peut vérifier le professionnalisme de son assureur et ce pourquoi chacun paie au final une cotisation.





Emmanuel, responsable technique des Sinistres à Groupama Paris Val de Loire

Toutes les expertises ont été réalisées sur l'ensemble des dommages importants dans les jours qui ont suivi.

Nous nous sommes tous mobilisés et ce sont 15 millions d'euros qui ont été versés pour la réparation des véhicules et habitations auxquels s'ajoutent près de 26 millions d'euros au titre des dommages professionnels et agricoles.

8-9-TdB-V3

La grêle du week-end des 8 et 9 juin 2014, c'est 40,9 millions d'euros d'indemnités reversés dans l'économie locale.

GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

C'EST CHEZ MOI

Je choisis Groupama, j'agis là où je vis.

Groupama
Paris Val de Loire

Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly - N° Siren : 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - Document et visuels non contractuels - Création graphique : Atelier J-Ph. Germanaud - L. Scipion Orléans/Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - 11/2014.

Chronique ovine

Un quart de la mortalité des agneaux est liée à un défaut de tétée du colostrum



Ciirpo

L'agneau doit avoir tété le colostrum dans les six heures qui suivent sa naissance.

Les défauts de tétée du colostrum sont à l'origine de 24% de la mortalité des agneaux, soit directement par épuisement de l'agneau, soit indirectement car les maladies infectieuses sont alors favorisées. Le colostrum fait office d'assurance vie pour le nouveau né qui nait sans défense immunitaire. Il prévient les pathologies infectieuses dans le jeune âge : collibacillose, arthrite, pasteurellose… Ce premier lait est également riche en matière grasse, d'où son aspect parfois crémeux. Il fournit à l'agneau l'énergie nécessaire à sa survie dans les premières heures de vie.

Vérifier la mamelle dès la mise-bas

L'agneau doit téter une quantité suffisante de colostrum dans un intervalle de temps court après la naissance, c'est-à-dire dans les 6 heures. Sinon, le risque de mortalité est multiplié par 2. Ainsi, avant toute chose, il faut vérifier dès l'agnelage que les deux mamelles de la brebis sont bien pourvues en colostrum et déboucher les trayons.

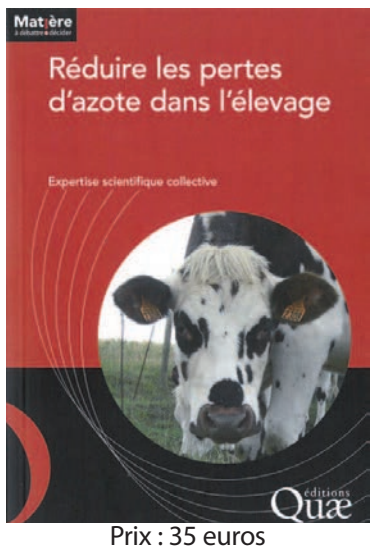
Pour un nouveau-né qui dispose d'un colostrum de qualité moyenne, 200 à 400 ml (en plusieurs tétées) conviennent. D'autre part, le taux d'absorption des Immonuglobulines (IgG) par la barrière intestinale diminue très rapidement après la naissance. Six heures après, il est déjà divisé par deux. Après 24 à 36 heures, la barrière intestinale ne laisse plus rien passer. Pour en savoir plus, des fiches techniques et des vidéos sont à votre disposition sur www.reconquete-ovine et www.idele.fr.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/ CIIRPO

Vient de paraître

Azote

«Réduire les pertes d'azote dans l'élevage» est un ouvrage collectif paru aux éditions Quae (www.quae.com).



Prix : 35 euros

Cet ouvrage fait suite à la demande d'une expertise scientifique des ministères de l'Agriculture et de l'Écologie auprès de l'Inra sur les bilans et flux d'azote liés aux élevages.
La première partie évoque la contribution de l'élevage à la pression azotée sur les territoires (flux et impacts, pression sur les territoires et causes socio-économiques des déséquilibres territoriaux) avant de traiter de la description et de la quantification des flux d'azote dans les élevages : devenir des flux d'azote dans l'élevage, notamment. La dernière partie est consacrée au fait d'utiliser moins et mieux l'azote. Il y est question d'outils pour évaluer les pertes, d'analyse des instruments de régulation des pollutions azotées et de leviers d'actions identifiés. Dans sa conclusion, le livre identifie des pistes de progrès à l'échelle de l'exploitation mais surtout au niveau du territoire et des besoins de recherche supplémentaires.

17 jours d'animations commerciales

Promodis a fêté ses 30 ans

Le groupement Procédé Moderne de Distribution, plus connu sous le nom de Promodis, vient de fêter son 30ème anniversaire, en conviant les agriculteurs à 2 semaines d'offres commerciales *«les Jours Exprosifs»* chez ses distributeurs. Remises de 30%, financement 7 campagnes à 0,30%, bons d'achat de 30 euros : les 30 ans étaient largement déclinés sur l'ensemble du matériel et magasins libre-service. Avenir Motoculture a ouvert le bal des festivités lors de ses portes ouvertes de la St Martin à Arc sur Tille, durant lesquelles la concession a accueilli plus de 700 visiteurs en 2 jours.





Le groupe Méthivier a invité des clients à des rencontres privilèges sur chacun de ses 15 sites dont Toucy, Joigny et St Martin sur Nohain. En moyenne, chacune de ses rencontres a rassemblé une centaine de clients. Sureau Agriculture, de son côté, a organisé 2 nocturnes dans ses magasins d'Avallon et Tannay.

Là aussi, les clients ont été nombreux à profiter de bonnes affaires autour du pot de l'amitié. Créé en 1984 par 7 distributeurs Fiatagri, la centrale d'achat Promodis s'est rapidement développée avec l'ouverture du premier libre-service pièces en 1986. En 1989, l'enseigne s'ouvre aux distributeurs toutes marques. L'année suivante verra l'ouverture d'un libre-service au Luxembourg. Le développement se poursuivra sur le territoire national et en Europe, avec des implantations en Suisse, Pologne et Espagne en 2001. Aujourd'hui, Promodis est présent à travers 129 distributeurs indépendants (88 en France, 27 en Espagne, 2 au Bénélux et 11 en Pologne). Le leader européen dans la distribution de matériels et pièces, affiche un CA de 333 millions d'euros en 2013.

Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Veleuse-Écorneur- Tondeuse Bovin-Ovin
Brouette - Fourche - Balais - Longe et Corde
Seringue - Abreuvoir, pièces détachées...
Le plus grand choix de petits matériels pour l'éleveur
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

PUBLI RÉDACTIONNEL

Les mammites j'anticipe !

Mammites et cellules, mieux vaut prévenir que guérir !

Les mammites constituent la pathologie n°1 des élevages laitiers et touchent plus de 40 % des vaches en production.
Les impacts sont multiples : stress et travail pour l'éleveur, réformes subies, perte économique importante... **alors, mieux vaut prévenir que guérir !**

La mammite est une infection de la mamelle par des bactéries qui pénètrent par le sphincter du trayon. Cette infection déclenche une réaction inflammatoire associée à un afflux de globules blancs (ou leucocytes) dans la mamelle, ce qui augmente le nombre de cellules somatiques dans le lait. C'est une réaction naturelle de défense contre l'agression par les bactéries.

Mammites et cellules, même combat !
Ces infections peuvent prendre 2 formes, c'est pour cela que l'on distingue deux types de mammites :

• **Les mammites subcliniques** : la vache « lutte » contre l'infection en produisant des leucocytes dans la mamelle. Il n'y a pas de signe visible chez l'animal. Seul le comptage cellulaire individuel de chaque vache ou le CMT (California Mastitis Test) permet d'identifier la présence de cette infection.

• **Les mammites cliniques** : l'infection se caractérise par l'apparition de signes visibles au niveau du quartier, de la mamelle ou même de l'animal. On peut observer une modification de l'aspect du lait (présence de cailles, de grumeaux...), un ou des quartier(s) gonflé(s), chaud(s), dur(s) ou douloureux et, dans les cas les plus sévères, une atteinte générale de l'animal.

La prévention, une efficacité prouvée dans les élevages.

Les bactéries sont naturellement présentes dans l'environnement y compris dans l'élevage. Les bonnes pratiques d'élevage permettent d'éviter la contamination des trayons, mais aussi les contaminations entre les vaches.

De multiples facteurs peuvent entrainer l'apparition de mammites dans les élevages (on parle de maladie « multi-factorielle »), c'est pourquoi il est parfois difficile d'en identifier les causes.

Pour échanger sur vos pratiques préventives ou, dès que vous observez une augmentation anormale du nombre de cellules dans le lait de votre tank ou des mammites cliniques, demandez conseil à votre intervenant en élevage.

Quelle analyse pour les cellules ?

Les cellules somatiques sont dénombrées dans le lait dans le cadre du paiement du lait à la qualité instauré en 1969. Les teneurs **en cellules somatiques** ne doivent pas dépasser le seuil réglementaire fixé par l'UE (< 400 000 cellules/ml de lait en moyenne). Quel que soit le lieu de production et de collecte en France, les **mêmes principes de prélèvement et d'analyse du lait** sont appliqués pour déterminer cette qualité. Les laboratoires interprofessionnels utilisent des matériels autorisés et validés par le Ministère de l'Agriculture.
Le CNIEL assure une harmonisation des méthodes appliquées par ces laboratoires qui sont également accrédités par le COFRAC.
Le même principe d'analyse est appliqué au contrôle laitier et au paiement du lait.

A propos du plan « les mammites j'anticipe ! »

Les mammites impactent la compétitivité de la filière et la qualité du lait. C'est pourquoi, un programme pour prévenir et réduire les mammites en élevage a été lancé en 2013. Il vise à apporter aux éleveurs et à leurs conseillers les éléments nécessaires à leur maitrise : outils, formations, informations…
CNIEL, FCEL, GDS France, Institut de l'Elevage, SIMV et SNGTV sont les pilotes de ce plan qui cible les éleveurs et leurs conseillers. La mobilisation de tous est nécessaire.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 03/12/ au 09/12/14	Bourg-en-Bresse 09/12/2014	St Christophe-en B. 03/12/2014	National 03/12 au 09/12/14
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,12 €	4,04 €
	R	3,50 €	3,60 €	3,75 €	3,59 €
	O	-	3,20 €	-	3,13 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	2,90 €	2,70 €	-	2,90 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,51 €
	P	2,25 €	2,10 €	-	2,22 €
Génisses VML	U	4,10 €	4,20 €	4,70 €	4,29 €
	R	3,87 €	3,60 €	3,88 €	3,66 €
	O	-	2,85 €	-	2,93 €
Taureaux VML	URO	-	2,30 €	2,53 €	2,44 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 09/12

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,08	2,89	
250-300 kg	-	2,96	2,63	
300-350 kg	-	2,62	2,46	
350-400 kg	-	2,55	2,43	
400-450 kg	-	2,50	2,39	
450-500 kg	-	2,42	2,26	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,83	2,52	
250-300 kg	-	2,62	2,53	
300-350 kg	-	2,53	2,37	
350-400 kg	-	2,40	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,33	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,30	
350-400 kg	-	2,39	-	
400-450 kg	-	-	2,20	
450 kg et +	-	2,21	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,58	1,43	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,65	2,02	1,88	1,67
5 -10 ans	2,40	1,93	1,73	
+10 ans	-	1,79	1,77	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	1,85	1,72	1,46

Bovins :1351
Apports satisfaisants : 94% de vendus.

Broutards : La commercialisation est calme, mais la tendance est au maintien des cours.

Laitonnes - Génisses 18 mois : Transactions régulières. Cours reconduits.

Vaches - Génisses 30 mois : La qualité proposée est moins bonne cette semaine, mais les tarifs n'évoluent pas.

TAUREAUX : Peu de demande.

Divers : Broutards culards de 276 à 377 kg : 1010 à 1140 € (3.02 à 3.32)
1 laitonne formée 237 kg : 940 € (3.97)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Prochains marchés le Mardi 16 décembre 2014, puis le Mardi 06 janvier 2015.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 01/12

Bovins (342)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 355 kg	690 - 870	2,41 - 3,21
390 à 465 kg	950 - 1130	2,16 - 2,54
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
205 à 375 kg	580 - 830	2,21 - 2,82
340 à 390 kg	-	-
Génisses		
320 à 570 kg (16-24mois)	680 - 1180	1,96 - 2,24
625 à 850 kg (24-36mois)	1250 - 1830	1,86 - 2,18
Taureaux		
865 à 960 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	770 - 1050	
Vaches entre deux	1160 - 1320	
Vaches lourdes	1340 - 1660	

Forte demande en broutards légers à des cours qui continuent leur progession. Commerce plus dificile dans la catégorie des 400 à 450 kg qui sont les plus nombreux à la vente à cette période.
Stabilité des tarifs en laitonnes avec peu d'invendus.Légère amélioration en génisses de 18mois de bonne qualité.
Cours sensiblement reconduits en vaches avec seulement deux invendus.

Bovins gras : 13
Génisses de viande : 3,76 à 4,12 € Kg de viande. Bœuf de viande : 3,74 à 4,10 € Kg de viande.
Peu de demande en sujets gras

NB : Réunion publique à la Sicagemac le 10/12/2014 à 19h30.

Prochain marché bovins le 8 décembre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du10/12/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,05	2,85
250 à 300 kg	2,87	2,62
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,45	2,30
400 à 450 kg	2,35	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,70	nc
250 à 300 kg	2,52	2,30
300 à 350 kg	2,45	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,91	1,78
de 5 à 10 ans	1,86	1,65
+ 10 ans	-	1,55

Broutards, Laitonnes : commerce plus difficile dans les broutards mâles avec baisse des cours. Les cours des laitonnes plus facilement maintenus.

Vaches-Génisses : présentation légèrement inférieure à la semaine passée, cours reconduits malgré des apports plus importantsh .

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 09/12/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : très peu d'apports, vente calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 01/11/14 au 07/12/2014*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,40 €	-
400 kg	-	2,35 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,24 €	-
500 kg	-	2,16 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,41 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,24 €	-

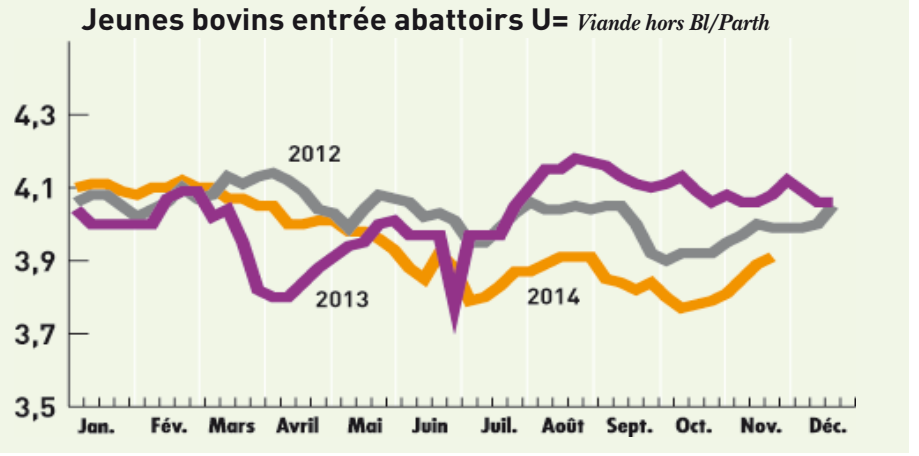
Tendance :
Stabilite dans les cours

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 01/11/14 au 07/12/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	3,93 €	3,91 €	3,76 €	3,67 €			
Races mixte		-	3,36 €	3,33 €	3,30 €	-	
Races lait					-	3,04 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,16 €	4,03 €	3,88 €	3,49 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,12 €	4,00 €	3,87 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,16 €	3,09 €	-	-
Races lait				-	2,69 €	2,59 €	2,49 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,55 €	4,37 €	4,06 €	3,94 €			

tendance : fermerte dans les jb liee a une offre limitee. abondance de vache laitiere.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 01/11/14 au 07/12/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,91 €	3,92 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,73 €	4,18 €	4,04 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,96 €	3,88 €				
Races mixte					3,10 €	2,98 €		-
Races lait						-	2,56 €	2,51 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,83 €	4,73 €	4,26 €	4,07 €				

Tendances SEM. 50 / 2014

Bovins de boucherie

Les 3000 animaux haut de gamme, commercialisés sur les nombreux concours de ces derniers jours, dont plus de 650 à Charolles, ont été très bien valorisés et viendront égayer les papilles des connaisseurs pour les fêtes de fin d'année. La moyenne des tarifs pratiquée sur les animaux primés se situe entre 5,00€ et 7,00€ avec des championnes vendues de 7,00€ à 8,50€, voire au-delà de 10€ dans les grands prix de championnat. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Sur les marchés, après la tenue des concours, le gros de besoins pour les fêtes de fin d'année est couvert. La demande est mesurée dans le domaine des bonnes Charolaises de qualité bouchère et seule une réduction de l'offre permet de maintenir les prix. La commercialisation est normale avec des prix stables pour les génisses et les jeunes vaches viandées. Dans le bétail ordinaire ou plus âgé, la vente est calme, mais avec une difficile reconduction des prix. Dans les laitières, le rééquilibrage offre/demande atténue la pression imposée par les gros opérateurs. La tendance est à la stabilisation des prix dans les vaches Frisonnes, Montbéliardes ou Abondances convenables. Les vaches maigres d'entrée de gamme restent faiblement valorisées. En jeunes bovins, la semaine 50 est celle des approvisionnements du marché Italien pour les fêtes de fin d'année. L'activité commerciale assez régulière, mais sans emballement au niveau des prix, même si la tendance est légèrement positive. ■

Broutards

Les sorties sont un peu moins abondantes que ces dernières semaines, alors que les besoins demeurent réguliers pour la réalisation du contingent export (sans taxe) sur l'Algérie en début d'année. La demande italienne reste mesurée, mais les opérateurs commencent à faire un peu d'avance sur la trêve de fin d'année. Les tarifs tendent à se maintenir dans un commerce qui reste ciblé sur les animaux de qualité (potentiel de croissance). Dans les femelles, le commerce reste régulier dans les bonnes laitonnes Charolaises avec des tarifs stables. La vente est en revanche plus calme dans les légères. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Un meilleur équilibre offre/demande permet un maintien plus facile des prix dans les bons veaux Frisons. Dans les Montbéliards lourds, la demande est soutenue avec des tarifs en progression. Les Montbéliards ou Abondances ordinaires ou fragilisés par le froid se vendent en revanche avec plus de difficulté. Les tarifs sont stables dans les croisés laitiers. Les échanges restent fluides faute de disponibilité, avec des tarifs fermes pour les croisés/Montbéliards viandés. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 8 décembre) :
«Le contexte continue d'être favorable en jeunes bovins allaitants et laitiers. En revanche, malgré les fêtes de fin d'année propices à la consommation de viande de qualité, les prix sont plutôt reconduits en vaches allaitantes, le secteur des femelles étant toujours contrarié par les réformes laitières.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 8 décembre)
«Les cours sont reconduits dans un marché où la demande extérieure prévaut désormais sur la demande des engraisseurs français.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 08/12*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,84 -3,20**	**2,70 - 2,93**
Gras (38-44 kg)	-	**2,77 - 3,28**	**2,33 - 2,95**
Gras (44-50 kg)	-	**2,36 - 3,11**	**2,29 - 2,50**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,24 - 1,49**	-	-
Divers			
Béliers: 86 à 122 €	**0,93 - 1,28**		
Agneaux maigres : 16 à 97€	**0,60 - 2,98**		
Caprins : 19 à 43€	**0,43 - 1,16**		
Boucs :			

Ovins : 699
Vente totale

L'offre diminue sensiblement dans toutes les catégories, témoignant ainsi de la fin de saison. Ce qui permet de soutenir le cours des agneaux, malgré la qualité en baisse. En brebis également, la faiblesse de l'offre stimule la demande et fait augmenter les tarifs. Bonne demande en béliers et en caprins

Effectifs : Agneaux : 605 - Brebis : 73 - Béliers : 5 - Caprins : 9 - Divers : 7

Prochain marché : lundi 15 décembre 2014, puis le lundi 05 janvier 2015, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 01/12*

Ovins : 116	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**105 - 145**	**2,10 - 3,10**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**69 - 85**	**1,07 - 1,16**
Béliers	**90 - 115**	-

Vente toujours activeen agneaux à des tarifs très fermes. Meilleure demande en brebis à des cors plus soutenus.

Prochain marché ovins le lundi 15 décembre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 01/12/14 au 07/12/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,87 €**	**6,56 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,84 €**	**6,48 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,05 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 01/11/14 au 07/12/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,58 €	**6,41 €**	**2,37 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 01/12/2014 au 07/12/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,80	6,92 0,03	6,89 =	6,13 -0,11	-	-	-	-
	R Var.	6,59 0,10	6,67 0,10	6,51 0,03	-	7,05 -	6,91 =	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,78 -0,03	6,73 =	5,97 -0,01	-	-	6,86 -0,01	-
	R Var.	6,54 -0,02	6,61 0,03	6,56 0,10	5,91 0,09	6,87 0,02	6,84 0,04	6,67 0,04	6,10
	O Var.	-	-	-	-	6,56 -0,01	6,48 0,01	6,32 0,01	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,40	-		6,05 -0,05	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : la commission refuse de coter les conformations O (remontées e prix non représentatifs de la zone Nord malgé les fêtes de fin d'année hausse (UetR), modérée (pression des importatins, demande hésitante). Brebis : commerce calme.
Zone sud : Agneaux : marché équilibré. Brebis : peu d'offre.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41 à 44
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
41-42/2014		**33 500**	**0,219**	-	-	**5**
43-44/2014		-	-	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 02 decembre 2014

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,30 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,20 à 4,70 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

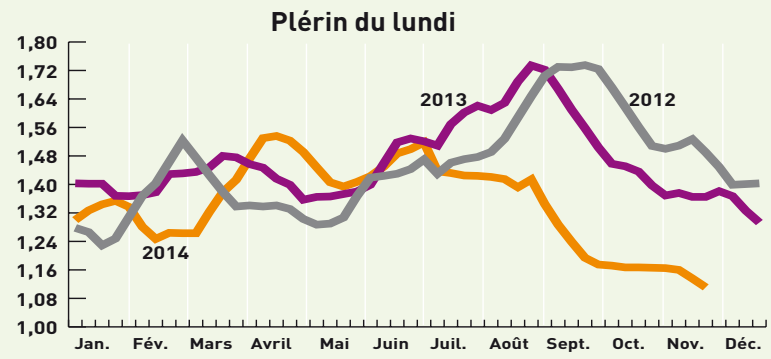
Porcs charcutiers cadran de Plérin (11580 porcs présentés) *Cotations du lundi 08 decembre 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,111 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 21/11 au 27/11/14*

1,39 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

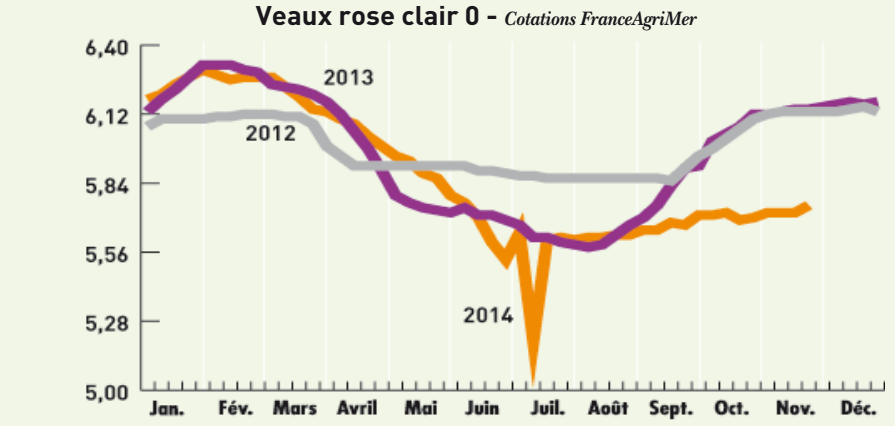
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 01/12/14 au 07/12/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,87 €**	-	-
U	-	**7,86 €**	**6,73 €**	**5,71 €**
O	-	**5,75 €**	**5,03 €**	**3,90 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 08/12/14 au 12/12/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**128**	**490-615 €**	**310-430 €**	**210-305 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**180-230 €**	**70-105 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**550-630 €**	**400-460 €**	**240-260 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**871**	**170-280 €**	**120-200 €**	**55-105 €**	**20-50 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 01/12/14 au 07/12/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,25 €**	**1,48 €**	–
Bons	**1,98 €**	**1,78 €**		

Céréales

Marché du 27 novembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	5 de nov.	184	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C
Aube/Yonne	fourrager	nov.-janv.	146	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	nov.- janv.	159	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	5 de déc.	150	V C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	5 de déc.	146	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	déc.	135 à 140	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		nov.-mars	141	N C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire		déc.	135	N C

POIS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		nov.-déc.	215	T C
Yonne		nov.-déc.	215	T C
Côte d'Or		nov.-déc.	215	T C

Matériel

Tracteur

01 - Cse retraite vds tracteur MC 120, 6 cyl, Perkins turbo power 6 relav. tbé rev. fin agilor pos
✆ **04.74.24.30.46. hr**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyennes densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 480C)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Cause retraite, vds tract MF 4260 4rm 100cv 2740h + jum TBE.
✆ **06 23 62 14 18**

26 - Vds tract Valtra N142 950h 2011 150cv 4cyl - Chargeur BM HSC430 - Charrue Rabe Super-Albatros 140 - Semoir engrais Kuhn Axis TBE.
✆ **06 59 73 62 23**

26 - Vds 4x4 Defender 90hdi TD5 230 000 km, année 2000, 7000 euros.
✆ **04 75 21 40 02**
(lais message ou après 20h30)

38 - Achète tracteur 80 à 110 ch, année 70 à 90.
✆ **06 10 41 70 30**

38 - Vds tracteur Fendt diesel pross 1 cyl. r eau 1955 BE : 2500 euros à débattre.
✆ **06 75 04 60 70**

42 - Vds tracteur Ford 4100 avec fourche avant an 1977
✆ **06 75 39 54 15**

71 - Ces. vds Fendt 922 Profi. TBE, 72.000 - Fendt 916 V, TBE, 40.000 - presse cub. Krone HDP Tendem T obts 120 x 90, état neuf, 85.000 - pres. cub. Case LB433 tendm 120 x 90 TBE, 65.000 à débat.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Vends Ford 6610, 4 RM, 1983, 7.200 H, bon état, 6.500 euros.
✆ **06 07 24 97 55**

74 - AV tracteur MXU100 CASE 2005, bte méca, 4000h, clim, pneus av neufs ar 50 %.
✆ **06 09 23 69 98**

74 - Retraité vds tract MX 120, 1998 - Case MXU100 + fourc 2004 - Faucheuse Agram 3 mtr- Faneuse Kuhn 8501.
✆ **04 50 77 94 56**

Travail sol

26 - Vds Cower Croop Gard 24 en X, bon état 3000 euros, faucheuse Khun FC 250G 3000 euros.
✆ **06 02 63 46 49**

38 - Vds combiné de semis Rototilleur de marque RAU avec semoir Amazone en 2m50, en très bon état.
✆ **06 76 66 86 56**
06 70 45 35 28

Récolte

01 - Vds faucheuse Krone 2m40 bon état
✆ **04.74.52.62.91**

01 - Vds pailleuse portée Kuhn Primor 2060 H an 2012 commandes électriques
✆ **06.89.90.10.08**

07 - Vds presse Supertino SR 712 120*70 Année 2008, 20000 bottes. Préchambre essieu tandem groupeur + éjecteur. TBE
✆ **06.07.83.74.59**

38 - Vds Mitsubishi L200 an. 2000, 2 P 4 places, 250000 kms : 5200 euros - Vds moissonneuse Laverda L255 LCSLS, 4x4, broyeur epar chariot révisé, TBE.
✆ **06 07 86 66 42**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large tract. 60 à 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

55 - A saisir cause cessation laitière, faneuse Kuhn GF 5001 MH, 4 toupies, 5 m, repliage hydraulique, TBEG.
✆ **06 87 29 25 13**

Arbo-viti

21 - VENDS décuveurs Demoisy Premium GP 25 (queue de cochon), état neuf, - 1 photocopieur Rex Rotary MPC 2500 Super G3 (réf. 4801)
✆ **06 07 30 10 92**

71 - Vds enjambeur Bobard M75, an. 85, 7.800 H, porte-outils, charrues, bidons, rogneuse, tondeuses, centrale hydraulique.
✆ **03 85 36 94 76**

Distribution

38 - Cause cessation vend désileuse Lucas 1700 - épandeur MF 5 T. - nourrisseur à veaux.
✆ **06 30 70 89 17**

69 - Vds mélangeuse supertino an 2006 fraise désilage vis horizontales commande électrique parfait état.
✆ **06 83 05 60 85**

Epandage

39 - Vds épandeur Heywang 7t hérisson horizontal roues basse pression
✆ **07 89 51 71 33**

Cave

89 - VENDS 60 caisses palettes métal 600 bouteilles, pliables + palettes euro et VMF Chablis (réf. 5002)
✆ **06 89 02 34 91**

Manutention

42 - Vds chargeur crocodile Faucheux monter Renault 601 4 - 1400 euros
✆ **06 21 81 16 58**

88 - Vends chargeur Agram Q 650.
✆ **06 81 39 53 14**

Trav. publics

42 - Vds tracto pelle MF 860 4x4 Extando 4 godets 96 TBE
✆ **04 77 76 60 27 hr**

Agri. divers

01 - Vds scie circulaire à bois portée avec prise de force - tonne à eau sur roue 800l
✆ **04.74.98.13.47 le soir**

26 - Vds broyeur Agrimaster 2m40, Chisel 3 dents, groupe machine à traire. Le tout en bon état.
✆ **06 26 42 26 29**

26 - Cse ret, vds calibreuse abricots MAF 5 calibres atomiseur Berthoud TCI2000 ensacheuse peseuse noix
✆ **04 92 66 01 22 (HR)**

30 - ENCADRER Vds charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, Benne 8- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds presse MD John Deere 342A faucheuse Vicon 2m15, 6 assiettes, année 2011 faneuse Khun 4 toupies 4m20 andaineur Pottinger 2m50 monte bottes Doucet 8 m.
✆ **04 74 54 26 04 HR**

38 - Vds bétaillère Masson type B3000, prix à débattre.
✆ **06 74 90 82 56**

42 - Vds cse retraite Rotolabour + semoir Sulky 2.50 m aplatisseur Renson desisleuse Audureau avec surélévateur + 2 tondeuses bovin
✆ **06 30 07 51 07**

69 - AV dessileuse semi-portée Jeantil 2,4 m3 pneu, plancher et tapis neuf.
✆ **04 78 44 54 57**

71 - Achète presse à foin, tracteur 4 x 4, semoir maïs Nodet.
✆ **06 18 50 80 90**

71 - Destockage pailleuse dist. enrubannage 5,2 m3, goulotte orient., cdes élec., TBE, 6.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage fenaison occ. faneuses 5,50 m 1.300 euros HT + 6,40 m 1.800 euros HT, rotative Kuhn 1.850 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage 1 échelette pour remorque 4 T à 95 euros HT + 2 barrières prairie 1/2 m, 99 euros HT l'1.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - vds rouleau 5 m, planteuse pomme de terre 2 rgs, pince à balle ronde pour chargeur.
✆ **06 82 10 30 18**

74 - Vends semoir engrais Sulky, tonne eau 4 000 l + 2 500 l, griffe foin 2001 Kiwa brag, 50m, foin 200 BR 120/130.
✆ **04 50 77 94 56**

84 - SERRE-Cherche arceaux de serres de 8 m largeur.
✆ **06 22 37 71 85**

84 - Vds JD 6920, 150CV, 4850 H pont av. susp., pn. nf av., MF 4235, 4RM, pn. basse pres., inv. hydr., élév. av. 6000 H, MF 365, 2 RM, pn. étr. 8000 H, app. trait. Hardy rampe hydr. 12 m, charrue Grégoire Besson 4 socs 16' grd dégag., herse rot. Machio 4 m, rel. et roul. arr. hydr., grpe arrosage insonorisé 6 cyl. Iveco, pompe Caprari 150 m3 à 6 kg 2000, canon Ocmis 350 m 2003.
✆ **06 07 51 09 39**

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le **surfaçage thermique**
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournet

Elevage

07 - Vds Remorque Bétaillère Long 3.10 Larg 1.55 Ht intérieur 1.90 Porte latérale Pont arrière 2 essieux Bâche Frein sur attelage Tapis Antidérapant Prix à débattre
✆ **04.75.06.09.06.**

26 - Vds génératrice pour tracteur 1500 euros (15Kw) aspirateur industriel 250 euros silo plastic 7t.
✆ **06 80 73 20 45**

42 - Vds cellule concentrés 12 T 2 compartiments pour dac ou autres 6 sorties
✆ **06 82 45 74 44**

42 - Vds tank lait Prominox 3300 l an 2003 cse passage 72h llibre de suite 5000 euros
✆ **06 26 83 23 49**

42 - Vds cse cess. salle de traite TPA Boumatic 2006 8 postes Visse avant rotative Decro circuit mauvais lait - lav. auto.
✆ **06 75 97 10 80**

71 - Vends 3 rateliers libre service, long. 6 m, état neuf.
✆ **06 03 50 13 46**

Véhicule

Utilitaire

07 - VDS camion bétaillère Mercedes 1213 13T 298000 kms TBE cause réduction d'activité
✆ **04.75.08.66.82 HR**

39 - Vds Nissan Navara King Kab 2011 149 Mkm pick-up crochet bac de benne, toutes options, prix 12 500 euros
✆ **06 08 06 13 88**

42 - Vds Quad Shineray 250 STXE- an 2011 - 450 km homologué - embrayage et batterie neufs - TBE -1150 euros
✆ **06 63 59 42 03**

42 - Vds cse retraite Boxer Bétaillère HDI 120 - 8 ans - 53500 km - état neuf - 18800 euros
✆ **06 30 07 51 07**

42 - Vds C 15 D tbe CT ok prix à débattre - an01/02/93 - 180 000 km - courroie distrib faite.
✆ **04 78 48 94 96**

69 - Kangoo DCI 70 - 2007, révisé + distribution, attelage, 4 pneus neige, galerie. Tél Gaithier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds Renault Premium 19 T, 2001, 497.000 km, plateau 9,50 m, TBE, savoyarde hayon 2 T, vis. 71, 11.500 euros HT.
✆ **06 08 63 53 44**

Tourisme

74 - Vds 4X4 Toyota Land Cruiser 07, 160 000 km, 1ère main, 6 v boite manuelle, 14 850 euros HT, TVA récupérable.
✆ **06 86 42 72 11**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin deuxième coupe qualité extra stocké abri prix à débattre
✆ **06.87.22.42.75**

01 - Vds foin regain récolte 2014 stock hangar livraison 60 km maxi autour Mâcon
✆ **06.81.13.67.64**

03 - Vds foin de prairie 2014 stocké à l'abri bottes rectangulaire départ Target Px 40,00euros
✆ **06 80 95 14 50**

26 - Vds pommes de terre déclassées pour animaux en sacs de 25 kg, prix 75 euros la tonne.
✆ **06 60 56 67 40**

26 - Vds foin balle ronde 120 x 120 et presse John Deere 336A.
✆ **06 83 48 29 67**

26 - Vds luzerne 1 et 2 coupe foin 2013 et 2014, balles rondes.
✆ **04 75 68 66 77 ou**
06 29 65 02 36

38 - Vds balles rondes foin et refoin récolte 2014 bonne qualité.
✆ **06 65 61 76 70**

42 - Vds foin et enrubannage 2014 à 100euros/t prix départ
✆ **06 89 02 64 87**

42 - Vds foin 2014 petites bottes 1er et 2me coupe + enrubannage 2014 + groupe électrogene Diesel
✆ **06 12 91 44 75**

71 - Vds paille bottes 90 x 120, livr. semi, 80 euros/T suivant région - Fendt Vario 916, TBE, 42.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

73 - Vds 200 balles rondes de foin 120x120 récolte 2014 bonne qualité, faire offre.
✆ **06 26 69 19 06**

89 - VENDS foin de prés 2013 - 2014 en big balles, 90 - 120 - 250 (réf. 5001)
✆ **06 70 98 33 82**

Fourrage

03 - Vends foin en bottes rondes 300kg bonne qualité.
✆ **06 86 98 91 85**

03 - vds foin de trèfle 2014 stocké à l'abri bottes rectangulaires départ Target Px 40,00euros
✆ **06 80 95 14 50**

69 - Vends paille 2013 90x120x240 - 45 euros/T.
✆ **06 08 68 62 65**

71 - Vds foin, regain, enrubannée, bon prix, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

74 - Vd foin et regain certifié Bio balle ronde et carrée b qualité.
✆ **06 20 42 41 93**

Bât. Pro.

42 - Vds hangar agricole métallique St Chamond - 660 m2 - à démonter - 5000 euros à débattre
✆ **04 78 33 00 58**

74 - A céder exploit. agricole en zone reblochon fermier, équipée aux normes, étable 80 VL, salle de traite, vente directe équipée, etc.
✆ **04 50 02 82 59**

Propriété

21 - Vigneron retraité dispose de 10 ha terres appellation Haute-Côte de Beaune, dernières vignes plus d'un siècle, - cuverie, cave voûtée, logement, dépendance, village dix minutes de Beaune. Etudie toutes propositions. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 49VV1)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

21 - VENDS maison de caractère, pierre XIXè à Rully, 1 000 m2, caves et cuverie, caveaux de réception, 3 pièces + plateforme cimentée 200 m2 pour aménagement habitation, chauffage central au gaz, grande cour privée 400 m2, 300 000 € (réf. 5004)
✆ **06 07 30 10 92**

39 - Couple cherche à reprendre exploitation agricole en zone lait AOC
✆ **06 65 26 42 06**

58 - Agriculteur CHERCHE à louer ou à acheter hangar agricole pour loger vaches + génisses et foin sur Cosne sur Loire et environ (réf. 500B)
✆ **06 77 92 15 43**

Terrain

26 - Vds 6 ha terre plaine de Valence.
✆ **06 98 99 12 16**

Divers

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc...
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

07 - VDS LIT ELECTRIQUE 1 PLACE + MATELAS 80X200 ENTIEREMENT NEUF PRIX 3000€
✆ **04.75.93.89.54 après 20h**

71 - Le Mémento 2015 de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire est arrivé ! Un agenda, mais aussi le recueil de toutes les adresses et les contacts utiles, pour l'agriculture et la viticulture de Saône-et-Loire. Au prix de 7 euros, port compris. Courriel : courrier@agri71.fr
✆ **03 85 29 55 29**

Location

Agricole

21 - Cession 150 ha, 130 céréales, 20 herbe, location bâtiments, vente matériel, région Semur en Auxois (réf. 5005)
✆ **03 80 89 02 37 -**
06 71 30 78 62

Offre

Emploi

69 - Entreprise région Lyon cherche son responsable production expérimenté cult. bio et raisonnée. Contact : Les Jardins du Printemps :
✆ **sophie.chenal@lesjardinsduprintemps.com**

71 - Ch. salarié viticole, poste à responsabilité : conduite enjambeur (obligatoire, form. possible), trav. vigne-cave, domaine 11 ha à Vergisson.
✆ **06 23 45 19 83 ;**
06 17 72 77 42

71 - ETS Corneloup Philibert négoce bovins cherche acheteur confirmé.
✆ **06 86 28 84 71**

Demande

Emploi

58 - JH 22 ans RECHERCHE emploi polyculture élevage ou céréales, disp. de suite (réf. 4901)
✆ **06 77 05 72 72**

iTB de TERRES DE BOURGOGNE
agribourgogne.fr

Mariage

Rencontre

01 - Agri 50 ans souhaite rencontrer JF 40/52 ans aimant la campagne pour rompre solitude
✆ **07.82.94.74.68**

67 - JH 46 ans célibataire sans enfant désire rencontrer JF 40-48 ans sérieuse dynamique honnête aimant la nature et les chevaux, enfant bienvenu pour fonder une famille si affinité. Ecrire au journal L'est agricole et viticole - 6 rue de la Haye, CS 90045 Schiltigheim 67014 Strasbourg Cedex sous la référence 69478.

69 - Jeune agriculteur 30 ans gentil, sincère désire rencontrer femme 24-32 ans simple sérieuse. (Pas sérieuses s'abstenir).
✆ **06 02 60 23 85**

Animaux

Bovin

03 - AV vaches, génisses pleines Normande, Montbéliarde, Abondance, IBR A, liv. pos.
✆ **06 32 47 54 42**

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 à 4 ans, - 4 génisses pleines, - 9 laitonnes, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 500A)
✆ **03 80 96 44 68 - 06 73 10 01 13**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène 2 taureaux adultes, 25 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 500D)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

38 - Vds génisses Montb. terme janv. et fév. vds VL pleines au lait IA Chaolais gestantes 3 à 5 mois.
✆ **06 14 80 45 03 04 74 92 12 01**

42 - Vds très bons taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir, Montb et charolais, livr garantie, poss location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vda taureaux Charolais HBC 12 à 20 mois type viande élevage - liv. assurée -Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Vds cse retraite HBC depuis 40 ans vaches pleines génisses 1 et 2 ans- Villard Bernard
✆ **06 30 07 51 07**

42 - Vds taureaux Charolais HBC 18 mois Ibra - velage facile
✆ **06 88 41 19 99**

42 - Vds suite cess. génisses Prim Holstein tout age
✆ **06 75 97 10 80**

42 - Vds 2 génisses Montbéliardes prêtes ind ibr
✆ **06 78 11 99 16**

42 - Vds 3 vaches Salers 9 à 10 ans échograph. pleines Charolais indem IBR BVD
✆ **04 78 48 94 96**

57 - Vends taureau Charolais Hbc ind. Ibr 18 mois bonne origine.
✆ **06 31 92 87 43**

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4601)
✆ **06 47 59 78 09 - 06 37 56 84 66**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 500C)
✆ **03 86 50 37 07 - 06 15 01 71 67**

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

69 - Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

70 - Recherche 12 génisses Limousine à saillir et 1 taureau.
✆ **06 33 90 12 17**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année inscrits HBC, toutes garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 ou 06 07 31 03 42**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 490A)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - VENDS génisses 30 mois pleines à terme déc. et janvier, HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 5003)
✆ **06 85 29 60 85**

71 - Vds bons taureaux 2, 3 et 4 ans, HBC, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61 ou 03 85 24 02 61**

71 - Vds 5 génisses charolaises pleines, terme janvier février, TGS.
✆ **03 85 24 60 65 ; 06 77 37 37 47**

71 - Vds taureau charolais 18 mois, IBR A, issu insémination, convient pour croisement.
✆ **03 85 24 12 52**

71 - Vds 2 génisses Abondance + 1 Montb. 34 mois, écho. terme 20/12, TGS, ind. IBR, T.B. origines.
✆ **06 72 66 70 04**

74 - vd génisses montb à saillir b origines sanitaire ok.
✆ **06 20 42 41 93**

Caprin

69 - Vds jeune bouc alpin 1 an.
✆ **04 74 04 54 62**

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

84 - Vends 150 agnelles d'un an, race Mérinos.
✆ **06 22 37 71 85**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs.
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43 (HR)**

69 - Vds porcs fermiers 180-200 kgs vifs.
✆ **06 89 93 17 33**

69 - Vends truies pleine et réforme, porcs fermier.
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

88 - Vends étalon demi sang arabe 3 ans.
✆ **06 81 39 53 14**

89 - VENDS pouliche trait comtois 7 mois, pleins papiers, très douce (réf. 5006)
✆ **03 86 74 78 02**

Chien

57 - Vends grands chiots Jack Russell Terrier pucés, vaccinés, vermifugés, extra chasse, disponibles de suite, prix 350 euros. N° de la mère : 250269801120100.
✆ **06 34 52 50 40 ou 03 82 33 80 76**

74 - Vd chiots border collie LOF parents extra troupeau mère N° 25026850039046 disponibles mi décembre 500 euros
✆ **06 74 44 05 03**

74 - Vends belle portée de beaucerons, nés le 24/07, non LOF, mère n° 250269801546999, tatoués, vaccinés et pucés.
06 81 57 34 42

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles



ESPACE Affaires

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, électricité…
Tel : 05 45 20 51 70
Fax : 05 45 95 11 03
www.secomat.net

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

Livraison immédiate
CORNADIS oui ! mais du JOURDAIN
03 24 71 74 27
Fax 03 24 71 97 70
Présents au SIMA Hall 7
La Maism de l'Eleveur

Herses de prairie LITZENBURGER (émousseuses)
Série standard
• 4 rangs éléments lourds et pointus
• Largeurs de travail de 2 à 8 m
Série lourde
• 5 rangées de dents
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs.
Élément lourd et pointu
Nouvelle série HYBRO
• 3 actions simult. par passage
• Largeurs 4, 6 et 8 m
• Poids 1 150, 1 330 et 1 510 kgs.
SERMA (DIMAG) - 67670 MOMMENHEIM
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
✆ 01 49 84 94 28
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAC4 - Photos non contractuelles

POUR VOS ANNONCES LÉGALES On s'occupe de tout !
Tel. 03 80 78 90 42 legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02
Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?
✓ PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE
✓ ATTESTATION DE PARUTION PAR FAX OU MAIL
✓ RELECTURE ATTENTIVE DE VOS ANNONCES AVANT PARUTION
✓ MODÈLES D'ANNONCES À VOTRE DISPOSITION
✓ DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00
Terres de Bourgogne

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Le président de la société ELENOVA, SASU au capital de 1000€, 3 rue d'Artois, 21110 Genlis, 791 279 193 RCS Dijon a décidé, le 4.12.2014, de modifier l'objet social de la société à compter du 5.12.2014. Ancienne mention: Achat, vente, location d'objet divers non réglementées. Nouvelle mention : Systèmes de sécurité et d'alarme électronique, télésurveillance, y compris leurs installations et maintenance et toutes activités connexes ou complémentaires. Mention au RCS de Dijon.

AL215013633

EB1

S.A.S. au capital de 37 000€
siège social 8, rue Christophe Colomb
75008 Paris
798 251 567 RCS Paris

Suivant procès verbal en date du 24/11/2014, l'assemblée générale mixte a :

- modifié l'objet social de la société : Fabrication de tous articles textiles, production, contrôle, développement, commercialisation et la distribution de produits parapharmaceutiques et pharmaceutiques liés directement ou indirectement aux appareils, accessoires, petits matériels médicaux et chirurgicaux stériles ou non stériles ainsi que d'articles et objets de pansement stériles ou non stériles destinés à la santé de l'être humain et/ou animal partout dans le monde.
- décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 42, rue de Longvic 21300 Chenove.
- adopté la dénomination suivante : URGO ADVANCED TEXTILE.
- nommé en qualité de :

Président la société LABORATOIRES URGO SAS, 42, rue de Longvic 21300 Chenove, 433 842 044 RCS Dijon

- Directeur Général M. Christian Arend demeurant 2B, rue Joseph Ritter 57600 Forbach
- Directeur Général Délégué : M. Franck Boldron demeurant 4 bis, rue Lamartine 21000 Dijon

Les articles 2,3 et 4 des statuts ont été mis à jour en conséquence.
la société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL215013646

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Suivant acte sous seings privés en date du 2/12/2014, il a été constitué pour 99 ans, une société par actions simplifiée «TECHNI BOIS» au capital de 5 000 € dont le siège social est sis à Talant (21240), 6, Avenue du Mail, ayant pour objet social : en France et à l'étranger : Travaux de menuiserie bois et PVC, Négoce, pose et entretien de tout revêtement de sol, miroiterie, serrurerie,Vente et pose de stores, Toutes prestations de service au profit des tiers, Négoce de tout produit non réglementé. Par décision du même jour, Mr Younes Boudjellal, demeurant 6, Avenue du Mail, 21240 Talant, a été nommé Président et Mme Faïza Sahnoun épouse Ouazzany demeurant 15 Avenue d'Oschatz 69200 Venissieux a été nommée Directeur Général pour une durée indéterminée.
Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer, par lui-même ou par un mandataire, associé ou non.
Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Toute cession d'actions, même entre associés, est soumise à agrément.
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis.

AL215013637

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL A.J. RECOUVREMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 12000 Euros
Siège social: Cour Saint Eloi,
36 avenue de Langres, 21000 Dijon
RCS Dijon 520 242 421
SIRET 520 242 42100011

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 AVRIL 2014, dûment enregistré par le service des impôts des entreprises de Dijon Nord Bordereau n°2014/2 179 Case n°35, les associées ont :
- décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable conformément aux articles L 237-2 à L 237-13 du Code de commerce,
- nommé Madame Isabelle Dechaume, dmt à Fontaine les Dijon (21121), 20D rue Majnoni d'Intignano, en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Fontaine les Dijon (21121), 20D rue Majnoni d'Intignano.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au RCS.
Pour avis - Le Liquidateur.

AL215013433

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDAL
Société d'Avocats
91 Avenue A de st exupéry
76230 Bois Guillaume

VITRAGES ISOLANTS DE COTED'OR - VICO

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Saulieu
21320 Pouilly en Auxois
RCS Dijon 750 399 792

Capital social.
Par décision de l'associé unique et constatation de la réalisation par le président en date du 24 Juillet 2014 :Ancien capital : 1.000 euros Nouveau capital : 40.000 euros.

AL215013650

TRANSFERT DE SIÈGE

LES MICHERIAS

Société Civile
au capital de 331 000 €
Siège social: 368 Route de Varennes
GIGNY (21200) Beaune
498662 501 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 2014, le siège social a été transféré de Gigny (21200) Beaune - 368 Route de Varennes à Beaune (21200) 6 Avenue du 8 Septembre. L'article 4 (siège social) des statuts a été modifié en conséquence.

AL215013631

LA BERGERIE

Société Civile au capital de 331.000 €
Siège social : 368 Route de Varennes
Gigny (21200) Beaune
498 664 705 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Novembre 2014, le siège social a été transféré de Gigny (21200) Beaune, 368 Route de Varennes à Beaune, (21200), 6 Avenue du 8 Septembre. L'article 4 (Siège social) des statuts a été modifié en conséquence.

AL215013634

ECP PARTICIPATIONS

Société Civile
au capital de 10 000.00 euros
Siège social : 356 chemin des Murailles,
01440 Viriat
Transféré :
Zone Artisanale des Granges Hautes,
7 rue du Bief Perou
21130 Auxonne
802 843 672 RCS Bourg en Bresse

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Novembre 2014, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour, modifiant comme suit les mentions soumises à publicité :
Dénomination : ECP PARTICIPATIONS
Forme sociale : Société Civile
Siège social :
Ancienne mention : Viriat (01440), 356 chemin des Murailles
Nouvelle mention : Auxonne (21130), Zone Artisanale des Granges Hautes, 7 rue du Bief Perou
Objet social :
La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, groupements et industries existantes ou à créer, française ou étrangère, de production, de commercialisation ou de prestations de services dans tous secteurs économiques. [...]
Durée : 50 années à compter du 12 Juin 2014
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Stéphane d'Adeler demeurant à Dijon (21000), 83 rue Berbisey
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis,
le représentant légal

AL215013635

ECP IMMO

Société Civile Immobilière
au capital de 10 000.00 euros
Siège social : 356 chemin des Murailles
01440 Viriat
Transféré :
Zone Artisanale des Granges Hautes
7 rue du Bief Perou
21130 Auxonne
803 203 843 RCS Bourg en Bresse

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Novembre 2014, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour, modifiant comme suit les mentions soumises à publicité :
Dénomination : ECP IMMO
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Siège social :
Ancienne mention : Viriat (01440, 356 chemin des Murailles
Nouvelle mention : Auxonne (21130), Zone Artisanale des Granges Hautes, 7 rue du Bief Perou
Objet social :
L'acquisition d'un ensemble immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit ensemble immobilier et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. [...]
Durée :99 années à compter du 1er Juillet 2014
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Stéphane d'Adeler demeurant à Dijon (21000), 83 rue Berbisey
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis,
le représentant légal

AL215013636

CESSION DE PARTS

SCI BOBRAL
au capital de33 000 €
1, rue de Metz - 21000 Dijon
378 115 786 R.C.S. Dijon

Par décision de l'A.G.E. du 07/12/2014, il a été décidé une cessions de 20 parts sociales au nominal de 55€ d'un associé au bénéfice d'un nouvel associé. Mention en sera faite au R.C.S. de Dijon et les statuts modifiés en conséquence.
Le gérant

AL215013644

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Chenôve du 1er décembre 2014, enregistré au Service des Impôts de Dijon Nord Pôle enregistrement, le 3 décembre 2014,bordereau n° 2014/2388, case n°4, la société TRANSPORT SIMON, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 10 Rue Des Chenevary 21300 Chenôve, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 529 607 921 RCS Dijon, représentée par Monsieur Joël Simon, a cédé à la société TRANSPORTS NOBRE, Société par actions simplifiée au capital de 2000 euros, dont le siège social est 21 Rue Saint Anne 39100 Sampans, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons Le Saunier, sous le n° 528 011 059, représentée aux présentes par Monsieur Antoine Nobre, président et associé unique, un fonds de commerce de transports, sis et exploité 10 Rue Des Chenevary 21300 Chenôve, moyennant le prix de 30 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er décembre 2014. L'acquéreur est déjà immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons Le Saunier. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances à la même adresse.
Pour avis

AL215013639

Aux termes d'un acte sous seing privé du 26 novembre 2014, enregistré au SIE de Dijon Nord (21), le 04 décembre2 014, case3 , Bordereau20l4l2 400, la société VOYAGES 21,
SAS au capital de 38 II2 €, dont le siège est à Dijon(21 000), 45, rue des Godrans, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 349 224 550,
a cédé à la société TRANSAT FRANCE, société anonyme au capital de 44.168,24 €, dont le siège est à Ivry sur Seine (94 200),12 rue Truillot, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro3 47 941940.un fonds de commerce d ' agence de voyages, sis et exploité à Dijon (21 000), 45, rue des Godrans.
La cession est intervenue moyennant le prix de principal de cent mille euros(100 000 €).
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1» décembre2014à zéro heure.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales pour leur validité à l'adresse du fonds cédé et pour la correspondance au Cabinet de Me ANNE, 15 bis, Bld Thiers, 21 000 Dijon.

AL215013651

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ETUDES ET CONCEPTION D'ENSEMBLES TECHNIQUES

SARL Unipersonnelle
au capital de 7622.45 euros.
Siège social :
5 Rue Fonmorigny
Nevers (58)
RCS Nevers 345 404 826

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 03 décembre 2014, l'associé unique :
- a décidé de transformer la société en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE, à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle ;
- a adopté les statuts de la société sous sa nouvelle forme ;
- a nommé en qualité de Président, Monsieur Fally Dominique, demeurant 5 rue Fonmorigny 58000 Nevers.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.
Le représentant légal

AL585013564

ECOSYSTEME

SAS à Associé Unique
au capital de 100.000 Euros
Siège social : 24, rue Saint-Agnan
58200 Cosnes-Cours-sur-Loire
791 714 215 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 Octobre 2014, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante : Commercialisation, vente, location, réparations de véhicules neufs et d'occasion. L'Article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

AL585013573

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

CAPUCINE ISABELLE FLEURS

SARL au capital social de 7 622.45euros
Siège social:
2 Avenue du Général Leclerc
58500 Clamecy
419 775 051 R.C.S.Nevers

Extension de l'objet social
Le 26 novembre 2014 l'Assemblée Généralea décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'artisan cirier, vente et fabrication de bougies et le commerce de tous objets de décoration.
Le reste sans changement.
Pour avis.

AL585013576

JEANNE L

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 80, Avenue Colbert
58000 Nevers
Nouveau siège social :
7, rue Louis Bodin
58640 Varennes Vauzelles
518 808 142 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25 septembre 2014, les associés ont décidé à compter rétroactivement du 1er février 2014 :
- de modifier la dénomination sociale AUDREY MARIAGE pour adopter celle de JEANNE L, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Vente de chaussures, chapeaux, bijoux et de tous accessoires de mode et d'équipement de la personne, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transférer le siège social de Nevers (58), 80, Avenue Colbert à Varennes Vauzelles (58), 7, rue Louis Bodin, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de nommer aux fonctions de gérante de la société Mme Denise Oussin dt à Nevers (58), 16 Bis, Faubourg de la Baratte en remplacement de Mr Daniel Oussin démissionnaire au 31 janvier 2014.

Pour avis
La Gérance

AL585013581

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 10/06/2014, le Tribunal de Commerce de Bourges a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire en cours de procédure et a autorisé la poursuite d'activité jusqu'au à 18h 27/06/2014.
de : **MENUISERIES DU SANCERROIS**
Chaudoux
18300 Verdigny
R.C.S.: 377 728 159
ETS SECONDAIRE: MENUISERIES DU SANCERROIS
10, route de Sainpuits
58410 Entrains-sur-Nohain
a Nommé la SCP OLIVIER ZANNI, mandataire liquidateur, 34 rue d'Auron 18000 Bourges
Le Greffier.

AL585013578

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/11/2014, il a été constitué une société.
Dénomination sociale : SCM BAZOIS MORVAN DENTAL
Siège social : rue de la Picherotte 58110 Chatillon en Bazois
Forme : Société Civile de Moyens
Capital : 1 000 €
Objet social : La société a pour objet exclusif la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres
Gérance : Monsieur Paul Bernard, La Grétaude 58290 Moulins Engilbert
Et Monsieur Philippe Issard, Les Vis d'Aron 58290 Vandenesse
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL585013520

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Benin d'Azy du 25.11.2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCM DES DOCTEURS ROBISSON ET THIEBOT
Forme social : Société civile de moyens.
Siège social : 1 Rue Nationale 58270 Saint Benin d'Azy.
Objet social : La société a pour objet exclusif de faciliter, à chacun de ses membres, l'exercice de son activité, par la mise en commun de tous les moyens, locaux, matériel, personnel, etc… utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci. Et plus généralement, la société peut procéder à toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet, à l'exclusion de celles pouvant porter atteinte au caractère civil de

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 03/12/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

RANCH RUISSEAU RAGOT (SARL)

RCS Nevers 452 694 847

élevage d'ovins et de caprins

Le Ruisseau Ragot 58120 Chaumard

AL585013582

Par jugement du 03/12/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

Mme BRENTERCH BARRE Sophie

RM 508 647 815

69 rue Paul Vaillant Couturier

58160 Imphy

AL585013583

Par jugement du 03/12/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL PRO IMMO (SARL)

RCS Nevers 501 767 289

Activités des marchands de biens immobiliers

Les Bruyères Paray

58300 St-Parize-en-Viry

AL585013584

Par jugement du 03/12/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

NARBUR SAS

RCS Nevers 414 889 584

Sans activité

La maison rouge

RN 7 58240 Langeron

AL585013585

Par jugement du 03/12/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SAHIN Abdhullah

RM 428 808 133

Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment

1 rue Courtenay Appartement

40 Résidence des Ducs

58000 Nevers

AL585013586

la société.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 1 000 €.

Gérance : Anaïs Robisson et Rémi Thiebot demeurant tous deux au 42 Rue des Acacias 58000 Saint-Eloi.

Participation aux décisions et nombre de voix : Chaque part donne le droit de participer aux décisions collectives et d'y exprimer tous votes, elle donne droit à une voix.

Agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité en nombre des associés, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne du cédant. Cette disposition vise toutes transmissions entre vifs à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL585013558

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** TAXI DU NOHAIN

Forme sociale : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 7 rue des Robards, 58440 La Celle Sur Loire

Objet social : Activité de taxi - Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places y compris celle du conducteur ou un véhicule taxi

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Thomas Damien dt à La Celle Sur Loire (58), 7, rue des Robards

Immatriculation : RCS de Nevers

AL585013560

Avis de constitution

Par acte S.S.P. du 03 décembre2014 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée :

Dénomination : C'PRO RENO TRAVAUX

Siège social: 13 Avenue du 14 Juillet, 58300 Decize

Objet: L'achat et la vente de portes, fenêtres, vérandas et ce en tout matériaux; des travaux d'intérieur: placoplâtre, isolation, plâtrerie, peinture, aménagement intérieur (murs, sol, plafond). La pose et les travaux sont sous-traités.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital: 2 000 €

Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément: L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par le Président.

Président: Loïc Peyrichout demeurant 39 Route des Bruyères de Crécy, 58300 Decize,

Directeur Général: Thomas Lambert demeurant 4 Rue des Pêcheurs, 58300 Decize.

Immatriculation: RCS Nevers

Pour avis

Le président

AL585013563

Aux termes d'un acte sous seings privés le 4 décembre 2014 à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société civile

Dénomination : SCI KLM INVESTISSEMENT

Siège social : Cité Roland Champenier bât.5 appart.6 Fourchambault (58600)

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 000 euros

Gérance : Madame Marie-Claude Merle, demeurant à Fourchambault (58600), Cité Rolland Champenier bât.5 appart.6,

Cession de parts : librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour avis, le représentant légal

AL585013566

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB,Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 28/11/2014,Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI DES FOURCHES

Siège social : Couloutre (Nièvre)»Les Fourches».

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration,la location et la vente (exceptionnelle)de tous biens et droits immobiliers, et généralement toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Apport en numéraire : la somme globale de 1.000 euros apportée par les associés

Capital : 1.000 Euros divisé en 1.000parts de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 1000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Gérance : Est nommé comme premier gérant pour une durée illimitée :Mr Violette Jacky dt à Couloutre (Nièvre) «Les Fourches»Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

Me JACOB, Notaire

AL585013574

DISSOLUTION LIQUIDATION

ETABLISSEMENTS PORNIN

Société A Responsabilité Limitée
à associé unique
au capital de 150 000 €
Siège social : Zone Artisanale
Route de Toulon/Arroux
58170 Luzy
350 682 738 RCS Nevers

Par décision du 28 novembre 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur, Monsieur Gérard Pornin demeurant Le Bourg, 58170 Tazilly, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Tazilly (58170) Le Bourg, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au registre du commerce et des sociétés

Pour avis,

AL585013536

SCP D'INFIRMIERES METAIS-GOULINET

Capital social:2286,74 Euros
Siège social: 16, Grande Rue
58310 Saint-Amand en Puisaye
SIREN 392 729 646R.C.S. Nevers

Le 1er janvier 2012, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er janvier 2012. Mme Marie-Christine Goulinet demeurant 60, route de Dampierre 58310 Saint-Amand en Puisaye, a été nommée Liquidatrice. Le siège de liquidation a été fixé au 16, Grande Rue 58310

Saint-Amand en Puisaye.

Pour avis

AL585013561

Société d'Avocats Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SCI BLEU MARINE

Société Civile au capital de 914,69€
Siège social : 14, rue Achille Millien
58000 Nevers
421 126 152 RCS Nevers

Dissolution anticipée

L'assemblée générale du 15 novembre 2014 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société, M. Pierre Lacondemine, dt 4 rue Achille Millien 58000 Nevers, a été désigné liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social où toute la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur, P. Lacondemine.

AL585013565

SARL J.L.K. B.T.P.

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 €
Siège social : 14, Rue des Mourez
58180 Marzy
528 501 059 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 20/11/2014, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Véronique Foin dt à Nevers (58), 11 Bis, rue des Montapins de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 1er mars 2014. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL585013569

SCI DU LAC DES SETTONS

SCI au capital de 1524 euros,
La Vieille Diligence
58230 Montsauche-les-settons
350 336 541 RCS Nevers

L'AGE du 04/12/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 04/12/2014, nommé liquidateur M. Mace Michel, le bourg Nord 24400 Beaupouyet , et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Dépot au RCS de Nevers.

AL585013570

NON DISSOLUTION

LOTO CONCEPT ANIMATIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Ter, Rue du Coudray
58450 NEUVY SUR LOIRE
792166 761 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 30 octobre 2014, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.

Pour avis,

Le Président

AL585013575

TRANSFERT DE SIÈGE

JL IMMOBILIER

Société civile immobilière
au capital de 2000 euros
Siège social: Le Maréchal
58190 Ruages
447985490 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 06 novembre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Le Maréchal 58190 Ruages à La Vigne Dorée Route Moulot- 58500 Clamecy, et ce à compter du 1er novembre 2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL585013562

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Transfert de siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2014 de la SCI PARROTTA - TIMPANO, Société Civile d'une durée de 99 années à compter du 03 mai 2001, au capital de 1.524,49 € en numéraire, dont Mme Raffaela Timpano, demeurant 290, rue du Champaul, 58130 Urzy, est gérante, et ayant pour objet l'acquisition de tous biens et droits immobiliers, a décidé de transférer son siège social de 13, Chemin de la Barre, 77181 Courtry au 290, rue du Champaul, 58130 Urzy.

En raison de ce transfert de siège social, la société qui était immatriculée 437 678 253 RCS Meaux sera désormais immatriculée sous le même numéro au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérante, R. TIMPANO

AL585013568

SARL EMPREINTE AUTOMOBILE

SARL au capital de 7600 euros
Siège social : 3, rue des Chaumottes
58660 Coulanges les Nevers
798 989 166 RCS de Nevers

L' AGO du 04 Décembre 2014 a décidé de transférer le siège social de la société au 32, route de Chaluzy 58000 Saint Eloi

AL585013571

POURSUITE D'ACTIVITÉ

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

ADC TERRASSEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 250 euros
Siège social : 130 route de Nevers
58180 Marzy
422 013 300 RCS Nevers

Suivant décision en date du 18/11/2014, l'associée unique,conformément àl'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.

Pour Avis

AL585013557

SOCIETE NIVERNAISE DE TOPOGRAPHIE S.N.T. COQBLIN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €uros
Siège social : La Charité Sur Loire
(Nièvre)
27 Quai Clémenceau
R.C.S. Nevers : 344 489 315

L'Assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2014, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 alinéa 1 du Code de Commerce, a décidé la poursuite de l'exploitation sociale.

Pour avis

AL585013559

DÉMISSION

HOLSER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2993000 euros
Siège social : 6 Rue Colette, Vernuche
58640 Varennes Vauzelles
535210 991 RCS Nevers

Le Comité Stratégique du 18 novembre 2014 a pris acte de la démission de Monsieur Philippe Lambert de ses fonctions de Président, et a nommé la société MICHEL FRAISSE GESTION ET INVESTISSEMENT - MFGI, SARL sise 4 Rue Président Carnot - 69002 Lyon (383060993 RCS LYON) en son remplacement.

AL585013580

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

Il a été mis fin au contrat de location gérance intervenu selon acte sous seing privé à Brassy (58) en date du 01/02/1993, portant sur un fonds de commerce de travaux publics sis et exploité à Brassy (58140), Le Bourg

appartenant à M. Jean Alain Maurisso pour lequel il est immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 304 585 854 au profit de la Sté SARL TPM MAURISSO, SARL en liquidation, au capital de 32 000 euros, dt le siège social est à Brassy (58140), Le Bourg immatriculée au RCS de Nevers sous le n°380 763 524.

La fin de la location-gérance est intervenue du fait de la dissolution amiable de la Société TPM MAURISSO, Sarl en liquidation, et ce à compter du 30 Juin 2014.

Pour avis,

AL585013567

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LES DELICES DE L'ORME

Société à responsabilité limité
au capital de 5 000,00 €
5 Hameau de l'Orme,
La Tuilerie 89150 Villebougis
512 710 716 RCS Sens

Fin de gérance et adjonction objet social

L'AGE du 1/12/2014 prend acte de la démission de Mme Séverine Carcone de sa fonction de gérante à compter de ce jour.

M. Jean-Michel Piot est nommé gérant ce jour pour une durée illimitée.

L'AGE du 1/12/2014 a décidé d'ajouter à son objet social l'achat et la vente de produits de bien-être et d'aménagement de la maison.

Pour avis et mention au RCS de Sens.

La gérance.

AL895013682

N/S COIFFURE

SAS au capital de 500 €
61 rue Emile Zola 89100 Sens
RCS 798 711 974

Au terme d'une délibération en date du 17 novembre 2014 de l'assemblée générale

- à constater la démission de la directrice générale Mme Yousefi Souraya
- à modifier les statuts en une SASU dirigée par Mme Bocquet Nadine

Pour avis la présidente Mme Bocquet Nadine

AL895013722

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 novembre 2014, il a été constitué une Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI DU PORTAIL.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Acquisition, administration, gestion d'immeubles..

Capital social : 100 000 euros.

Siège social : 71 bis Grande rue, Thèmes, 89410 Cézy.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apports en numéraire pour un montant de 100 000 euros.

Gérant : M. José Dos Santos, demeurant à 71 bis Grande rue, Thèmes, 89410 Cézy.

Cessions de parts : Les cessions de parts consenties par un associé au profit d'un autre associé sont libres. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément donné par décision des associés prise à la majorité des deux tiers au moins du capital.

La société sera immatriculée au registre du

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerredu 01/12/2014 homologuant la transaction autorisée par le juge commissaire dans la procédure de liquidation judiciaire de la **SAS VIBEL** 40, Route de Vézelay 89460 Bazarnes. RCS Auxerre 314.421.521

AL895013705

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/12/2014prononçant la conversion en liquidationjudiciaire de **la Sàrl PHOTOLAB** - Lionel Schutze 13 rue Dilo 89600 Saint-Florentin (activités de photographie). RCS Auxerre 514988575. CIP 3577. Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL895013702

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du prononçant la conversion de la procédure de sauvegarde en Redressement judiciaire au profit de **la Sàrl ENTREPRISE POMMIER** 2F 10 rue de l'Avenir 89000 Auxerre (plomberie, chauffage). RCS Auxerre 444744718. CIP 3621. Date de cessation des paiements : 06.10.2014. Administrateur : Me Philippe Contant 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Mandataire : Me Bernard Delibes12 Bd Davout 89000 Auxerre.

AL895013703

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/12/2014 autorisant la vente à forfait d'un immeuble dans la procédure de liquidation judiciaire de **la Sàrl LA PHOCEENNE** 89350 Champignelles(construction, vented'immeubles à usage d'habitation). RCS Auxerre 775718349. CIP 2740.

AL895013704

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerredu 01/12/2014 prononçant la clôturepour insuffisance d'actif de la liquidation judiciairede la **Sàrl Les Pépinières des Prés du Bois** Hameau des Près du Bois 89230 Pontigny. RCS Auxerre 508578895. CIP 3372.

AL895013697

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerredu 01/12/2014 prononçant la clôturepour insuffisance d'actif de la liquidation judiciairede **Monsieur Joseph Maxime Louis GERMAIN** 14 grande-rue 89290 Escolives-Sainte-Camille. RCS Auxerre 499985281. CIP 3283.

AL895013698

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerredu 01/12/2014 prononçant la clôturepour insuffisance d'actif de la liquidation judiciairede **Madame Asli HAS** 36 rue Paul Desjardins 89230 Pontigny. RCS Auxerre 500423678. CIP 3383.

AL895013699

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerredu 01/12/2014 prononçant la clôturepour insuffisance d'actif de la liquidation judiciairede la **Sàrl Kustom Paradise** 9 place du Maréchal Leclerc 89000 Auxerre. RCS Auxerre 793667668. CIP 3523.

AL895013700

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerredu 01/12/2014 prononçant la clôturepour insuffisance d'actif de la liquidation judiciairede **Monsieur Patrick Jean Yves Colombet** 27, Avenue Michel de Toro BP1 89170 Saint Fargeau. RCS Auxerre 348409152. CIP 3417.

AL895013701

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du01/12/2014autorisant la modification du plan de sauvegardede **la SA SOLARGIL** La Batisse 89520 Moutiers en Puisaye (commercialisation céramiques). RCS Auxerre334518370. CIP 2678. Commissaire au plan : SELARL Bauland Carboni Martinez 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL895013709

commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL895013627

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 novembre 2014 à Chevannes, il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : GIRAULT

Forme : Société en nom collectif

Objet : Entreprise de travaux agricoles.

Et accessoirement :

- entretien de parcs et jardins et d'espaces verts.

- Gîtes, locations de salles.

- Alimentation générale, épicerie, achat et vente de fruits et légumes, primeurs frais et secs, volailles, beurres, œufs, fromages, lapins, produits alimentaires ; dépôt de pains, viennoiseries et pâtisseries, vente de fleurs et plantes, achat et vente de tous plants, graines, produits se rapportant à la terre et au jardinage.

Capital social : 10 000 euros

Siège social : 8 rue des Glycines, Orgy, 89240 Chevannes

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérants associés indéfiniment et solidairement responsables : M. Cyril Girault demeurant 8 rue des Glycines, Orgy, 89240 Chevannes

et M. Eric Girault demeurant, 25 Riot d'en haut, 89240 Diges

Associés indéfiniment et solidairement responsables : Monsieur Alain Girault et Madame Sylvie Godard épouse Girault, demeurant ensemble 4 A rue de la Liberté, Orgy, 89240 Chevannes.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.

AL895013613

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination SVB TRANSPORTS, une SAS au capital de 46.000 €, ayant son siège social à Chitry (89) Rte de St Bris, ayant pour objet le transport public de marchandises, commissionnaire de transport, transports routiers, location de véhicules, stockage, logistique et préparations de commandes; la prestation de services aux entreprises de transports - Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé a la nomination de M. JP Jullien, demeurant à Guillon (89) 2, rue de l'Eautarte, en qualité de Président. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL895013622

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

FINANCIERE 3 V

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 place de l'Hôtel de Ville, 89000 Auxerre

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Auxerre du 1er décembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FINANCIERE 3 V

Siège : 29 place de l'Hôtel de Ville, 89000 Auxerre

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'exploitation, la prise de participation ou de contrôle, par tous moyens, de toutes affaires économiques, de toutes opérations financières, mobilière ou immobilière, ou entreprises commerciales ou industrielles, de toutes entités économiques ou de toutes sociétés, par voie de création de société nouvelle, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, d'apport, d'échange, de fusion ou autrement ; L'aliénation des participations devenues inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ; La gestion des participations et de tous biens corporels et incorporels ; La participation à la conduite ou la mise en oeuvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquels elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; Le conseil, la gestion et la prestation de services, l'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens techniques existants et à venir et notamment pour ceux suivants : mise à disposition de tout personnel administratif et comptable, mise à disposition de tout matériel, gestion et location de tous immeubles, formation et information de tout personnel, négociation de tous contrats.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective.

Chaque action donne droit à une voix et chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de cinq ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société TEMPLUM II, Société civile au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 29 place de l'Hôtel de Ville, 89000 Auxerre, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS Auxerre 807 842 729, représentée par son Gérant.

Commissaires aux comptes : titulaire :Monsieur Cyril Vernier domicilié 60 rue de Reuilly 75012 Paris

Suppléant : la société SOFICAM ayant son siège social 231 rue Saint Honoré 75001 Paris

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis

La Présidente

AL895013710

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 01/12/2014 , ilest constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : SC.

Dénomination : «DES PONTS».

Siège social : 4 rue des Ponts - 89120 Charny.

Objet social : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Capital social : 2 000 € divisé en 200 parts de 10 €.

Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées.

Gérance : M. Roger Petriaux et Mlle Mathilde Royer demeurant tous deux 4 rue des Ponts - 89120 Charny, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis,

La Gérance

AL895013695

SAS DNL

Le 5/12/2014 à Villeneuve sur Yonne, il a été créé la société suivante :

Nom : DNL

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 48 Rue Carnot

89500 Villeneuve sur Yonne

Objet social : la société a pour objet en France et dans tous pays :

- la coiffure mixte,

- la vente de parfumerie et accessoires de beauté,

- la vente de produits de coiffure,

- la vente de bijoux et accessoires de mode.

- les soins esthétiques, manucure, l'activité d'institut de beauté.

Durée : 99 ans

Capital social : 14 000 € divisé en 1 400 actions

Gérance : Laëtitia Delattre demeurant 1 Rue Paul Bert à Villeneuve sur Yonne.

Dépôt légal RCS Sens

La Présidente

AL895013690

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AUTO DAG

Forme : SARL

Capital : 3 000 euros

Siège social : Route d'Annéot, 89200 Avallon

Objet social :

- Achat et vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasions ;

- Achat et vente au détail pièces détachées automobiles neuves et occasions, tous accessoires matériels produits se rapportant à l'automobile ;

- Achat et vente de matériaux ferreux et non ferreux ;

- Location

- Dépannage, transport de véhicules ;

- La réparation de tous véhicules neufs ou anciens, montage rapide ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielle, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, nationales ou internationales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés

Gérance : Monsieur Guillemette Damien Georges, demeurant 67 avenue Aristide Briand à Paron 89100.

Associés : Monsieur Guillemette Damien Georges, demeurant 67 avenue Aristide Briand à Paron 89100.

Monsieur Joyeux Mickaël, demeurant 37 avenue de la Brenne à Sombernon 21

Immatriculation : au registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

AL895013691

Michel HAMMERER - EIRL
Avocat au Barreau de Mulhouse
57 rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tél : 03.89.45.10.10

Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mulhouse du 4 décembre 2014 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : COLLABOREASY

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 89140 Michery, 18 Chemin des Acacias

Objet social : la conception, la planification, la programmation, le développement, la vente et la maintenance de tous systèmes informatiques et logiciels, le conseil en développement de toutes solutions informatiques et logiciels personnalisés, analyse des besoins, formulation de propositions et de solutions, l'assistance, le conseil et la formation en ces matières.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Jonathan Barbosa, demeurant à 92160 Antony, 300 rue Adolphe Pajeaud

Immatriculation : la Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

Pour avis et mention

Michel HAMMERER

Avocat

AL895013711

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Malay le Grand(Yonne) du 5 décembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : C.R.I.S.E. - COLLECTE RECYCLAGE INDUSTRIEL SERVICES EUROPEENS

Siège social : RN 60 Chemin des Grèves 89100 Malay le Grand

Objet social : Collecte, recyclage et traitement de déchets de toute nature à l'exception des produits chimiques et radioactifs ; Négoce de produits recyclables, papiers, cartons, plastiques, ferraillages et autres ; Location de matériels, bennes, compacteurs et divers équipements liés au recyclage ; Prestations de personnel avec ou sans matériel; Traitement de véhicules hors d'usage ; Tri des divers déchets.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 15 000 euros

Gérance : Monsieur Philippe Badoil, demeurant RN 60 - Les Grèves 89100 Malay le Grand.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, la Gérance.

AL895013717

Par acte SSP du 28/11/2014, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI MPF

Objet social : GESTION IMMOBILIERE DU PATRIMOINE

Siège social : 6 Impasse du stade, 89116 La Celle-Saint-Cyr.

Capital : 2000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Vieillard Franklin James, demeurant 4 Rue de Gien, 45360 Châtillon-sur-Loire

Clause d'agrément : Cessions libres entre associés conjoints ascendants descendants

Immatriculation au RCS de Sens

AL895013719

Avis de constitution

Dénomination sociale : CFMV

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Siège social : 14 rue du Hêtre, 89113 Charbuy

Objet social : Acquisition et exploitation sous forme de mise en location de tout immeuble

Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Frédéric Vautrin demeurant 14 rue du Hêtre, 89113 Charbuy

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL895013724

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination LE FREMIER, une SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social à Montigny-La-Resle (89) 7, voie Romaine, ayant pour objet la constitution de toutes sociétés, entreprises et groupements relevant des activités industrielles, commerciales, agricoles, immobilières ou autres ; la prise de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises ; le management et la gestion, notamment administrative ou financière de ces mêmes sociétés ou de toutes autres personnes ou entreprises ; la formation dans tous les domaines ; toutes activités de conseils et toutes prestations de services auprès de ces entreprises ; l'octroi aux filiales ou participations des avances ou des prêts et d'une façon toutes opérations de trésorerie autorisées par la loi.

Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.

En outre, il a été procédé à la nomination de M. Roger Tachon, demeurant à Montogny-La-Resle (89) 7, voie Romaine, en qualité de Président, de M. Yves Courroye - 16, rue G. Eiffel - Langueux (22), en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de M. Roland Lucas - 4, rue des Frères Gauthier - Plenne Jugon (22), en qualité de Commissaire aux comptes suppléant. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL895013726

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

LEMARIE

SARL au capital de 6 000 Euros
Siège social : 144, rue des Déportés et de la Résistance
89100 Sens
509 171 096 R.C.S. Sens

Le 28/11/2014, l'associée unique a : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Mme Florence Lemarie, demeurant à Villeroy (89100), 11 rue de la Bigaserie, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL895013674

Le 30.9.14, l'associé unique de la SEL unipersonnelle à responsabilité limitée SOCIETE DU DOCTEUR BILLIAULT, au capital de 40.000 €, siège social à Sens (89) 72, rue René Binet - 539 706 281 R.C.S. Sens, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Baptiste Billiault demeurant à Joigny (89) 4, faubourg de Paris, a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Sens (89) 72, rue rêne Binet. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de Commerce de Sens. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL895013623

Le 15.10.14, l'associé unique de la SEL unipersonnelle à responsabilité limitée SOCIETE DU DOCTEUR BILLIAULT, au capital de 40.000 €, siège social à Sens (89) 72, rue rêne Binet, 539 706 281 R.C.S. Sens, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30.9.2014, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, M. Baptiste Billiault, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Sens.

AL895013624

L'AUBERGE DES SOURCES

Sarl au Capital de 7.650 Euros
RCS Auxerre 480 594 340
4 Place Jean Bertin
89560 Druyes les Belles Fontaine
« Société en liquidation »
Liquidateur : Mme Turchi-Journiat Graziella

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 1er Décembre 2014 et tenue à 7 Rue des Carrières 89560 Merry Sec, a décidé la dissolution anticipée de la société à effet du 1er Décembre 2014, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera par les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à 7 Rue des Carrières 89560 Merry-Sec, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Turchi-Journiat Graziella, demeurant à 7 Rue des Carrières 89560 Merry-Sec, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif, et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d' Auxerre, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le Gérant.

AL895013653

FONTAINE DE L'ISLE

**SCI au capital de 1000 euros,
9 place de la Fontaine
89440 L'Isle sur Serein
449 723 089 RCS Auxerre**

L'AGE du 02/12/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 02/12/2014, nommé liquidateur M. Floquet Daniel, 13 grande rue 89440 Joux la Ville et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Dépot au RCS de Auxerre.

AL895013680

SARL BON BOIRE DONAT ANDRE

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital
de 15 000,00 euros
Siège social : 19 rue de Vallan, Vaux,
89290 Champs sur Yonne
477 852 610 RCS Auxerre**

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2014, l'associé unique de la SARL BON BOIRE DONAT ANDRE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. André Donat, demeurant à Champs Sur Yonne (Yonne), Vaux, 19 rue de Vallan, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Champs Sur Yonne (Yonne), Vaux, 19 rue de Vallan, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL895013689

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
7 Rue du Perré
77950 Rubelles**

AJYC 89

**SARL en liquidation
au capital de 5000 euros
Siège : 5 rue du Buisson Carré
89140 Pont sur Yonne
792274227 RCS Sens**

Le 20/11/2014 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, a fixé le siège de liquidation au 5 rue du Buisson Carré, 89140 Pont Sur Yonne, Christophe Degardin, demeurant 5 rue du Buisson Carré 89140 Pont Sur Yonne, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur.

AL895013708

L'AGE a décidé, le 5.12.2014, la dissolution anticipée de la société EMEJINE, SARL au capital de 1000€, 14 léon bourgeois, 89000 Auxerre, 533 595 104 RCS Auxerre, désigné liquidateur Mme Nolot Marie, 14 rue léon bourgeois, 89000 Auxerre, et fixé le siège de liquidation au siège social de la société.

Mention au RCS de Auxerre.

AL895013721

ERSA

**SCI au capital de 30489 euros,
28T av Georges Pompidou
89100 Sens 403 937
758 RCS Sens**

L'AGE du 07/12/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 07/12/2014, nommé liquidateur

Mme Misat Marie France, 8 rue du général Delestraint 89100 Sens et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépot au RCS de Sens.

AL895013727

SCI POUZAUD LEMOINE

**Société civile immobilière
au capital de 102.140,84 eur
Siège social : 27 rue Beaurepaire
89100 Sens
RCS Sens 402 661 631**

Suivant procès-verbal en date du 5 décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 5 décembre 2014 et sa mise en liquidation amiable ;
- nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et a en exécuter de nouvelles pour les besoins de la liquidation : Monsieur Pierre Pouzaud, 31 rue Carnot, 89100 Sens ;
- fixé le siège de la liquidation 31 rue Carnot, 89100 Sens, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers

AL895013731

→ NON DISSOLUTION

ABRIT

**SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 18, rue de Laurecin
89100 Sens
513 698 795 R.C.S. Sens**

Le 31/07/2013, l'associé unique a décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL895013675

→ TRANSFERT DE SIÈGE

**BPS
SELARL d'Avocats
Me Olivier Pittet
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 Besançon**

TRANSARC 89

**S.A.R.L. à associé unique
au capital de 100000 €
Siège social : 17 Route Nationale
89300 Saint-Aubin-sur-Yonne
SIREN 791231236 RCS Sens**

Par décisions du 14/11/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à Joigny (89300), route de Montargis et ce à compter du 15/11/2014.

Pour avis.

AL895013679

VEGETAL BEAUTY

**SARL au capital de 7500,00 Euros
1 Place Vauban,
89200 Avallon
534639182 R.C.S. Auxerre**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 juillet 2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 16 Grande Rue Aristide Briand, 89200 Avallon à compter du 8 juillet 2014.

Gérance : Madame Cécile Champy, demeurant 22B rue des Métiers, 89660 Montillot.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL895013714

→ NOMINATION

A.A.C.89 ASSOCIES AUDIT COMPTABILITE 89 SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

**Société Par Actions Simplifiée
au capital de 8 000.00€
Siège social : 33 Grande Rue
89340 Villeneuve-la-Guyard
429 841 265 RCS Sens**

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 1er novembre 2014, il résulte que Madame Cindy Tailly, demeurant à Orléans (Loiret) 45 ter rue aux Ligneaux, a été nommée président de la société en remplacement de Madame Michèle Wilk Laurent. Monsieur Stéphane Lambert, demeurant à Chaingy (Loiret) 56 rue de l'Epine, a été nommé directeur général en remplacement de Monsieur Stéphane Duvieubourg. La société ARC SOGEX, domiciliée à Montoire-sur-le-Loir (Loir et Cher) 1 rue Marescot, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et Hélène Paradis, domicilié à Orléans (Loiret) 51 boulevard Chateaudun, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le représentant légal.

AL895013678

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL HARY

**au capital de 2 000 €
13, rue Grande
89340 Villeble-Vin
491 352 985 RCS Sens**

Avis de modification

Aux termes de l'AGE du 24/10/2014 : poursuite de l'exploitation art. L 223-42 C. Com., malgré la perte de plus de la moitié du capital social. Mention RCS de SENS.

Pour avis, la gérance.

AL895013694

→ SUCCESSION

Transfert de siège

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2014 de la société LA FONTAINE AUX FLEURS, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, siège social: 7 rue Carnot, 89500 Villeneuve-sur-Yonne, RCS Sens n°790 008 064.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 8 décembre 2014 et de modifier l'article 7 des statuts en conséquence. **Ancienne mention :** 7 rue Carnot, 89500 Villeneuve-sur-Yonne.

Nouvelle mention : 21 rue de l'Europe, 89100 Maillot.

Pour avis.

AL895013728

→ DÉMISSION

GAEC VANLAUWE

**Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun reconnu le 30 juillet 2002
par le Comité départemental
d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital
103200,00 euros
Siège social: chez M. Jean Vanlauwe
89130 Dracy
391252590 RCS AUXERRE**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2014 a pris acte de la démission de M. Jean Vanlauwe de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance

AL895013592

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS NADALON

**SARL au capital de 42 240 €
Siège social : 12, rue Saint-Marc
ZA Vignes des Pierrottes
89100 Maillot
705972 339 RCS Sens**

Aux termes de l'AGO du 26/11/2014, les associés ont : -pris acte de la démission de M. Marc Thibault et de Mme Florence Thibault en qualité de co-gérants et ont décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement ; -modifié l'activité de la société en supprimant la couverture et la zinguerie et en ajoutant l'activité relative aux énergies renouvelables et de climatisation ; -modifié la dénomination sociale qui est désormais « NADALON ».

En conséquence, les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés.

AL895013644

SASU BOURGOGNE ENVIRONNEMENT

**Capital social : 10 000 Euros
Siège social : ZA NORD:
6, allée de l'Est - 89120 Charny
RCS Sens 514187 913**

Aux termes du procès-verbal en date du 24 novembre 2014, l'assemblée générale ordinaire :

- a pris acte de la démission de Monsieur Eric Chaton de son mandat de Président,
- a décidé de nommer, en qualité de Président Monsieur Philippe Arnoud, né le 1er juin 1962 à Nevers (58), de nationalité française, demeurant: 6, rue des Bleuets 58000 Saint êloi

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Sens.

Philippe Arnoud

AL895013684

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LAUGELOT

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 000 euros
10 route de Vézannes
89360 Bernouil
RCS Auxerre 504 070 939**

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2014, la collectivité des associés a nommé en tant que cogérant M. Maxime Laugelot demeurant 10 route de Vézannes, 89360 Bernouil à compter du 1er janvier 2014 pour une durée illimitée.

Pour avis, la gérance

AL895013513

LES CHARMES DE L'ORME

**Société Civile
au capital de 60 000,00 €
5 Hameau de l'Orme,
La Tuilerie 89150 Villebougis
503 905 101 RCS Sens**

Changement de gérance

L'AGE du 1/12/2014 a décidé de nommer en qualité de nouvelle co-gérante madame Elisabeth Roy née Belin, demeurant 21 Faubourg de Paris à Joigny (89300), pour une durée indéterminée.

Dans le même temps, l'AGE prend acte des démissions de Chrystelle Piot et Séverine Carcone de leur fonction de co-gérante à compter de ce jour.

M. Jean-Michel Piot reste maintenu comme co-gérant.

Pour avis, et mention au RCS de Sens.

La gérance

AL895013681

MISS 89

**SARL au capital de 6000 €
Siège social :
43 Grande Rue, 89100 Sens
805 217 189 RCS de Sens**

L'AGE du 18/11/2014 a nommé en qualité de gérant M. Weng Lingsong, demeurant N°134 Nappi, San Giuseppe Vesuviano, Napoli, Italia en remplacement de Mme Weng Liping, à compter du 18/11/2014.

Modification au RCS de Sens.

AL895013716

→ CESSION

**Maître Clotilde TATAT,
Notaire à Sens (89100)
28 avenue Georges Pompidou**

Cession fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT, soussigné, notaire associé de la société «Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 25 novembre 2014, enregistré à Sens le 27/11/2014 Bordereau n°2014/994 Case n°3 Ext 2494,

A été cédé par:

Monsieur Jean-Louis Bonaldi, boulanger-pâtissier, demeurant précédemment à Sens (89100) 24 rue Alsace Lorraine et actuellement à Rosoy (89100) 6 Chemin de Halage, et Madame Fabienne Hélène Yvonne Bie, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant précédemment à Sens (89100) 24 rue Alsace Lorraine et actuellement à Sens(89100) 2 rue Rabelais.

Monsieur est né à Villeneuve-sur-Yonne (89500) le 6 juillet 1960,

Madame est née à Sens (89100) le 10 avril 1960.

A :

Monsieur Jérémy Jean Serge Sulfourt, boulanger, demeurant à Longueville (77650) 5 route de Provins. Né à Le Chesnay (78150) le 25 février 1983. Célibataire.

Ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Mademoiselle Nathalie Pascale Emilie Gilet, aux termes d'un acte reçu par Maître Patricia Goujon Yoh, Notaire à Pont-sur-Yonne (89140) le 27 octobre 2014.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Sulfourt a déclaré réaliser la présente acquisition, pour son compte personnel.

Un fonds de commerce de boulangerie, patisserie, glaces, cuisine, confiserie, primeurs, sis à Sens (89100), 24 rue d'Alsace Lorraine, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 325453306

Le fonds comprenant :

Les éléments incorporels suivants:

. L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.

. Le droit aux lignes téléphoniques et de télécopie répondant aux numéros d'appel suivants : 03.86.65.16.48 et 03.86.64.44.75, sous réserve de l'accord de France Telecom ou du fournisseur.

. Le droit au bail.

Les éléments corporels suivants:

Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE-TROIS MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS (43.650,00 EUR)
- au matériel pour VINGT-SIX MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (26.350,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Clotilde TATAT, Notaire à Sens (89100) 28 avenue Georges Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL895013685

Suivant acte sous seing privé en date du 1er décembre 2014 à Chevannes, enregistré à la recette des Impôts de Auxerre le 5 décembre 2014 bordereau n° 2014/1 127 case n°1,

Madame Sylvie Godard épouse Girault demeurant 4 A rue de la Liberté, Orgy, 89240 Chevannes, a cédé à la SNC GIRAULT, dont le siège social est situé 8 rue des Glycines, Orgy, 89240 Chevannes, société en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre,

Un fonds de commerce d''alimentation générale, épicerie, achat et vente de fruits et légumes, primeurs frais et secs, volailles, beurres, œufs, fromages, lapins, produits alimentaires, dépôt de pains, viennoiseries et pâtisseries, vente de fleurs et plantes, achat et vente de tous plants, graines, produits se rapportant à la terre et au jardinage; exploité au 4 rue de la Liberté, Orgy, 89240 Chevannes, moyennant le prix total de deux mille euros (2 000 €).

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 4 A rue de la Liberté, Orgy, 89240 Chevannes.

Pour avis et mention

AL895013718

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !
Connaissez-vous
les SERVICES PLUS du journal ?
✓ Paiement par carte bancaire
✓ Attestation de parution par fax ou mail
✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
✓ Modèles d'annonces à votre disposition
✓ Devis sur simple demande
Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI
dès 8h00
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02



CANTAL

Paroles de Jeune Agriculteur

FROMAGER

Yannick Navarro a décidé en 2009, année de crise laitière, de parier sur la transformation fromagère. Trois ans après sa première pièce de Salers, il construit une cave d'affinage pour maîtriser son produit de A à Z.



J'aime
- Le contact avec la clientèle
- Élaborer mon produit de A à Z

J'aime pas
- La charge de travail mais « gérable » avec un salarié.

Le bonheur autour de la gerle

Son seul regret : ne pas s'être lancé dans la transformation fromagère plus tôt. Quand il s'installe en 2007 en Gaec avec son père Henri, sur les hauteurs de Polminhac à 700 m d'altitude, Yannick Navarro n'imagine pas que les marchés laitiers vont profondément modifier son projet professionnel. Bénéficiant d'attributions laitières confortées par des achats, le Gaec atteint rapidement une production de 320 000 litres avec 50 Prim'Hostein.

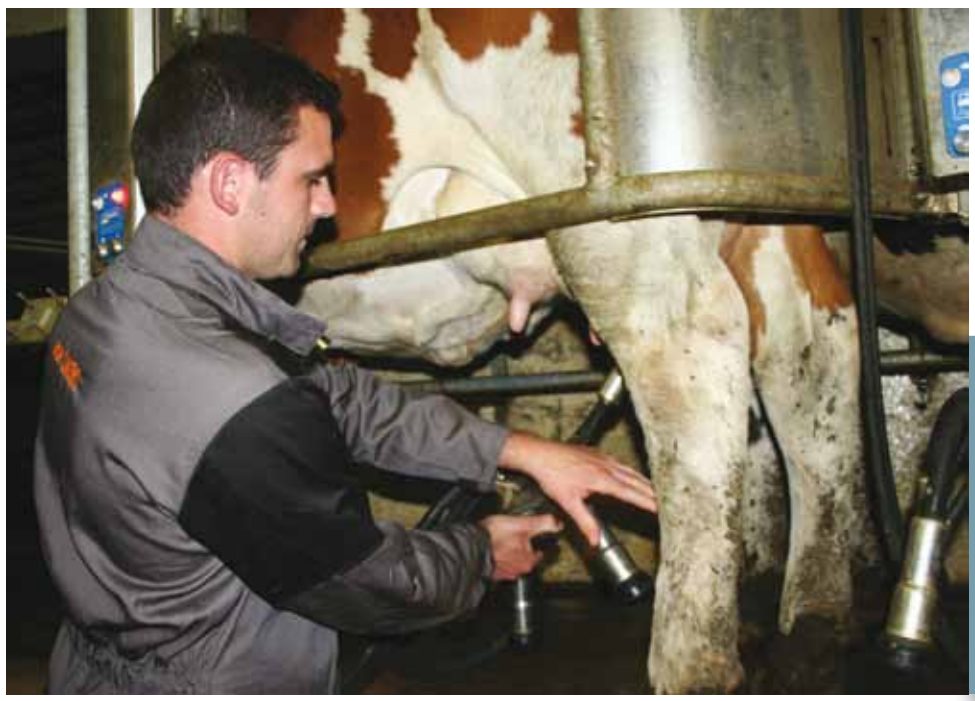
« 2008 était une année qui avait assez bien marché, mais avec la crise laitière qui a suivi, cela devenait très juste pour dégager deux revenus, se rappelle Yannick. *Soit on s'agrandissait, soit on revalorisait le prix de notre lait via la transformation. »* La seconde option va rapidement s'imposer aux deux associés. En octobre 2010, après seulement trois jours de formation à l'Énilv d'Aurillac, des visites chez plusieurs producteurs, et en s'appuyant sur les conseils techniques du Comité interprofessionnel des fromages, Yannick met à cailler sa première traite dans une gerle (récipient en bois lié à l'AOP Salers). Un véritable challenge pour le Gaec qui a investi 150 000 € dans un atelier de transformation, en s'appuyant sur 50 000 € d'aides.

> *Ça fait du travail mais on sait pourquoi on le fait. On veut aller jusqu'au bout de la démarche. »*

Apprentissage sur le tas

« Franchement, ça a été une grosse appréhension », confie le jeune agriculteur. D'autant que les Navarro adoptent de nouvelles pratiques en phase avec les objectifs fromagers. *« On a perdu près de 1 000 litres de niveau d'étable*, expose Yannick. *On a abandonné le maïs pour garder un maximum d'herbe pour la fabrication de l'AOP Salers. »* Une appellation 100 % fermière produite ici du 15 avril à début novembre. Les exploitants décident par ailleurs de décaler les vêlages et de déléguer à une entreprise les travaux extérieurs.

La première année pleine de fabrication (2011) voit les efforts du père et du fils récompensés : 13 tonnes de Salers AOP et 2 tonnes de Cantal sont commercialisées en vente directe après affinage (à façon) dans les caves des Fromageries occitanes à Murat. Si bien que la mère de Yannick rejoint la structure comme salariée pour assurer la vente des fourmes à la ferme mais aussi sur le marché bi-hebdomadaire de Vic-sur-Cère et les marchés de pays estivaux. À la saison touristique, l'exploitation bénéficie des visites à la ferme organisées par l'office de tourisme vicois et voit affluer les cars adressés par un hôtel de la vallée. La moitié des 26 tonnes annuellement produites aujourd'hui est ainsi écoulée en vente directe ou auprès de crémiers, l'autre moitié par l'affineur.



Yannick assure la traite du matin. ***« Cela nous permet aussi d'avoir un week-end de libre par mois,*** **précise le producteur.** ***Aujourd'hui le choix s'avère pertinent, c'est sûr que ça fait du travail, mais on sait pourquoi on le fait. »***



Yannick et sa mère dans la boutique de vente. ***« Avec la vente directe, le revenu net du lait transformé en Salers est d'environ 1 € le litre, ça permet de tripler la valorisation »***

Son exploitation

- Gaec père, fils avec 1,5 ETP salarié
- SAU : 65 ha, tout en herbe
- Cheptel : 50 Prim'Hostein
- Production : 320 000 litres transformés en 26 tonnes de fromage (Cantal et Salers AOP).
- Production journalière : 2,5 pièces de fromage.

Aller jusqu'au bout du produit

Pour faire face à cette charge de travail - 7 heures de fabrication quotidiennes s'ajoutant aux 3 heures de traite - le Gaec a recours à un salarié à mi-temps qui se charge de la transformation du soir, Yannick assurant celle du matin. *« Cela nous permet aussi d'avoir un week-end de libre par mois*, précise le producteur. *Aujourd'hui le choix s'avère pertinent, c'est sûr que ça fait du travail, mais on sait pourquoi on le fait. »*

Car la plus-value est au rendez-vous. *« Avec la vente directe, le revenu net du lait transformé en Salers est d'environ 1 € le litre, ça permet de tripler la valorisation »*, fait valoir Yannick qui a décidé d'aller encore plus loin en maîtrisant l'intégralité de la production *« sans aucun intermédiaire »*.

La dalle de sa future cave d'affinage vient d'être posée et la structure de 140 m² devrait être opérationnelle en décembre. Un nouvel investissement de 150 000 € (avec 40 000 € de subventions) qui devrait permettre à la famille Navarro de franchir un nouveau cap et d'employer à temps plein son salarié.

PATRICIA OLIVIERI

Évènement

Un «roi» à l'Élysée !

Le sapin de Noël qui ornera la Cour d'honneur de l'Elysée a été acheminé pour la première fois par voie fluviale, au départ d'Auxerre.


Comme en lévitation, avant l'embarquement, sous le regard de nombreux curieux auxerrois

Pas tous les jours qu'un chargement fluvial s'effectue à Auxerre et qu'une péniche amarrée le long du parc de l'Arbre Sec, prend le large direction Paris ! De mémoire d'éclusier, il a coulé beaucoup d'eau sous le pont Paul Bert depuis la dernière fois. Aujourd'hui en retraite, Philippe Benard, longtemps en poste à l'écluse d'Augy se souvient : *« c'était il y a plus de vingt ans, lorsque l'AJA a coupé les peupliers de l'île de Preuilly située en face du stade. C'est la dernière fois qu'une péniche est partie d'ici, chargée de bois… »* Comme un clin d'œil à l'histoire, l'évènement qui s'est déroulé samedi 6 décembre au matin a perpétué l'espace d'un instant la tradition. Arrivé par la route de Brassy dans le Morvan, où il a été coupé le 24 novembre dernier, le sapin qui ornera la cour d'honneur de l'Elysée à partir du 12 décembre, a été chargé à bord d'une péniche, pour être acheminé jusqu'à Paris par voie fluviale. Une première pour Val'Hor, l'interprofession pour la valorisation des métiers de l'horticulture, qui, en partenariat avec l'Association Française du Sapin de Noël Naturel (AFSNN), offre chaque année depuis huit ans, le sapin présidentiel. Une action qui a valeur de symbole et offre une belle vitrine à Voies Navigables de France pour vanter les atouts environnementaux du fluvial par rapport à la route, quand on sait qu'une péniche dite de *«petit gabarit»*, représente néanmoins l'équivalent de 10 à 15 camions semi-remorque. Présent à la cérémonie, lors du passage de la péniche à l'écluse auxerroise du Batardeau, le maire de la ville, Guy Férez, a rappelé qu'en la matière, *«cette opération symbolique renoue avec une tradition multiséculaire, puisque Auxerre, avant même le transport fluvial du bois du Morvan à destination de Paris, a longtemps été un port d'importance, où tous les vins de l'Auxerrois partaient par bateau non seulement en direction de la capitale, mais aussi de la Cour d'Angleterre…»*


Un *«beau bébé»* de 24 ans, mesurant 11 mètres et pesant 2 tonnes !


Encore un peu de suspens... D'autant que si la flèche casse, il n'y a pas de plan B !

Un sapin Nordmann pour un président *«normal»*

Ce *«roi»* des forêts du Morvan est né il y a 24 ans à Brassy, sur l'exploitation de Jean-Christophe Bonnoron et a été choisi pour représenter toute la filière, comme l'a rappelé Frédéric Naudet, président de l'AFSNN : *«sur les 5,5 millions de sapins de Noël vendus chaque année sur le territoire national, 4 millions viennent de France, dont 20 à 25 %, originaires du Morvan…»* Entre la coupe, le transport, le montage, la décoration, le démontage, l'opération est assez lourde et aura nécessité près d'un an de préparation. Partie d'Auxerre samedi en fin de matinée, la péniche *«Outsider»*, pilotée par louis Poquelin, accostera au port des Champs Elysées mardi 9 décembre, après avoir franchi pas moins de 32 barrages et 36 écluses et parcouru 213 km sur l'Yonne et la Seine. Installé dans la cour de l'Elysée jeudi 11 décembre avant d'être décoré, il sera mis en lumière le lendemain, en présence du Président de la République, François Hollande. Un sapin Nordmann pour un Président *«normal»*, que l'on pourra retrouver dans toute sa beauté lumineuse en toile de fond des voeux présidentiels à la télévision, le 31 décembre prochain.

DOMINIQUE BERNERD



Une belle opération de communication pour les différents acteurs du projet.



Direction… l'Elysée !

Le sapin de l'Elysée en chiffres

Age : 24 ans
Taille : 11 mètres
Poids : 2 tonnes
Envergure : 4,5 mètres
Variété : Nordmann
Temps de navigation : 3 jours
Distance navigable parcourue : 213 km
Nombre d'ouvrage franchis : 32 barrages et 36 écluses
Nombre de départements traversés : 4 (Yonne, Seine et Marne, Val de Marne, Paris)
Sa décoration a nécessité 2 000 mètres de guirlandes, pour 200 000 ampoules LED basse consommation, 4000 objets de décoration et 2 jours d'installation